

journal de la confédération musicale de France

N° 322 ORGANE MENSUEL DES 47 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIETES ET ECOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FEDERES AOUT-SEPTEMBRE 1979

La C.M.F. est reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 janvier 1957 et agréée par le Ministère de la Culture et le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Elle est affiliée à la Confédération internationale des Sociétés Populaires de Musique et Membre du Comité National de la Musique.

EDITORIAL

DU SOUCI DU DETAIL DANS LA CLARTE
LA PRECISION ET LA BRIEVETE...

Je sais combien tous, nous sommes accaparés ; nos journées sont souvent trop courtes pour réaliser tout ce que nous souhaiterions faire, d'autant plus que nous avons des occupations professionnelles majeures, laissant à nombre d'entre nous, peu de temps à consacrer à des activités bénévoles !

Il faut cependant, prendre le temps pour tout ; éviter en faisant des « pas de clerc », de perdre un temps précieux.

A des demandes précises libellées laconiquement, répondre aussi brièvement que possible ; c'est le cas pour les rapports destinés à l'assurance d'accidents matériels et corporels, qui gagneront en clarté et en précision. Plus particulièrement en ce qui concerne les sinistres d'instruments, les Sociétés persistent, malgré les nombreux conseils réitérés, à adresser des devis de réparation au lieu de factures acquittées, ces dernières étant seules admises par la Compagnie d'Assurances pour le remboursement de ces sinistres.

Les articles pour le journal pourraient, eux aussi, être souvent plus courts ; d'aucuns se plaignent de leur parution tardive... La raison en est que, du fait de leur longueur et le nombre de pages du journal étant limité, il faut parfois retarder leur insertion.

Nous vivons une époque de rapidité et les annonces lapidaires, en matière de publicité comme d'ailleurs, pour les autres informations, sont toujours lues plus facilement. Nous recevons tous, un énorme fatras de documents, intéressants à divers titres, mais le temps nous faisant défaut, nous nous contentons le plus souvent de les parcourir sans nous apesantir sur des récits trop longs. Une exception cependant, pour certains propos d'intérêt primordial, mais dont nous remettons à plus tard la lecture.

Il s'avère absolument nécessaire de respecter toutes ces exigences et les observer sera bénéfique pour tous.

André AMELLER.

Nous tous qui assistons à ce congrès, nous participons à la formation des jeunes musiciens appelés à devenir des artistes ou à enseigner à leur tour la musique.

Les âges de ces jeunes dont nous sommes chargés varient d'un conservatoire à l'autre : dans certains ils peuvent se situer entre seize et vingt-quatre ans ; dans d'autres, en particulier les collèges possédant un ur « Junior Department », l'éventail peut être plus grand.

La formation d'un musicien professionnel depuis ses débuts jusqu'au plein épanouissement est un long travail qui se poursuit sans relâche depuis le berceau jusqu'à la tombe.

Toute sa vie active, un artiste devra chercher à perfectionner sa technique, à approfondir sa connaissance de l'instrument, à développer son style et son talent d'exécution, à élargir ses horizons musicaux ; le futur professeur devra, lui, chercher inlassablement à améliorer les méthodes par lesquelles il communiquera son savoir et ses idées, et à acquérir l'expérience qui lui apprendra la meilleure méthode pour développer les dons de ses élèves.

Il n'est pas du propos de ce congrès d'examiner comment se développe un musicien après sa sortie du conservatoire ; je me bornerai à réfléchir sur la période qui s'étend « du berceau au conservatoire ».

Une grande partie de ce que je dirai provient d'une série de discussions auxquelles j'ai participé lorsque je faisais partie d'une commission nommée par la Fondation Gulbenkian pour préparer un rapport sur la formation des musiciens de métier.

Le premier sujet à considérer est la découverte précoce du talent musical chez l'enfant. Si celui-ci a un ou ses deux parents qui sont eux-mêmes musiciens professionnels, ses dispositions musicales seront presque certainement décelées, et les mesures nécessaires seront prises pour que l'enfant puisse recevoir des leçons à un âge suffisamment tendre.

On convient généralement qu'un enfant a des chances de devenir un professionnel du clavier ou de l'archet à la condition qu'enseignement et pratique régulière lui soient offerts à sept ans ou plus tôt ; pour les vents et les cuivres, l'enfant devra avoir abordé des études sérieuses quand il atteindra la onzaine.

Si les parents de l'enfant n'ont que peu de connaissances musicales ou peu d'intérêt pour la musique, seule l'école pourra effectuer le dépistage précoce, et celui-ci dépendra de la vigilance du maître, de l'intérêt du directeur, de la clairvoyance d'un conseiller externe en musique.

L'aptitude musicale se reconnaît à bien des signes : finesse exceptionnelle de l'ouïe, sens du rythme, mémorisation des airs et

La formation des musiciens du berceau au conservatoire

par Sir David WILLCOCKS



Sir David WILLCOCKS et le Président André AMELLER

Né en 1919, David Willcocks commença son éducation musicale comme choriste à l'Abbaye de Westminster (1929-1933). Il obtint une bourse pour étudier l'orgue au Collège Royal à Cambridge en 1939, et après 5 années passées à la guerre, il obtint des diplômes en Arts et Musique en 1947. Par la suite, il devint organiste à Salisbury et plus tard à la Cathédrale de Worcester et fut chef du fameux Festival des Trois Chœurs (Three Choirs Festival) à Worcester de 1951 à 1957.

plans rythmiques, mais surtout l'intérêt que porte l'enfant à la musique et sa réaction à celle-ci.

Il nous est impossible d'estimer combien d'enfants, musiciens professionnels en puissance, n'ont jamais pu réaliser leur potentiel parce que leur talent n'avait pas été reconnu dans l'enfance. Il nous importe donc à nous, directeurs de conservatoires, que le besoin d'une éducation précoce des jeunes musiciens doués soit reconnu à travers toutes nos structures scolaires primaires, et que les pédagogues deviennent conscients de la nécessité du dépistage précoce du don musical chez l'enfant.

Une fois reconnu l'enfant qui présente des aptitudes musicales exceptionnelles, comment faire fructifier au mieux le talent en germe ?

Dans bien des pays européens, il existe depuis de nombreuses années des écoles musicales spécialisées, qui assurent la formation musicale d'enfants particulièrement doués. Elles sont relativement récentes en Angleterre et en Ecosse, quoiqu'il existe depuis des siècles auprès de nos cathédrales britanniques des maîtrises ayant fourni aux garçons (mais non aux filles) entre huit et quatorze ans, une formation musicale de valeur et la pratique quotidienne du chant.

Des cinq écoles musicales spécialisées actuellement en acti-

De 1957 à 1974, il fut organiste de la Société Musicale Universitaire du Collège Royal à Cambridge. Depuis 1960, il est Directeur musical du Chœur Bach (Bach Choir) à Londres et depuis 1974, directeur du Collège Royal de Musique à Londres.

Sous sa direction, le Chœur Bach et le Cœur du Collège Royal ont fait plusieurs enregistrements d'œuvres majeures avec quelques-uns des meilleurs orchestres et il a dirigé nombre de

concerts dans plusieurs pays européens et africains, au Canada, aux U.S.A., au Japon et en Australie.

Cette communication a été faite au Royal College of Music de Londres le 22 novembre 1978 dans le cadre du XIème Congrès de l'Association Européenne des Conservatoires, Académies de Musique et Musikhochschulen : 60 Directeurs y étaient présents.

André AMELLER.

De 1957 à 1974, il fut organiste de la Société Musicale Universitaire du Collège Royal à Cambridge. Depuis 1960, il est Directeur musical du Chœur Bach (Bach Choir) à Londres et depuis 1974, directeur du Collège Royal de Musique à Londres.

Sous sa direction, le Chœur Bach et le Cœur du Collège Royal ont fait plusieurs enregistrements d'œuvres majeures avec quelques-uns des meilleurs orchestres et il a dirigé nombre de

concerts dans plusieurs pays européens et africains, au Canada, aux U.S.A., au Japon et en Australie.

Cette communication a été faite au Royal College of Music de Londres le 22 novembre 1978 dans le cadre du XIème Congrès de l'Association Européenne des Conservatoires, Académies de Musique et Musikhochschulen : 60 Directeurs y étaient présents.

André AMELLER.

concerts dans plusieurs pays européens et africains, au Canada, aux U.S.A., au Japon et en Australie.

Cette communication a été faite au Royal College of Music de Londres le 22 novembre 1978 dans le cadre du XIème Congrès de l'Association Européenne des Conservatoires, Académies de Musique et Musikhochschulen : 60 Directeurs y étaient présents.

André AMELLER.

musicien et non seulement un technicien de la musique.

3. L'enfant peut, pratiquer la musique instrumentale pendant la journée, ce qui est indispensable pour la plupart des musiciens et en particulier pour ceux qui jouent des instruments à cordes et pour les pianistes.

4. L'enfant a des possibilités beaucoup plus fréquentes et variées de jouer en public que dans la plupart des écoles non spécialisées.

5. L'enfant peut profiter des cours de maîtrise tenus par des musiciens réputés invités à l'école.

6. L'horaire est suffisamment souple pour que les besoins individuels de chaque enfant soient servis.

7. Il peut y avoir internat, ce qui laisse à l'enfant plus de temps pour la musique, et lui permet de s'exercer dans l'ambiance de l'école.

Les arguments contre sont :

1. L'éducation donnée dans une école spécialisée risque d'être restrictive, de manquer d'ampleur.
2. Un enfant qui, après avoir été éduqué dans une école spécialisée ne parvient pas à acquérir les qualités nécessaires à une carrière musicale, peut avoir du mal à changer de voie, et risque de se sentir frustré et humilié.
3. Un enfant dans le cadre protecteur d'une école spécialisée peut trouver difficile — naï-

(Suite page 1)

LA FORMATION DES MUSICIENS

qu'il connaîtra moins le grand monde extérieur — de passer de l'adolescence à l'état adulte.

4. Un enfant dans une école spécialisée risque de mal connaître ou de ne pas connaître de tout ce qui fait l'intérêt et le plaisir des autres enfants de son âge ; il peut en résulter des barrières sociales et intellectuelles. L'enfant d'une école spécialisée peut savoir à écrit Heidenroslein, mais être incapable de dire le nom de l'auteur de la chanson à succès entendue par des millions et couronnée du prix au dernier concours de la chanson Eurovision.

Certains parents, conscients des deux volets de l'argumentation choisissent la voie moyenne : ils mettent leur enfant à l'école ordinaire du lundi au vendredi, fréquentant des enfants aux intérêts les plus variés, et les font suivre le samedi un cours d'étude intensive de musique dans le Junior Department d'un collège de musique, ou au centre musical de leur localité.

D'autres parents préfèrent envoyer leur enfant dans une école libre jouissant d'une forte tradition musicale (Pinnico, à Londres) où il peut poursuivre des études axées sur la musique à côté d'enfants sans options particulières.

La difficulté de dire quelle est la meilleure solution nous est apparue un peu plus tôt dans l'année, quand la BBC organisa un concours pour choisir le Jeune Musicien de l'année (de moins de dix-neuf ans). Le lauréat fut un garçon qui n'avait jamais été dans aucune école spécialisée, qui n'avait jamais chanté dans aucune maîtrise de cathédrale, qui n'avait jamais suivi aucun cours du samedi dans un centre musical. C'était un jeune joueur de trombone, élève d'une école non spécialisée, et qui avait étudié avec son père tromboniste professionnel. Disons toutefois que les autres finalistes comptaient des jeunes musiciens d'écoles spécialisées, de conservatoires et de leur « Junior Department ».

De ce qui précède on est forcé de conclure qu'il n'y a pas de solution unifiée à la question : « Quelle est la meilleure préparation à l'entrée du conservatoire ? » Beaucoup dépend de l'enfant pris globalement, de son caractère, de son milieu familial et de la qualité d'enseignement localement disponible.

Je vais maintenant parler de

deux des problèmes qui nous confrontent tous, nous qui occupons des postes de responsabilité dans les conservatoires :

1. Devons-nous admettre dans nos conservatoires plus d'étudiants qu'on n'en peut raisonnablement espérer voir faire une bonne carrière d'interprètes, de compositeurs, de professeurs, compte tenu des possibilités actuelles de l'emploi dans ce secteur en Europe ?

2. Devons-nous faciliter à tous les futurs artistes l'apprentissage de l'art d'enseigner, et à tous les futurs pédagogues l'acquisition du plus haut degré d'exécution artistique qu'ils puissent atteindre ?

A la première question, je répondrai que, quelques perfectionnées que soient nos procédures d'audition, il n'est jamais possible d'être certain de la manière dont va évoluer un étudiant qui promet. Parfois un étudiant à la brillante promesse échoue parce qu'il manque de santé ou de résistance. Et un autre moins brillant avancera à pas de géant.

Il semble donc sage, pour cette seule raison, de ne pas hésiter à laisser s'orienter vers des études avancées un nombre plus grand d'étudiants que n'en peut absorber actuellement la profession. Et ne pouvons-nous pas, avec une confiance raisonnable, espérer un élargissement graduel de la profession, à mesure que l'automatisation progressive rend possible la retraite plus tôt, et un nombre accru d'heures de loisir pour les travailleurs, dont quelques-unes, supposons-nous, seront consacrées activement ou passivement à la musique.

On ne peut souvenir aussi que l'étude de la musique à un niveau avancé est une « discipline » et une éducation de l'esprit comparables à l'étude du latin ou du grec et qu'elle est une préparation aussi valable qu'une autre à une quantité de carrières sans aucun lien avec la musique.

Quant à la seconde question, je soutiens qu'il devrait exister dans nos conservatoires une étroite corrélation entre la formation des artistes et celle des futurs professeurs de chant ou de musique instrumentale. Chaque étudiant qui se destine à la carrière d'interprète, devrait étudier en vue d'un diplôme d'exécutant.

Il est naturel que la plupart des jeunes musiciens de nos conservatoires aspirent à une carrière

d'interprète, car l'exécution de la musique est le meilleur moyen de réaliser l'expression personnelle, désir ardent de tout artiste.

Il est moins naturel de trouver chez ces jeunes artistes le brillant désir d'enseigner. Et même quand il est là, il peut souvent n'être qu'un désir inconscient d'imposer sur une autre personne sa propre volonté d'interprétation.

Il y a beaucoup de maîtres qui peuvent aider leurs élèves à acquérir une technique brillante, mais il est donné à peu, de pouvoir guider les jeunes musiciens vers une interprétation qui leur soit personnelle. Les plus grands maîtres sont désintéressés et modestes, laissant leurs élèves non seulement acquérir une belle technique mais développer aussi leur propre personnalité artistique.

Chacun de nous doit faire tous les efforts pour combattre la tendance de placer celui qui enseigne à un niveau plus bas que celui qui lobe. Tous deux méritent notre respect, tous deux sont indispensables à l'harmonie de notre vie musicale.

David Willcocks.
20 Novembre 1978.

QUINTETTE DE CUIVRES DE L'ORCHESTRE NATIONAL DE FRANCE

Le Quintette de Cuivres de l'Orchestre National de France a été fondé en 1938 par Jean Douay.

Il se compose de Pierre Pollin, trompette ; Jacques Lecoq, trompette ; André Fournier, cor ; Jean Douay, trombone ; André Goudenhooff, trombone basse, tous titulaires des postes de solistes à l'Orchestre National de France.

Cette formation réunit de remarquables instrumentistes qui ont acquis une grande homogénéité de par leur travail au sein du même orchestre.

Très souvent invités à se produire parallèlement à l'Orchestre National lors des tournées, ils ont ainsi parcouru le monde entier.

Au Japon, la firme C.B.S. Sony a profité de leur passage à Tokyo pour leur faire faire un disque d'œuvres de musique française contemporaine.

tion par Jean Douay d'ouvertures et danses de la Cour de Versailles sous Louis XIV.

— F.P. 9.1063, chez Sté Française de Production Phonographique, Paris, œuvres de Provin, Pezel, Poulenc, Locke.

— Pol 380, chez Polydor, 2, rue Cavallotti, 75018 Paris, Musique de la Venise Secrète.

Par ailleurs, Jean Douay, bien connu de la Confédération Musicale de France puisqu'il anime des stages de Trombone à Toucy, a enregistré un disque pour Trombone et Orgue avec la collaboration de Christian Gouinguene.

— O.C. 78.030, chez Corella, 91780, Chalo St Mars, œuvres de Cesare, J.-S. Bach, Gouinguene, Chostakovitch, Vivaldi, G. Senon.

Tous les disques énumérés ci-dessus ont été offerts par le Quintette.



Auparavant, le Quintette avait effectué deux grandes tournées en Allemagne et aux U.S.A.

Deux critiques relevées parmi tant d'autres sont révélatrices :

— La merveilleuse virtuosité de ces artistes et leur sonorité somptueuse font de chaque récital un événement.

— Leur très grande musicalité et leur goût du beau ne se démentent jamais.

Que ce soit pour des enregistrements radiophoniques, tant en France qu'à l'étranger, ou en concert, le Quintette assure toujours des prestations d'une qualité exceptionnelle qui lui permet de passer avec un égal bonheur de la musique ancienne aux créations d'œuvres de compositeurs contemporains.

Les disques enregistrés par le Quintette

— O.C. 78.010, chez Corella, 91780, Chalo St Mars, œuvres de Lully, Chostakovitch, Josquin des Prés, Janos Komives. Reconstitu-

tion de Cuivres de l'Orchestre National de France à la Maison de Toucy.

Si vous désirez inviter le Quintette pour un concert, vous pouvez le faire en vous adressant à Jean Douay, 144, rue de Paris, 92190 Meudon, tél. 534.96.56.

Personnellement, j'ai eu la chance d'assister à plusieurs concerts du Quintette.

Outre la musicalité exceptionnelle de cet ensemble et sa perfection dans l'homogénéité il faut souligner sa présentation.

Jean Douay comment les œuvres interprétées avec beaucoup d'aisance et aussi une pointe d'humour. Ce n'est plus le concert traditionnel ; il s'établit entre le public et les musiciens un contact chaleureux que je souhaite à tous de connaître.

C'est la meilleure façon de présenter et de faire apprécier les cuivres.

Daniel ZEMP
Président de la
Commission Jeunesse

Deuil cruel pour les musiciens de la Fédération du Nord et du Pas-de-Calais

La mort tragique du Maître Robert LANNOY a été douloureusement ressentie par tous les musiciens de notre région.

Il incarnait, à nos yeux, le talent, le dévouement à la cause musicale, et surtout la simplicité.

Le sort cruel qui l'a frappé en pleine activité prive le Conservatoire de Région de LILLE d'une valeur confirmée, d'un directeur unanimement aimé et estimé de ses nombreux élèves.

Arrivé au sommet d'une carrière prestigieuse Robert LANNOY n'avait jamais oublié ses modestes origines et nous avons retenu l'une de ses interventions dans un colloque sur la musique où il avait pris la défense de ceux que d'aucuns appellent : les Soufflants. Il se flattait et s'enorgueillissait d'avoir été l'un de ces « Soufflants... ».

Nous lui rendons hommage et nous nous associons au deuil qui a frappé si cruellement sa famille.

L. ROSE

Le Président André Amélier, condisciple et ami de Robert Lannoy, s'associe de tout cœur à cet hommage ainsi que toute la Confédération Musicale de France, qui doit beaucoup au dévouement du brillant directeur du Conservatoire National de Région de Lille.

EDITIONS
RIDEAU ROUGE
24, rue de Longchamp
75116 PARIS

Distribution CHAPPELL S.A.
25, rue d'Hauteville
75010 PARIS 770.15.73

OUVRAGES DESTINÉS A LA FORMATION MUSICALE

* INITIATION A DIVERS GRAPHISMES CONTEMPORAINS

J. DESCHAMPS-VILLEDIEU Nouvel entraînement progressif à la lecture rythmique
P. DURAND 22 leçons de lecture de rythme et d'indépendance pour piano Préparation au déchiffrement instrumental (7 volumes)
Préparation au déchiffrement pianistique (5^e volume)
Cl. PICHAREAU 16 leçons de solfège

* SOLFÈGES CHANTÉS

J. M. DAMASE 12 leçons en clé de sol (facile)
J. DESCHAMPS-VILLEDIEU 18 exercices de lecture en toutes clés
O. GARTENLAUB Préparation A à Supérieur - (8 recueils)
P. M. DUBOIS Élémentaire et moyen
J.M. BARDEZ MOSAIQUES (5 volumes parus)

* SOLFÈGES RYTHMIQUES

J. M. BARDEZ PULSATIONS Rythmes à frapper (3 recueils)
J. DESCHAMPS-VILLEDIEU Entraînement progressif à la lecture rythmique

* FORMATION DE L'OREILLE

J. M. BARDEZ Jeux d'Ecoute (3 cassettes) (Très jeunes débutants)
P. M. DUBOIS 50 dictées musicales progressives
O. GARTENLAUB Dépistage de fautes (concours centralisés)

Jacqueline LEQUIEN et Robert CASIOT

DICTÉES MUSICALES SUR CASSETTES "MUSIDICT"

Tous niveaux, de très facile à très difficile, à 1 et 2 voix.

Chaque cassette est accompagnée, aux fins de corrections, du texte imprimé.

La page de Toucy

Un très intéressant stage de BATTERIE MODERNE
dirigé par DANTE AGOSTINI
au Centre National de Promotion Musicale
Albert Ehrmann, à TOUCY
du 22 au 29 Juillet 1979

Un excellent travail de batterie moderne, JAZZ et BINAIRE a été réalisé au cours de cette semaine au C.N.P.M.A.E., par M. AGOSTINI et ses Professeurs.

Les stagiaires, quelque de niveaux différents, avaient tous de sérieuses notions de solfège, de pratique de la batterie ou du tambour.

Les divers ateliers : travail technique de l'instrument, analyse rythmique, solfège rythmique, théorie musicale, interprétation, travail de l'indépendance, coordination des sons, ont permis à tous de tirer un grand profit de ces cours.

Une écoute de disques de Budy Rich, Cobham, Roy Haynes, Max Roach, Lenny White, Chicago, etc... a enrichi la culture musicale de ces jeunes musiciens, les œuvres interprétées ayant été analysées et rejouées par Dante Agostini.

Un concert, avec explications pédagogiques pour les futurs professeurs, a complété ce programme de travail.

Une initiative à poursuivre.

Un second stage est prévu pour l'année prochaine.



STAGE DE PERFECTIONNEMENT TOUS INSTRUMENTS
du 1er au 7 août 1979

Ce stage, qui a remplacé le stage Franco-Allemand annulé en dernière minute, a pu réunir 31 stagiaires dans les disciplines suivantes : Flûte, Clarinette, Saxophone, Hautbois, Trompette, Trombone, Cor d'harmonie, Piano, Percussion.

Un excellent travail a été réalisé au cours de ce stage et nous

tenons à remercier les Présidents de Fédération qui ont eu à cœur de nous aider.

Nous remercions également les Professeurs, prévenus tardivement. Ils ont su intéresser vivement les élèves, qui ont travaillé sérieusement, malgré cette période de vacances.

Nous avons retrouvé M. Ehrmann, toujours fidèle au poste !

LYON MUSIQUE

des musiciens au service des musiciens

Direction : Paul PROUD

1er prix unanimité du Conservatoire de Lyon
ex-musicien de la Musique des Equipages de la Flotte

Directeur d'Harmonie

5, Cours Gambetta 69003
LYON - Tél. 60.54.07

"TOUTE LA MUSIQUE"

Instruments et librairie musicale

**ATELIER DE REPARATION
SPECIALISTE DES INSTRUMENTS
A VENT**

Un excellent stage de perfectionnement de clarinette
dirigé par GUY DANGAIN

Soliste à l'Orchestre National de France
Professeur au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris
du 8 au 14 août 1979



Ensemble des stagiaires

M. Guy Dangain et ses collaborateurs, MM. Jean-Louis Sajat, Clarinette à l'Orchestre National de France et Daniel Paloyan, professeur du Conservatoire de Montluçon, ont fait travailler des élèves venant des Fédérations affiliées à la Confédération Musicale de France : Aube et Haute-Marne, Bretagne Anjou, Centre, Côte d'Or, Haute-Vienne, Ile-de-France, Indre-et-Loire, Loire et Haute-Loire, Midi, Normandie, Ouest, Nord et Pas-de-Calais, Sarthe et Mayenne, Ouest, Sud-Est, Saône-et-Loire, Somme, Tarn, Sud-Est et Yonne.

Le programme a suivi fidèlement celui publié les mois précédents dans le journal CMF.

Il y avait un effectif de 57 stagiaires, tous motivés par le perfectionnement de la pratique de leur instrument et par l'intérêt particulier du stage, dirigé par un grand soliste.

Les élèves ne furent pas déçus sur le plan du programme qui devait conduire à la mise en place d'un très beau concert, donné en fin de stage dans l'église de Toucy.

Cette manifestation obtint un très grand succès, l'église était

comble et bien des gens debout.

La qualité des œuvres choisies et l'interprétation d'un très haut niveau ont vivement intéressé Mlle Simone Goussard, Maire, M. Pautrat, Secrétaire Général de l'Yonne accompagné de son épouse, M. Poindron, Conseiller Général et M. Drugé, Secrétaire Général de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Yonne, qui nous avaient honorés de leur présence.

Un vin d'honneur a terminé la soirée au cours duquel on a pu discuter longuement sur le travail effectué au C.N.P.M.A.E.

**STAGE
DE LA FEDERATION DES
SOCIETES MUSICALES
DE L'YONNE**
(27 août au 1er sept. 1979)

Ce stage réunissait 53 stagiaires, appartenant aux nombreuses sociétés musicales de la région.

Sous la direction de M. Simard entouré d'éminents professeurs : M. Gabin (flûte), M. Rivaud (clarinette), M. Petitjean (saxophone), M. Leclerc (clarinette) et M. Daloz (trombone), ce stage a été d'une excellence tenue, et d'un très bon niveau technique.

Un concert a pu être donné en musique d'ensemble et quatuors.

Une surprise a été réservée aux auditeurs : une innovation : une chorale dirigée le soir par M. Simard permettant à l'ensemble des stagiaires de travailler, en plus du perfectionnement d'instrument, le chant choral. Cette discipline était totalement inconnue de la plupart des élèves. Ceci a donné un très surprenant et agréable résultat, qui a réjoui les personnes présentes à la fin de ce stage.

Mlle Simone Goussard, Maire, et M. Drugé, Secrétaire Général de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Yonne, ont fort apprécié ces deux chants à 4 voix, brillamment interprétés.

Ce concert de fin de stage a prouvé tous les efforts accomplis durant la durée de ce stage.

ATTENTION !...

Pour le règlement de vos sinistres d'instruments, une facture acquittée est obligatoire et non un devis.

Centre National de
Promotion Musicale
Albert Ehrmann
16, rue Aristide-Briand
89130 TOUCY
Tél. : 16 (66) 44.00.55

INFORMATION

Une réunion d'information aura lieu les 27 et 28 octobre 1979, au Centre National de Promotion Musicale Albert Ehrmann à Toucy au cours de laquelle aura lieu la réunion du Conseil d'Administration et de diverses commissions de la C.M.F. : Commission de l'Administration Générale, des Finances, du Journal, Commission Artistique, Commission de Toucy et Commission de la Jeunesse.

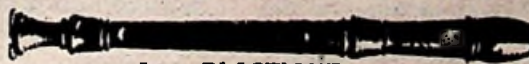
A NOTER

Quelques personnes nous ont demandé si nous avions l'intention d'organiser à Toucy des stages de méthodes actives.

Nous demandons aux personnes intéressées par ces stages (animateurs, instructeurs, etc.) d'en aviser la Confédération Musicale de France.

MERLIN

la flûte soprano scolaire



PLASTIQUE

Doigté baroque
Double perforation
ou
Doigté moderne



BOIS

Doigté baroque
Double perforation

Doigté moderne
Simple perforation

Chez votre fournisseur de choix :



A ALPHONSE 175, rue Saint-Honoré 75001 Paris
LEDC N° 16 260 62 47 - 260 48 61 - 260 65 26

SALON DE LA MUSIQUE - STAND 32

la page administrative

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
ET LES DIFFERENTES COMMISSIONS
SE REUNIRONT A TOUCY
LES 27 ET 28 OCTOBRE 1979**

**PALMARES
DU CONCOURS D'EXCELLENCE 1979**

ERRATA

Deux erreurs se sont glissées dans le Palmarès du Concours d'Excellence 1979 paru dans notre journal de juillet 1979 :
Saxo alto et ténor : M. Frédéric Juranville, de la Fédération des Sociétés Musicales Orléannaises-Berry, Association Musicale de Sandillon : Solfège 17 : 1er Instrument : 17,10 : 1er (et non 16 : 2ème comme il était écrit).

Clarinette : Mlle Claudie Renaudineau, de la Fédération des Sociétés Musicales Anjou-Loire-Atlantique appartient au Centre d'Etudes Musicales de la Côte de Jade et du Pays de Retz et non à la Musique Municipale de Saumur. Nous rappelons ci-dessous les notes de cette très brillante élève : Solfège : 18,90 : 1ère., Instrument : 19 : 1ère.

INCORPORATION DES JEUNES MUSICIENS DANS LES MUSIQUES MILITAIRES

1°) Nous avons reçu de la Direction Centrale du Service National la lettre ci-dessous, sur laquelle nous appelons très vivement l'attention des Président de Fédération.

Ministère de la Défense
Direction centrale du
Service National
Le Général.
Monsieur le Président,

Lors de la rencontre du 7 juillet 1978 organisée par la Direction Centrale du Service National et à laquelle vous avez bien voulu vous faire représenter par M. Rose, président de la Fédération Nord-Pas-de-Calais, il a été convenu que la délivrance d'une attestation à chacun de vos sociétaires appelables sous les drapeaux était le moyen le plus sûr de répondre à notre souci commun d'une meilleure utilisation par les armées des jeunes musiciens du contingent. A cette même réunion avait été recon-

nue la nécessité de prises de contact entre vos présidents de fédération et les commandants des bureaux du Service National (B.S.N.) concernés.

Or les liaisons entre les B.S.N. et les fédérations musicales sont rares et le nombre d'attestations délivrées reste faible. Ainsi, pour chacun des appels de février et d'avril 1979, les bureaux du Service National n'en ont reçu qu'une trentaine alors que l'effectif des musiciens appelables avoisinait neuf cents. Pour remédier au manque d'information, les B.S.N. ont dû recourir aux déclarations peu réalistes faites par ces jeunes gens au moment de leur passage en sélection. Cette procédure a entraîné l'incorporation dans les formations musicales militaires, de recrues insuffisamment qualifiées alors que d'autres plus compétentes en avaient été écartées à priori.

C'est pourquoi, j'estime urgent qu'une action commune mette fin à une situation qui compromet déjà l'efficacité des musiques militaires et pénalise injustement les meilleurs de vos sociétaires. A cet effet, je prescris à mes commandants de bureaux d'accroître leurs contacts avec vos fédérations.

Je vous demande par ailleurs de bien vouloir favoriser cette entreprise en assurant la délivrance d'une attestation de qualification musicale au plus grand nombre de vos sociétaires appelés. Votre collaboration est plus nécessaire que jamais aux forces armées. Je vous prie de croire, M. le Président, à l'assurance de ma parfaite considération.

Le Colonel REVOL,
adjoint au Général
Directeur Central du
Service National.

2°) En réponse à la lettre du Président Ameller au sujet de la suppression de certaines musiques militaires, nous avons reçu du Directeur du Cabinet civil et militaire du Ministre de la Défense, la lettre suivante :

Ministère de la Défense
Le Directeur du Cabinet
Civil et Militaire

Paris, le 31 AOUT 1979

038689

04 SEP. 1979

Monsieur le Président,

Par lettre en date du 15 juin 1979, vous avez appelé l'attention du Ministre de la Défense sur les conséquences pouvant résulter de la réorganisation des musiques de l'Armée de Terre.

Je suis en mesure de vous apporter à ce sujet les apaisements que vous souhaitez. S'il est exact qu'un certain nombre de formations ont dû être dissoutes, pour pouvoir maintenir une bonne qualité à celles qui restent, malgré la diminution des appels sous les drapeaux, il n'est plus envisagé à l'avenir de procéder à de nouvelles dissolutions.

Actuellement les ressources en musiciens du contingent restent néanmoins insuffisantes pour couvrir les besoins. La Confédération que vous présidez peut donc être assurée que les jeunes musiciens appelés présentant les aptitudes requises pourront être affectés dans une musique militaire.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Monsieur André AMELLER
Président de la Confédération
Musicale de France
121, rue La Fayette
75010 PARIS

Marc BUCHET

Nous apprenons avec plaisir la naissance du Groupement des Fédérations Musicales de la région « Rhône-Alpes ».

Sont adhérents à cette nouvelle Fédération Régionale les départements de l'Ain, l'Ardèche, la Drôme, l'Isère, la Loire, le Rhône, la Savoie et la Haute-Savoie.

VEUILLEZ NOTER : La Musique du 1er Régiment d'Infanterie de Sarrebourg a édité un disque retraçant l'histoire de la musique d'harmonie et de batterie militaire de Lully à nos jours. Vous pourrez vous procurer ce disque par correspondance au prix de 40 F + frais de port en vous adressant au foyer du 1er Régiment d'Infanterie, Caserne RABIER, 57400 SARREBOURG.

VANDOREN
MANUFACTURE

d'Anches et Becs
pour instruments
de musique

56, rue Lepic, PARIS-18^e
Anches et becs pour artistes

Tél. : 257.94.40

H. M. M. O

60, rue Racine, 59100 ROUBAIX

vous propose des arrangements qui sonnent TERRIBLEMENT
pour HARMONIE

— FEELINGS (Dis lui) 5 versions de 75 à 140 F	— THE BLUES Trumpetango (trio Tromp.)	108 F 72 F
— LET IT BE (Beattles) 72 F	— Yesterday (Beattles) 72 F	
— SEPTEMBER SONG 90 F	— Turn Yourself Around (Solo Tb avec disque) 90 F	
— When Love is Young (solo Tb avec disque) 84 F	— Tuxedo Junction (Succès G. Miller) 72 F	
— Misty (E. Garner) 84 F	— String Of pearls (Succès G. Miller) 72 F	
— LA GUERRE DES ETOILES (Pot Pourri) 240 F	— FEELIN' FINE (Solo Tromp.) 143 F	
— SLEEPY Village 72 F		
— SPANISH FEVER (solo Tromp) 170 F		

En avant première, Nouveautés 80 :

— LA PANTHERE ROSE 75 F
— THE MUPPET SHOW THEME (rendu célèbre par la T.V.) 90 F
— JUST THE WAY YOU ARE (le grand succès de Billy Joël) 90 F
— UN CONCERT AVEC MICHEL LEGRAND (Pot Pourri) 250 F

pour GRANDE FORMATION DE JAZZ

Du répertoire Glenn Miller :

— Moonlight Serenade 90 F	— String Of Pearls 60 F
— Little Brown Jug 72 F	— American patrol 60 F

Les classiques du jazz :

— Sophisticated Lady 60 F	— Solitude 60 F
— Stardust 60 F	— Stormy Weather 60 F
— The Lady is a tramp 72 F	— How High the Moon 72 F
— September Song 72 F	— Bess You is my woman 72 F

De Michel LEGRAND :

— La Vaise des Lilas 72 F	— Lady Sing the Blues 72 F
---------------------------	----------------------------

Variétés, divers :

— DESAFINADO 72 F	— DIS LUI (Feelings) 70 F
— Stevie WONDER medley 70 F	— Guerre des Etoiles 70 F
— Vol du Bourdon (disco) 60 F	— 5ème Symphonie (disco) 60 F

NE MANQUEZ PAS le No d'OCTOBRE du Journal de la CONFEDERATION les Nouveautés 1980 vous y seront proposées.

Sortie en Octobre d'un important catalogue pour ensembles divers (culvres, bois, cordes) ainsi que nombreux solos.

Demandez nos catalogues pour Harmonie, Orchestre à Cordes, orchestre Symphonique, Grande Formation de Jazz, ensembles et méthodes diverses.

H.M.M.O., 60, rue Racine, 59100 ROUBAIX

Les EDITIONS ALPHONSE LEDUC
présentent en exclusivité
les instruments musicaux scolaires



**INSTRUMENTARIUM
ORFF**

Catalogue complet
sur demande
Chez votre marchand
habituel
ou à nos magasins

A. LEDUC

Importateur exclusif
175, rue Saint-Honoré
75040 PARIS
CEDEX 01

SALON DE LA MUSIQUE - STAND 32

L'ENSEIGNEMENT DE LA MUSIQUE DANS LES ECOLES

par M. BOURGAULT-DUCOUDRAY

Nous commençons dans ce numéro la publication d'une conférence faite au Congrès de Nantes, le 12 juin 1905, par M. BOURGAULT-DUCOUDRAY, Officier de la Légion d'honneur, Professeur d'histoire générale de la Musique au Conservatoire de Paris, Président d'honneur de la Fédération Musicale de France.

Depuis qu'elle existe, la Fédération Musicale de France s'applique à créer entre les Sociétés un lien qui les unisse, à développer chez elles l'esprit de solidarité, en prenant en main la défense de leurs intérêts, en étudiant toutes les questions qui intéressent leur avenir.

Aujourd'hui, la Fédération se préoccupe de « l'enseignement musical dans les écoles primaires ». Je ne saurais trop la féliciter d'avoir soulevé cette question d'un intérêt « vital » pour le développement de la musique sur notre sol et pour l'éducation du peuple de France. Il s'agit de savoir si l'enseignement musical est assez bien organisé pour permettre à tous les Français de savoir lire la musique à « l'ivre ouvert ». Sans la possession de la « lecture musicale » sans la connaissance suffisante du « Solfège », il est impossible à nos sociétés d'aborder l'étude des chefs-d'œuvre. Or, il est bon, il est utile que l'âme populaire soit éclairée, réchauffée et vivifiée par la lumière du génie. Parmi les revendications les plus légitimes, il n'en est pas de plus sacrée que le « droit de l'Art ». Et, sous quelle forme d'âme du peuple peut-elle être mise en contact avec le Beau ? C'est par la « musique », bien plus que par tous les autres Arts. Car la « musique » est la langue du sentiment ; car le génie musical existe même chez les illettrés ; car la « mélo-

die », cet aliment essentiel du bonheur humain, a sa source mystérieuse au plus profond du cœur de l'homme. La faculté qui existe à peu près chez tous, à l'état latent, à l'état d'instinct, demande à être développée par un enseignement méthodique et raisonné.

Le « droit à l'Art » est reconnu par la loi, puisque l'enseignement musical est obligatoire dans toutes les écoles primaires de France. Malheureusement, cette loi, excellente en soi, est mal exécutée. Chose triste à dire, depuis 25 ans qu'elle a été décrétée, aucun progrès notable n'a été réalisé.

On a réuni beaucoup de commissions, on a provoqué l'éclosion de beaucoup de rapports, — moi-même, j'ai été invité à en écrire un, — mais comme cela arrive trop souvent, on s'est contenté de prendre des mesures, arrêtant de la main gauche le mouvement imprimé à la main droite.

Je voudrais montrer dans un exposé rapide qu'avec l'organisation actuelle, aucune amélioration sérieuse ne peut se produire. Je dirai ensuite ce qu'il y aurait à faire, selon moi, pour remédier au mal.

CHOIX DE LA METHODE

Comme je le disais plus haut, j'ai fait partie, dans ma vie, de

bien des commissions, ayant toutes pour but l'amélioration de l'enseignement musical dans les écoles.

Ce qui m'a frappé dans ces commissions, c'est une confiance superstitieuse dans la méthode. Que de discussions inutiles pour arriver à prouver que telle méthode vaut mieux que telle autre ! Selon moi, il n'y a pas de méthode si mauvaise qu'on ne puisse obtenir avec elle de bons résultats, si elle est appliquée par un bon professeur. Tant vaut l'homme, tant vaut la méthode ? Parmi toutes les méthodes qui ont lutté pour la prééminence, la plus ambitieuse, la plus envahissante, c'est la méthode Galin-Paris-Cheve.

Cette méthode, je la connais. Je l'ai vue employée de très près par Mme Cheve, qui, il faut le dire, était, comme son mari, une apôtre et dont je salue ici la mémoire. Cette méthode, je l'ai appliquée moi-même, quand j'étais pensionnaire à la Villa Médicis. Ayant entrepris de fonder une Société Chorale avec mes camarades peintres, sculpteurs et graveurs, qui tous ignoraient le B-A-BA du solfège, je résolus de me servir de la notation en chiffres. J'arrivai ainsi, au bout de peu de temps, à faire chanter les chœurs à mes camarades, qui n'avaient ni la volonté, ni le temps d'apprendre la musique par la méthode ordinaire. Je ne suis donc pas suspect, en parlant de cette méthode. Puisque je l'ai appliquée dans cette circonstance, c'est qu'apparemment j'en connaissais les avantages. Mais si l'emploi de la méthode Galin-Paris-Cheve peut être justifié quand on a affaire à des adultes trop âgés pour apprendre la musique par la méthode ordinaire, il n'a, selon moi, aucune raison d'être, quand on se trouve vis-à-vis de jeunes enfants qui ont devant eux un avenir suffisant pour entendre au développement normal et intégral de leurs facultés.

Ce que tout le monde a reproché à la méthode Cheve, c'est d'arriver à faire solfier par un moyen empirique, c'est-à-dire en dissimulant le mécanisme des modulations. Si la lecture est facilitée, puisque l'élève ne connaît qu'un seul ton, le ton d'ut, c'est au détriment de la culture du sens musical. N'est-ce pas un des éléments de la jouissance esthétique que la notion de la pluralité des tons et que la perception intime des relations qu'ont ces divers tons entre eux ? La beauté des modulations dans les œuvres du grand Beethoven ne constitue-t-elle pas une des faces de son multiple génie créateur.

N'est-ce pas atrophier dans une certaine mesure le sentiment esthétique que de répandre la notion d'un ton unique, quand la différence des tons au contraire, éveille l'image d'un parterre composé de fleurs aux coloris éclatants et variés ?

On dit que dans toute erreur il y a un grain de vérité. La méthode G.P. CH ne serait pas parvenue au degré de célébrité qu'elle a conquis, si elle ne contenait certains avantages.

Il existe dans cette méthode deux inventions qu'il faut louer sans réserve. La « langue des durées », créée par Galin, rend extrêmement claire et facile l'étude de la « mesure ». La méthode des points d'appui, perfectionnée par Mme Cheve, rend abordable à tous le maniement des « intonations » les plus difficiles.

Mais ces deux perfectionnements sont complètement indépendants de la notation en chiffres. Ils peuvent parfaitement être mis à profit par un professeur enseignant par la notation ordinaire. De bien, mais continuer ce moyen empirique à un âge où les facultés de réflexion et de raisonnement sont éveillées, c'est en paralysant le développement ; c'est rendre l'usage de ces facultés beaucoup plus pénible, quand on leur adressera un appel tardif, longtemps après leur éclosion.

Cet inconvénient est grave. Et il y en a un autre bien plus grand.

(A suivre)

S.A.C.E.M.

C.M.F.

AVENANT AU PROTOCOLE D'ACCORD signé le 6 février 1978

Entre : la Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique, et la Confédération Musicale de France.

Conformément à l'article 11 - Indexation - du protocole d'accord et compte tenu de l'évolution économique constatée au cours de l'année 1978, les forfaits et minima prévus :

— à l'article 5 « Concerts et Festivals » du protocole ;

— à l'Avenant signé le 7 avril 1978 « Kermesses », se trouvent ainsi modifiés pour l'année 1979 :

ARTICLE 5 - CONCOURS ET FESTIVALS

1) Les concours organisés par la Société suivant le règlement de concours de la C.M.F. :

- a) inchangé.
- b) pourcentages inchangés avec un minimum de perception ne pouvant en aucun cas être inférieur à :
 - pour les localités au-dessous de 10.000 hab. : 12 F.
 - pour les localités de 10.001 à 50.000 hab. : 24 F.
 - pour les localités au-dessus de 50.000 hab. : 36 F.

2) Les festivals organisés par la Société :

- a) inchangé.
- b) pourcentages inchangés avec un minimum de perception ne pouvant en aucun cas être inférieur à :
 - pour les localités au-dessous de 10.000 hab. : 15 F.
 - pour les localités de 10.001 à 50.000 hab. : 30 F.
 - pour les localités au-dessus de 50.000 hab. : 45 F.

AVENANT « Kermesses » (Barème VII du protocole)

Catégorie «A» - Sonorisation générale avec disques ou bandes magnétiques :

- Tarification Générale : 106 F.
- Education Populaire : 94 F.
- Education Populaire : 94 F.
- Confédération Musicale de France : 76 F.

En cas de participation d'une société musicale, d'un groupe de

majorités, d'un groupe folklorique — ces sociétés ou groupes ayant une audience locale — et/ou en cas de prestation d'enfants des écoles : retenir par société, groupe ou pour la prestation des enfants un forfait de :

- Tarification Générale : 41 F.
- Education Populaire : 35 F.
- Confédération Musicale de France : 30 F.

Ces forfaits devant s'ajouter aux forfaits « Sonorisation Générale », au cas où il y aurait également une sonorisation générale.

Catégorie «B» - Concert, spectacle de variétés donné à l'aide d'artistes d'audience locale autres que ceux mentionnés en catégorie «A» ou régionale (le barème ci-après inclut une éventuelle sonorisation générale avec disques ou bandes magnétiques) :

- Pourcentage : inchangé.
- Minimum :
- Tarification Générale : 201 F.
- Education Populaire : 176 F.
- Confédération Musicale de France : 150 F.

Catégorie «C» - Concert, spectacle de variétés donné à l'aide d'artistes d'audience nationale et/ou séance dansante (le barème ci-après inclut une éventuelle sonorisation générale avec disques ou bandes magnétiques) :

- Pourcentage : inchangé.
- Minimum :
- Tarification Générale : 335 F.
- Education Populaire : 292 F.
- Confédération Musicale de France : 250 F.

Toutes les dispositions de l'Avenant « Kermesses » (barème VII) et du protocole d'accord qui ne sont pas affectées par le présent Avenant conservent leur plein et entier effet entre les parties.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 5 juillet 1979.

Le Directeur Général de la Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique : J.L. TOURNIER, p.o. Le Directeur de la Promotion et des Contrats : Marc ALBINOLA.

Le Président de la Confédération Musicale de France : A. AMELLER.

CONSORTIUM MUSICAL Éditions COMBRE

24, Boulevard Poissonnière, 75009 PARIS

Tel. 824.89.24 - 246.52.22

PIANO : Méthodes - Études - Gammes

CLASSENS H.	Le Piano classique en 7 volumes (A à G)
DESCAVES L.	Le Piano classique en 4 volumes (1 à 4)
DE LAUSNAY	Le Piano classique hors-série Nos 20, 21, 22
BAUME	Arpèges
CLASSENS	Ma première méthode de piano
COULPIED-SEVESTRE	Mon clavier (célèbre méthode)
DECOMBES	Etude journalière des gammes et arpèges
DUMONT	Méthode
ESPERON LAMY	Le clavier
FOURNIER	Technique du pianiste. Complément à toutes les méthodes
HANON	60 exercices de virtuosité (édition originale revue par Classens)
MARTIN	Ecole du piano à 4 mains, 3 cahiers
NERINI Emmanuel	Gammes et arpèges
RAWSON	Tous les rythmes au piano
REUCHSEL	Une heure d'exercices
ROUGNON	Traité complet des gammes
"	Les cinq doigts
"	Le mécanisme
"	Le perfectionnement
ROUSSEAU	Gammes majeures et mineures
STAUB	Cours de piano 3 volumes
"	Gammes majeures et mineures (en feuilles)
SURLOPPE	Etude des gammes et arpèges pour les jeunes
WURMSER	Gammes en tierces
"	10 courtes études
"	15 petites études
"	Études de concert
ZIMMERMANN	Célèbres gammes

Alexander
heinrich
La flûte à bec de qualité

BOIS 30 MODELES 4 SERIES
de la soprano à la basse
doigtés moderne et baroque
SOLIST
MEISTER BOIS PRECIEUX
MEISTER
ROYAL

catalogue sur demande
chez votre fournisseur
ou chez

ALPHONSE LEDUC
AGENTS EXCLUSIFS
175, rue Saint-Honoré
75001 Paris 280.62.47
280.48.61 280.65.28



SALON DE LA MUSIQUE - STAND 32

Manifestations 1979

CONGRES

30 Septembre	LES SABLES-D'OLONNE (Vendée)	61ème Congrès de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest	M. ALLARD, Secrétaire Général de la Fédération de l'Ouest, 59, Bd Ampère, 65100 LES SABLES-D'OLONNE.
30 Septembre	MOLSHEIM (Bas-Rhin)	Congrès annuel de l'Association des Sociétés Chorales d'Alsace	M. André ILLER, Route de Dachstein, 67120 MOLSHEIM. Tél. 38.56.28.
7 Octobre	SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE (Savoie)	Assemblée générale de l'Union Départementale de la Savoie	M. Maurice ADAM, "L'Eden", 2, rue Paul-Verlaine, 73100 AIX-LES-BAINS.
14 octobre	LANESTER (Morbihan)	Congrès de la Fédération Musicale de Bretagne	Mme André CHALUMEAU, secrétaire fédérale, 71, avenue de Rebels, 77120 COULOMMIERS, Tél. 403.05.58.
14 Octobre	BOISSY-LE-CHATEL	Assemblée Générale de la Fédération Départementale des Sociétés de Musique de Seine-et-Marne	M. André BRUNET, 28210 SAINT-SORLIN-EN-VALLOIRE.
14 Octobre	ROMANS (Drôme)	Assemblée générale de l'Union Départementale de l'Ardeche	M. Henri COMBIER "Le-Mas-Saint-Jean", 07800 VALS-LES-BAINS.
21 Octobre	ARDECHE	Congrès de la Fédération Moselle et Meurthe-et-Moselle	M. LAFOND, 3 bis, avenue du Président-Kennedy, 57000 METZ.
21 Octobre	SAINT-AVOLD (Moselle)	Congrès de la Fédération de Normandie et d'Eure-et-Loir	M. André PETIT, 100 ter, boulevard Herbet-Fourmet, 14101 LISIEUX, Tél. 62.18.47.
21 Octobre	ALENÇON (Orne)	Assemblée Générale de l'Union Départementale du Rhône	M. André VETTARD, Président de l'U.D. du Rhône, 284, rue Vendôme, 69005 LYON.
27 Octobre	LYON (Rhône)	Assemblée générale de l'Union Départementale de la Haute-Savoie	M. Paul DELZANT, Caisse d'Épargne, 74000 ANNECY.
28 Octobre	EVIAN (Haute-Savoie)		

DEJA PREVUS POUR 1980

1er Juin 1980	LA COURONNE (16)	Festival de Musique et Majorettes	Mme ETOURNEAU, mairie de LA COURONNE (16400).
8 Juin 1980	NAZELLES-NEGRON (Indre-et-Loire)	Concours National	M. Maurice BOURASSE, 7, rue Camille-Berton, NAZELLES-NEGRON, 37400 AMBOISE.
15 Juin 1980	MONTIGNAC (Charente)	Festival	M. Firmin CHARRIER, 16330 SAINT-AMANT-DE-BOIXE.
8 Juin 1980	AUBETERRE-SUR-DRONNE (Charente)	Festival de Musique et Majorettes	M. Robert LACOSTE, Quartier Pilsance Aubeterre-sur-Dronne, 16390 SAINT-SEVERIN

petites annonces

Payables d'avance conformément au tarif ci-après : à compter du 1er juin 1979 :

de 1 à 5 lignes	60 F
de 6 à 10 lignes	110 F
de 11 à 15 lignes	160 F
de 16 à 20 lignes	210 F

Ces prix s'entendent T.V.A. et toutes taxes comprises. La ligne comporte 32 lettres, signes ou intervalles.

Les personnes intéressées par les annonces portant la référence « Ecrire au Journal sous le No... » doivent obligatoirement mettre leur correspondance dans une enveloppe timbrée, sans adresse. Les enveloppes non timbrées ne seront en aucun cas transmises.

La première enveloppe doit être placée dans une seconde enveloppe à l'adresse de la C.M.F. (Journal No...), 121, rue La Fayette 75010 PARIS.

OFFRES D'EMPLOI

■ Cherche Agent exploitation chauffage, 30.35 ans, titul. si poss. CAP électricien, plombier, chauffagiste. Préférence à musicien trombone à coulisses. Stablié si sérieux. Début 2.800 F, fin de carrière 4.000 F. URGENT. Ecrire : A. SENECLAUZE, Secrétaire Harmonie Municipale, 07300 TOURNON.

■ Ecole de Musique d'Orthez cherche professeur de clarinette à temps partiel. Adresser candidature à M. CARPENTIER, Ecole de Musique, 64300 ORTHEZ.

■ Harmonie 1ère division recherche instrumentistes. Divers emplois assurés dans industrie métallurgique. S'adresser à M. BOUTTE, Directeur de l'harmonie, 21500 MONTBARD.

■ URGENT : Ville de Montier-en-Der (Hte-Marne) cherche retraité pour assurer la fonction de Sous-Directeur de son Harmonie. S'adresser à M. le Maire, mairie de Montier-en-Der et au directeur Denis ZAMBAUX, rue de Puits, 52220 MONTIER-EN-DER, tél. (25) 04.25.07.

■ Recrute pour son Ecole de Musique un Professeur de solfège pouvant également enseigner un instrument : flûte, saxo, trombone. Emploi à 16 heures. Convierait à musicien retraité. Ecrire M. DUTHIL, Directeur de l'Ecole de Musique, rue des Ecoles 60400 SAINT-NICOLAS-GRANVILLE. Prise de fonctions : 1er octobre 1979.

■ URGENT : Les Editions Choudens 38, rue Jean-Mermoz, 75008 Paris, recherchent un employé pour s'occuper de matériel d'orchestre. Connaissance de la Musique indispensable. Sérieuses références exigées.

■ Ville de l'agglomération Lyonnaise (40.000 h.) recrute un professeur de clarinette à l'Ecole Municipale de Musique, qui sera responsable de l'Harmonie locale (Association) : 80 exécutants - Temps complet. Ecrire à M. le Maire, Hôtel de Ville, 69800 ST-PRIEST avec curriculum vitae. Recrutement immédiat possible.

■ Harmonie Municipale 1ère Division, 1ère Section, Ville 10.000 hab., recherche instrumentistes trombone basse contrebasse. Emplois offerts menuisiers ébénistes traceurs, machinistes, toupilleur horizontal sur bois. Possibilité formation. Poss. logement. S'adresser Président HOULLON J., rue de la Vaux, 88300 NEUFCHATEAU, tél. (29) 94.12.98.

■ Société VANDOREN recherche musicien pour essai et contrôle de qualité d'anches et béc pour clarinette et saxophone. Société VANDOREN, 56, rue Lepic, 75018 Paris. Tél. 257.94.40.

CONCOURS

■ Ville de VENDOME (Loir-et-Cher) 20.000 habitants, recrute par voie de concours sur titres Professeur de TROMBONE et TUBA à temps complet, assumant également fonctions de sous-directeur Ecole de Musique. Adresser curriculum vitae et situation de famille à M. le Maire de 41100 VENDOME. Le concours aura lieu courant OCTOBRE.

DEMANDES D'EMPLOI

■ Saxophoniste 24 ans, 1er Prix de Conservatoire, Soliste dans une Harmonie en Division d'Honneur, cherche place de professeur. Ecrire au journal sous No 227.

■ Cherche direction Harmonie ou Fanfare avec direction Ecole de Musique ou professorat Ecole. Grande expérience. Possède tous les diplômes requis pour ces emplois. Veuf, 55 ans, sans enfants à charge. De préférence Sud-Est ou Sud-Ouest. Ecrire au journal sous No 225.

■ 33 ans, Prix Conservatoire Flûte, Solfège. 12 ans enseignement. Employé municipal recherche enseignement ou direction. Ecrire au journal sous No 226.

■ Chef de Musique Infanterie cherche direction Ecole de Musique, Harmonie, Symphonie, Chorale. Nombreuses références. Ecrire au journal sous No 228.

OCCASIONS

■ Vends : Saxo-ténor, Selmer doré FA dièse aigé, étui, Marck VI, neuf. Saxo-baryton Selmer doré LA grave, étui, parfait état. Ecrire au journal sous No 229.

■ Musique de Saint-Péray (07130) vend en bon état : 2 basses Si b nickelées, 1 trombone à pistons argenté. Prix 1/3 du neuf. Ecrire L. BLANC.

■ Vends Harpe Russe modèle 601, parfait état. Prix 25.000 F. 4 colonnes de sonorisation et amplificateurs pour guitare. Michel TREMBLAY, 269, route de Saint-Joseph, 44300 NANTES, tél. (40) 49.66.73 et 81.34.33.

■ Cherche à vendre env. 60 costumes et casquettes, veste et pantalon bleu pétrole, très peu servi. Prix intéressant. Envoi franco spécimen sur demande à M. LEBER, 131 ter, rue de la Libération, 76170 LILLEBONNE téléph. (35) 38.03.31.

DIVERS

■ Achèterais saxo-soprano forme alto et tous instruments bon état ou à remettre en état, préférence saxophones, clarinettes. A vendre 2 saxos ténor état neuf (Selmer) avec étuis neufs moitié prix du neuf ; un lot d'orchestrations d'harmonie et de symphonie ; un Cor d'harmonie. Ecrire au journal sous No 230.

DIVERS

■ COURS D'HARMONIE Classique et pratique par correspondance en 40 fascicules. Ecr. pour renseignements : M. R. SALMON, 72, rue de Berck, 62600 RANG-DU-FLIERS.

■ Nous recherchons tous instruments de musique, veuillez adresser vos offres par écrit à Jacques WATMANN, 4, rue de la Mission Marchand, 75016 PARIS.

ENTRETIEN AVEC JACQUES TOULON

Premier Prix du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris. Ex-trombone solo du grand orchestre de la Garde Républicaine. Soliste de l'Orchestre de Paris. Professeur au Conservatoire National de Région de Paris. Professeur à l'Ecole Normale de Musique de Paris. Professeur au Conservatoire National de Montreuil.



A l'occasion de la sortie aux Editions Robert Martin d'une méthode progressive de trombone à coulisse, nous sommes allés poser quelques questions à son auteur Jacques Toulon, pour mieux le connaître et comprendre l'importance qu'il donne à l'enseignement de son instrument. (Suite page 7)

Pour les Sociétés de Musique voyageant avec leur autocar

S. C. T. T. V. TRANSATOUR

L'Agence officielle de la Confédération Musicale de France propose un séjour à PARIS de deux jours avec visite de Paris et de Versailles, avec guide, tour sur la Seine en bateaux-mouches, hôtel et repas. Possibilité d'organiser une soirée au théâtre sur demande. Au prix de 167 F par personne (groupe de 40 personnes minimum)

Pour tous renseignements : S.C.T.T.V. TRANSATOUR, 34, rue de Lisbonne, 75008 PARIS — Lic. 183 — Tél. 563-83-37

DRAPEAUX A. S. ROBERT

26 600 TAIN-L'HERMITAGE
Orléans. Tél. 08.24.87



ENTRETIEN

avec J. TOULON

(suite)

QUESTION : Comment avez-vous débuté dans la musique ?

J. TOULON : Ce sont mes parents qui m'ont appris la musique. Nous habitons près de Coulommiers et, à cette époque, il n'y avait pas d'école de musique. Ma mère m'enseignait le solfège et le piano, mon père me donnait quelques notions de violon. Mon frère jouait du saxo et de la clarinette. Nous constituions un petit orchestre d'amateurs en famille.

QUESTION : Comment êtes-vous arrivé au trombone ?

J. TOULON : C'est vraiment par hasard. La fanfare de Mouroux, mon village, manquait de trombonistes ; son chef m'avait confié un instrument et j'avais pris quelques leçons chez un musicien amateur, Lucien Liénard. Cet homme dont l'enseignement m'avait été très précieux est mort à l'âge de quarante et un ans.

Il était pour moi un ami, un grand ami. Pour satisfaire ses dernières volontés, j'ai joué pour lui le solo de Mireille au moment où son cercueil est descendu pour toujours en terre. Je me suis retrouvé tout seul avec huit ou neuf mois de trombone derrière moi. Quelques conseils ça et là m'ont aidé mais j'ai travaillé sans méthode bien déterminée.

QUESTION : Qu'est-ce qui vous a poussé à vouloir faire du trombone en tant que professionnel ?

J. TOULON : La première note sur mon instrument m'a donné le désir de me consacrer à la musique. J'ignorais comment j'y parviendrais mais j'étais persuadé d'y arriver. Un jour de marché à Coulommiers nous avons rencontré un ancien ami de mon père, Arthur Manouvrier alors Président de la Confédération Musicale de France. Nous lui avons parlé de mes intentions et très gentiment il s'est chargé de faire mon éducation dans ce domaine. Il m'a fait travailler ; c'est avec lui que j'ai découvert la musique. J'avais dix-huit ans.

Monsieur Manouvrier m'a présenté à Pierre Clément, trombone à La Garde chez qui je suis venu deux fois par mois, prendre des leçons.

Pour mieux me consacrer à l'étude du trombone et surtout pour que cela ne coûte pas trop d'argent à mes parents, j'ai décidé de m'engager à la Musique des Troupes Coloniales que dirigeait Jean Avignon. Malgré le nombre important de trombonistes, j'ai quand même été admis, moi le petit amateur de campagne, et ce, grâce à Jean Avignon qui voyait en moi un bûcheur et un garçon plein d'ambitions. Je dois à cet homme ma carrière. Je travaillais jusqu'à dix heures par jour pour rattraper le temps perdu. Je me suis inscrit au cours de M. Pichureau à la mairie du Xème arrondissement et je suis rentrée assez rapidement au Conservatoire National dans la classe de maître Lafosse. Durant les trois ans que j'ai passés auprès de cet homme merveilleux, j'ai appris ce qu'est l'Art de la Pédagogie.

QUESTION : Quand êtes-vous devenu professionnel et quelles sont les activités qui ont marqué votre carrière ?

J. TOULON : Alors que j'étais encore au Conservatoire, j'ai été admis à la Musique de La Garde pour remplacer Pierre Clément décédé lui aussi prématurément. J'avais vingt-deux ans et je commençais ainsi dans le métier.

Lorsque Gérard Pichureau a été nommé professeur, rue de Madrid, je lui ai succédé comme soliste à La Garde ; ses responsabilités ont commencé.

En dehors de La Garde je faisais partie des Concerts Pasdeloup puis je suis entré comme soliste chez Colonne, et j'ai été admis à l'Orchestre de Paris dès sa création.

Depuis le début de ma carrière je joue dans de nombreux orchestres de musique de chambre ; ce-la m'a apporté beaucoup, malgré le peu d'œuvres où figure le trombone.

Je suis d'avant garde avec improvisations et tout le reste.

QUESTION : Et la pédagogie ? Quelle est votre méthode d'enseignement ?

J. TOULON : J'ai la chance

depuis des années d'avoir des élèves de tous milieux et de tous les âges dans les Conservatoires et Ecoles où j'enseigne. C'est très important pour percevoir les réactions devant certains points particuliers. Il faut savoir adapter les exercices en fonction de l'élève afin de lui apporter les éléments nécessaires à sa formation, sans détruire sa personnalité. J'ai horreur des instrumentistes faits à l'emporte-pièce. Je respecte ce que m'ont appris mes maîtres mais j'ajoute quelques détails dans le travail de base, notamment sur les mises en lèvre et l'entretien de la forme. Cette méthode : « J'apprends le Trombone » répond à ce qui manquait jusqu'à présent. On y trouve le moyen d'accéder à l'aigu, de faire le legato et bien d'autres choses sans éprouver de difficultés, avec aisance et en douceur.

De nombreux petits morceaux connus ou inédits, certains étant édités avec accompagnement de piano, viennent agrémente les leçons. Et c'est ce que les élèves demandent. J'insiste sur le fait qu'un élève doit jouer de suite avec l'accompagnement, en public si cela est possible, et très souvent.

QUESTION : Que pensez-vous des cours donnés en groupes ?

J. TOULON : Un élève doit assister à la quasi-totalité du cours quand celui-ci est donné dans une école de musique, surtout si le professeur n'est pas avare de démonstrations sur son instrument. C'est profitable et stimulant. Un exemple donné est valable pour tous. Pour en revenir aux cours collectifs et dans les endroits où il n'y a pas d'écoles spécialisées, je serais partisan qu'on organise des rencontres où il serait possible que les trombonistes d'une région fassent plus ample connaissance avec tout ce qui touche au trombone professionnel. Pour ma part, je propose de me déplacer pour venir discuter de cette méthode avec les intéressés et montrer comment mettre au point un concerto ou un trait d'orchestre.

Mon seul désir est de rendre agréable l'enseignement du trombone, d'apporter de bonnes bases, celles qui permettent d'accéder avec facilité au but que l'on s'est assigné et aussi, de faire entendre le trombone au même titre que les autres instruments avec des morceaux faciles mais plaisants lorsqu'ils sont bien interprétés.

6ème SALON DE LA MUSIQUE

Le 6ème Salon de la Musique se tiendra au Parc Floral de Paris du 19 au 23 septembre. A cette occasion, 4 concerts exceptionnels gratuits de l'Orchestre National de France sous la direction de Léonard Bernstein seront offerts au public :

— Théâtre des Champs-Élysées ; mardi 11 et mercredi 12 septembre, à 20 h 30 : Leonard Bernstein : Suite « On the Waterfront » Danses Symphoniques de West Side Story. Rachmaninov : Concerto pour piano et orchestre No 3, soliste : Alexis Weissenberg.

— Radio-France - Grand Auditorium : jeudi 20 et vendredi 21 septembre, à 20 h 30. Leonard Bernstein : Songfest, création en France. Enregistré par Antenne 2.

— En direct sur France Inter les 11 et 21 septembre.

Invitations à retirer pour chaque concert : au Théâtre des Champs-Élysées, le jeudi 6 à partir de 11 h, pour les concerts du 11 et du 12 septembre. A Radio-France, le vendredi 14, à partir de 11 h, pour les concerts du 20 et du 21 septembre.

Octobre 1978

Editions Henry LEMOINE

17, Rue Pigalle, 75009 PARIS - Tél. 874-09-25

Extrait du Catalogue général

ENSEIGNEMENT

SOLFÈGE

- Collection « Solfège des Solfèges » : 35 volumes, avec et sans accompagnement de piano, très facile à très difficile.
- Très grand choix de solfèges divers : Absil, Berthelot, Bournonville, Damase, Dandelot, Dupré, Fétis, Gevaert, Jay, Jongen, Lannoy, Lantier, Manen, Meunier, Mein, Noël-Gallon, Passani, Pennequin, Plé, etc...
- Textes musicaux à chanter (Fleurant et Volrpy), Vol. 1A, en clé de Sol, (étude du solfège sur des phrases musicales empruntées à toutes les époques).

DEVOIRS

- Les Devoirs (S. Sohet) En 4 cahiers.
- Devoirs de concours (A. Vignolo) En 3 cahiers.

DICTÉES

- 60 Dictées à 1 ou 2 voix alternées (Bournonville).
- 250 Dictées progressives (Bournonville).
- 100 Dictées à 2 voix (Dandelot).
- 100 Dictées d'accords progressives (Dautremér).
- 500 Dictées graduées (Grandjany).
- Cours de dictées, en 6 cahiers (Lavignac).
- 60 Dictées d'intervalles et d'accords (Noël-Gallon).
- 100 Dictées à 2 voix (Sohet).
- etc...

HARMONIE

- Technique de l'harmonie (G. Caussade) En 2 volumes.
- Cahier de textes pour l'analyse harmonique (Dandelot) En 2 volumes.
- Résumé du cours d'analyse harmonique (Dandelot).
- Résumé du cours de construction musicale (Dandelot).
- 40 Leçons d'harmonie (Friboulet) En 2 volumes.
- Traité d'harmonie, pratique et théorique (Gevaert).
- Cours d'harmonie théorique et pratique (Lavignac).
- Précis sur la transposition (Woestyn).

INSTRUMENTATION - ORCHESTRATION

- Traité d'instrumentation et d'orchestration (H. Berlioz).
- Nouveau traité d'orchestration à l'usage des harmonies, fanfares et musiques militaires (D. Dondeyne - F. Robert).
- Technique de l'orchestre moderne (C. M. Widor).
- Nouveau traité d'instrumentation (Gevaert).

OUVRAGES THÉORIQUES

- Théorie complète de la Musique (Danhauser).
- Questionnaire, appendice à la théorie (Danhauser).
- Abrégé de la théorie (Danhauser).
- Traité de théorie musicale (Fontaine).
- Principes élémentaires de théorie musicale (Fusté-Lambezat).
- Théorie de la Musique (Lavignac).
- Questionnaire encyclopédique de théorie musicale (Sohet).
- Problèmes musicaux (Woestyn).
- 500 questions de théorie musicale (Woestyn).
- Grammaire du rythme musical (Aubanel).
- Intonations et rythmes (Dindale).
- Traité pratique du rythme (Fontaine).
- 60 leçons de solfège rythmique (Gervais).
- 20 leçons de solfège rythmique (Lantier).
- 30 leçons de rythme et de chant (Legron).
- Exercices de solfège rythmique (Passani).
- Etude de l'audition (Dandelot). En 5 cahiers.
- L'apprenti musicien (Vergnault).
- Exercices sur les intervalles (Woestyn).

VIOLON

- Méthode complète et progressive (Alard).
- Le travail pratique des gammes (Espejo).

VIOLONCELLE

- Méthode complète (Lee).

CLARINETTE

- Au service du clarinettiste, méthode complète (Y. Didier).
- Etude des gammes et des principaux accords (Y. Didier).

FLUTE

- Méthode élémentaire pour la flûte traversière (P. Y. Artaud).
- Exercices journaliers (Hériché).

HAUTBOIS

- Méthode (Brod).
- 20 études, extraites de la mélodie (Brod).

BASSON

- Nouvelle technique du basson (Dhéryn et Pierné).
- 18 études (Gambaro).

COR

- Méthode complète (Charlier).
- 45 études de déchiffrement et de transposition (Connord).
- La technique journalière du corniste (Lavet).

SAXOPHONE

- Le saxophone en jouant (J.-M. Londeix), en 4 cahiers.
- Exercices mécaniques pour tous les saxophones (J.-M. Londeix).
- Les gammes conjointes et en intervalles pour tous les saxophones (J.-M. Londeix).
- Le détaché (staccato) aux saxophones.

TROMBONE

- 25 études méthodiques préparatoires et élémentaires (Dhelemmes).

PERCUSSION

- Introduction à l'étude de la percussion (Courtoux).

ACCORDEON

- Cours complet de lecture à vue (Abbott). En 2 cahiers.
- Lecture à vue, pour débutants (Rullier).
- Technique de l'accordéon (Rullier).
- 20 études faciles pour 2 accordéons de concert, d'après Bertini (Abbott).
- 26 petites études faciles et progressives, d'après Bertini (Abbott).

GUIRE

- Méthode (Aguado).
- Méthode (Carulli).
- Tableaux d'accords (Borello).
- Le guide du guitariste (Rossier).
- 25 études (Carcassi).

METHODES PARES

- Collection de méthodes, gammes et exercices pour les instruments en usage dans les Harmonies et Fanfares. (Flûte hautbois, clarinette, basson, saxophone, trompette à pistons, cor à pistons, cor à pistons, clairon, trombone à pistons, trombone à coulisse, petit bugle, bugle, alto, baryton, basse, contrebasse, instruments à percussion).

- Fourniture rapide de tous fonds français et étrangers -

fédérations régionales

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du président de chaque Fédération.

Les articles adressés par les Sociétés directement à la GMF ne seront pas publiés.

Il est rappelé que ces textes ne doivent pas être des brouillons. Ils doivent être présentés d'une façon absolument correcte.

Pour chaque article, utiliser une feuille différente de papier sans en-tête, de format normal 21 x 29,7.

Indiquer en haut et à gauche sur des lignes successives :

- le nom de la Fédération ;

- le nom du département (s'il s'agit d'une Fédération régionale) ;

- la ville où a lieu la manifestation ;

- la titre de l'article.

Utiliser seulement le recto du papier et laisser une marge de 4 cm à gauche et un intervalle suffisant entre les lignes ;

Ne pas utiliser d'abréviations.

Les textes qui s'écarteront par trop de ces indications pour valent être retournés à l'envoyeur.

Pour toute photographie publiée dans cette rubrique, le cliché sera facturé à la Fédération intéressée.

Les Sociétés qui ont décidé d'organiser un Concours sont priées de le signaler à la C.M.F. au début de la saison musicale, de façon que les Sociétés intéressées puissent prendre leurs dispositions en temps voulu

ATTENTION !

Nous vous rappelons ci-dessous l'Article 12 du Règlement des Concours de Musique :

Art. 12 : Durée de validité du classement. — Toute Société désirant participer à un concours devra obligatoirement se faire inscrire dans la Division et la Section auxquelles elle appartient en vertu du classement résultant du dernier concours auquel elle a pris part. Ce classement ainsi que l'année et le lieu du concours correspondant, doit figurer sur le Livret d'Identité.

Les Sociétés classées dans les divisions d'Honneur, d'Excellence et Supérieure restant cinq années sans participer à un concours, perdront leur classement.

alpes-maritimes

COMMUNIQUE

La Fédération des Alpes-Maritimes a le plaisir de faire savoir que l'Orchestre à plectre, de l'Ecole de Musique de Roquebrune-Cap-Martin, dirigé par M. Paul Michelot, a obtenu son classement en Première Division, Première Section, au cours d'une soirée qui a eu lieu le 16 juin dernier dans la salle des fêtes de Roquebrune, en présence d'une assistance nombreuse et intéressée par un programme de choix : cette formation qui compte 15 mandolines, 5 mandoles, 3 guitares et 2 accordéons a interprété deux œuvres de son répertoire. Sur un Marché Persan et Kotelbey, La Princesse Tragique de Roger Coltaux puis, en lecture à vue, Barbal Czardas, composition inédite de Marius Ausello.

Le jury composé de MM. Scotto, président de la Fédération, Mathon, Secrétaire Général et Porro, premier prix de flûte et professeur au Conservatoire Municipal de Menton s'est prononcé unanimement pour le classement en première division et n'a pas ménagé ses félicitations à M. Paul Michelot.

ardennes

ACTIVITES DE JUILLET

(1er au 15)

L'activité fédérale notoire s'est limitée à la réunion, le 7 juillet, des directeurs et des membres de l'Harmonie Départementale des Juniors, qui se sera produite une quatrième fois, avec son programme 1979, à Carignan, le samedi 22 septembre.

Le programme 1980 a été arrêté avec :

Première partie (classique) :
1. Le Caïd ; 2. L'Italienne à Alger, Rosini ; 3. La Valse de l'Empereur, Strauss ; 4. Vêronique, Messager ; 5. Mélodie en fa, Rubinstein ; 6. Le Grenadier du Caucase.

Seconde partie (variétés) :
1. Trotka, J. Devogel ; 2. Variétés, Fantasia, J. Darling ; 3. Brazil, A. Barroso ; 4. Rhapsodie Française, S. Adaloua, F. Lopez ; 5. Intermezzo (Musique aux quatre vents), Roger-Roger ; 7. Pépita, J. Devogel.

Les répétitions devant reprendre le dimanche 18 septembre à la salle Paul-Dauchy de Nouzonville.

Les examens de musique se sont achevés, avec notamment 47 candidats de Nouzonville et 8 de Neufmanil, au Siège de l'Union Musicale de Nouzonville qui a décerné 45 mentions ; à l'harmonie de Warcq qui a primé 16 solfégistes, 10 instruments et 9 fanfares.

Toutes les sociétés ont terminé leurs sorties du début d'été avec les retraites aux flambeaux du 13 et cérémonies du 14 :

- « La Mouzonnaise » donnant son premier concert « classique » à une kermesse ;

- « Les amis réunis » de Bogny-sur-Meuse s'étant costumés et grimés pour la fête des écoles.

- L'Harmonie Municipale de Sedan ayant animé la fête de Gialre et donné un « Concert 1900 » (en costumes d'époque) pour la fête nationale ;
- L'Harmonie S.N.C.F. de Charleville-Mézières, la Fraternelle de Margut (2 communes chacune) « Les enfants d'Yvois » (5 communes), la Fanfare de Neufmanil (2 communes) ayant permis des célébrations relevées du 14 juillet.

Signalons aussi que le premier disque enregistré de l'Orchestre de Tannan dirigé par M. Jacques Moscato, directeur de l'harmonie municipale de Charleville-Mézières a été mis en vente et dédié par lui au chef-lieu et que l'harmonie municipale de Vouziers a perdu celui qui fut son vice-président durant 31 ans, M. Ernest Grassier, Verdunois de naissance.

Déjà, le groupe musical l'Indépendant de Nouvion-sur-Meuse prépare le 6ème congrès de la F.M.A. qui aura lieu dans cette ville, le 18 mai 1980.

tention des dames des congressistes qui ont eu ainsi l'occasion de visiter une poterie à Soufflenheim, le Gros-Chêne et le Musée Alsacien de Haguenau.

A 9 h précises, le Président M. Hausherr a donc souhaité la bienvenue aux très nombreux dirigeants et membres des sociétés et après avoir invité l'assemblée à observer un moment de silence pour honorer la mémoire des membres décédés depuis la précédente Assemblée générale de mai 1977 à Colmar, le Président a ouvert la session avec un vibrant et en même temps paternel plaidoyer en faveur de la musique populaire et folklorique sans laquelle l'Alsace ne serait plus l'Alsace. L'adage « l'union fait la force » se vérifiant toujours, le Président a exhorté les congressistes à poursuivre et à amplifier encore leurs efforts et leur dévouement afin de donner une image plus éloquente encore de notre activité, entièrement bénévole, en faveur de la musique et en faveur de notre belle jeunesse. Ayant accueilli entre temps, M. Lazarus représentant M. Granveau, Sous-Préfet empêché, ainsi que M. Walter représentant le Maire en mission à l'étranger, et salué la brève apparition de M. Sautter, Président de l'Agence Culturelle et Technique, M. Hausherr a une fois de plus lancé un appel aux instances régionales et nationales afin qu'un soutien financier soit enfin accordé à nos associations, la musique pratiquée par des amateurs et dont le niveau est en nette progression méritant eux aussi une part des crédits importants dont disposent les dispatheurs. Aussi est-il vivement souhaité que la nouvelle Charte Culturelle d'Alsace, sur le point d'être élaborée, prévoit un soutien raisonnable pour nos associations.

La parole a ensuite été donnée au responsable administratif de la Fédération qui a rappelé le chemin parcouru depuis la sortie du tunnel en mai 1975, l'équipement du nouveau bureau de la place Broglie (où le sousigné assure la permanence depuis lors tous les lundis et vendredis, de 15 à 18 h comme il s'était engagé à le faire), la lente mais méthodique remise en ordre de ce qui avait été récupéré comme archives, la création d'un fichier, etc.

Petit à petit et toujours en plus grand nombre, les responsables de nos sociétés ont alors pris conscience qu'après le virage pris en mai 1975 et le nécessaire rodage du nouveau comité directeur qui s'est réuni depuis lors à la cadence de 4 fois par an, la Fédération possède maintenant une assise saine, l'intendance voulant se montrer à la hauteur des remarquables efforts déployés au sein des deux U.D. et des différents Groupements pour la formation des jeunes, les concours élèves, le concours supérieur, les cours de direction, etc.

Ceux qui se dévouent pour l'agencement des affaires de la Fédération (MM. Ohmann, Wengler et le sousigné) partagent donc aussi les satisfactions relevées sur le terrain, et sur ce plan M. Schutter a voulu rappeler aussi la brillante ascension de l'une de nos sociétés, l'Orchestre d'Harmonie de l'Electricité de Strasbourg qui a accédé, tout comme l'a fait précédemment l'Harmonie des Mines de Potasse d'Alsace, au niveau le plus élevé sur le plan national, la Division d'Honneur qui comporte maintenant 5 phalanges dont 2 d'Alsace, un beau score en vérité. Des doléances il y en a aussi, notamment parce que les responsables des sociétés laissent le bureau dans l'ignorance des changements qui interviennent, ce qui ne les empêche pas de protester alors parce que tel journal ou tel bulletin ne leur parvient pas, les adresses n'étant plus exactes. Les dirigeants devraient aussi mieux respecter le délai de règlements des cotisations, la Fédération devant de son côté respecter les délais imposés par la Confédération. Les sociétés devraient en outre répondre un peu plus vite lorsqu'il s'agit pour les responsables d'organiser par exemple l'Assemblée générale. Après avoir remercié M. Schutter pour son rapport et son efficacité, le Président a insisté afin que les dirigeants ne compliquent pas le travail important par le bureau en rappelant aussi que nous ne disposons pas de personnel rémunéré.

Successivement les Présidents des deux Unions Départementales, M. Pfifferling pour le Haut-Rhin, ainsi que les Directeurs techniques correspondants, M. Lentz pour le Haut-Rhin, M. Koch pour le Bas-Rhin, ont dressé le bilan de leur louable activité ayant déjà abouti à des résultats remarquables sur le plan de la formation aussi bien de jeunes musiciens que de jeunes chefs de musique. Plus de 1.200 élèves ont participé aux concours organisés par les Groupements du Haut-Rhin en 1978, près de 700 dans le Bas-Rhin. Une quarantaine de musiciens suivent des cours de chefs de musique dans chacun des deux départements. A signaler aussi que le concours supérieur qui a eu lieu à Colmar le 15 octobre 1978 a révélé 3 jeunes talents du Haut-Rhin dont le niveau musical leur a permis de se risquer au concours d'excellence le 11 mars à Paris où ils se sont très

RÉPARATIONS
REMISE A NEUF
DE TOUS INSTRUMENTS
CUIVRE BOIS
Nickelage - Argenture - Vernis
Fabrication - Occasions
ARTISAN SPECIALISE
R. MAZERAU
89, rue N.-D.-de-Lorette
PARIS 9ème
Fournisseur
de la Garde Républicaine

honorablement classés. Le Président a vivement félicité les responsables œuvrant au sein des deux Unions Départementales en exprimant l'espoir de voir bientôt le Bas-Rhin rejoindre le Haut-Rhin qui s'était plus rapidement structuré.

La parole a ensuite été donnée au trésorier général M. Ohmann (encore un travailleur bénévole aussi dévoué que consciencieux comme le relève le Président) pour son rapport financier que les vérificateurs aux comptes ont d'ailleurs unanimement approuvé avant d'inviter l'Assemblée à donner décharge au trésorier ce qui fut fait également à l'unanimité. Aux remerciements qui lui a adressés M. Hausherr, M. Ohmann s'est empressé d'associer M. Peter, trésorier-adjoint, pour sa précieuse aide.

Le responsable de la publication de notre Bulletin fédéral Musique pour tous, M. Wengler, a fait part à l'Assemblée de ses préoccupations pour arriver à un équilibre financier de la parution de notre Bulletin et il invite une nouvelle fois les collègues du Haut-Rhin à ne pas laisser le seul Bas-Rhin se démener pour obtenir des annonces publicitaires sans lesquelles le déficit serait inévitable. Le déficit serait encore davantage inévitable si toutes les sociétés, comme le font quelques-unes, refusaient d'appliquer la décision qui a dû être prise dans l'intérêt général, à savoir : un abonnement par tranche de 5 musiciens plus 1 pour le Président plus 1 pour le Chef de musique. Ce n'est donc que si ces deux conditions sont remplies que notre Bulletin fédéral pourra continuer à paraître à un prix très modeste. M. Hausherr appuie et remercie M. Wengler qui fournit aussi beaucoup de travail puisque en plus il est notre préposé aux distinctions aussi bien de la Fédération que de la Confédération, ce qui n'est pas non plus une mince affaire.

Le point 11 de l'ordre du jour concernant le décharge à donner au Comité directeur, M. Hausherr a invité M. Lazarus à assumer pour un instant la présidence de séance et le représentant du Sous-préfet en a profité pour adresser des mots chaleureux à tous ceux qui se dévouent pour que vive la musique populaire et folklorique en Alsace, pour ensuite proposer à l'Assemblée de donner décharge au Comité directeur, décharge accordée unanimement.

L'élection d'un nouveau Comité directeur (après le retrait de M. Vorburger avec ses Sociétés d'Accordéon du Haut-Rhin et le retrait de M. Rickert pour raisons professionnelles, les deux postes qui leur avaient été attribués étant ainsi supprimés), l'élection du nouveau Comité directeur constatait alors simplement à confirmer le remplacement de M. Bohl (démissionnaire pour raisons professionnelles) par M. Rieth, et le remplacement de M. Stein (démissionnaire pour raisons de santé) par M. Neab. (M. Stampfler ayant pris la place début 1979 de M. Knoll, démissionnaire.) Après la désignation de la Commission de contrôle (MM. Bach, Lang et Vatter), la séance de travail, sans aucune fausse note, a pris fin comme prévu à 11 h 15, non sans que le Président informât les congressistes que la prochaine Assemblée générale bisannuelle, alternance Bas-Rhin-Haut-Rhin respectée, se tiendra à Rixheim le 3ème dimanche de mai en 1981 avec la conviction que cette journée haut-rhinoise sera marquée d'une nouvelle pierre blanche.

Déjà la Batterie et Musique Municipale était en place en parfait ordre devant le Théâtre Municipal où a eu lieu le transfert traditionnel du Drapeau fédéral par l'Harmonie Colmarienne qui en avait la garde depuis 1977, à la Batterie et Musique Municipale de Haguenau qui le conserva jusqu'en mai 1981. Une vibrante Marsillaise clôtureait cette remise avant que, musique en tête, les congressistes se dirigent vers le Monument aux Morts pour le dépôt d'une couronne et la cérémonie du souvenir à laquelle la phalange de M. Fischer a donné le ton de recueillement de circonstance.

Musique en tête, les congressistes également au pas cadencé, plus d'un s'étant à cette occasion remémoré avec émotion les défilés auxquels ils ont participé au temps où ils ont eu la chance de faire leur service national dans une musique militaire, hélas beaucoup moins nombreuses à présent, le

musiques d'alsace

BAS-RHIN

HAGUENAU

Assemblée Générale de la Fédération

La Fédération des Sociétés de Musique d'Alsace coiffe les deux Unions Départementales du Bas-Rhin et du Haut-Rhin. Conformément aux statuts l'Assemblée générale ne siège que tous les deux ans alternativement dans les deux départements. Donc après Colmar en mai 1977 (le compte rendu figure dans le No 304 du Journal confédéral), la charmante cité de Haguenau a été choisie pour l'Assemblée générale de 1979 qui a eu lieu le 20 mai.

Les organisateurs — la Batterie et Musique Municipale, son Directeur M. Fischer, avec son assistant M. Wigand, ainsi que M. Wengler, Président du Groupement de Haguenau — avaient annoncé que les itinéraires d'accès au point de rassemblement allaient être fichés et ils l'étaient en réalité par ces « flèches vivantes », en l'occurrence par des musiciens dans leur fringant uniforme postés aux bons endroits pour guider les congressistes. Le ton était ainsi déjà donné et il ne fallait que s'amplifier au fil des heures. La charmante cité de Haguenau accueillait à bras ouverts les représentants de la musique populaire et folklorique de toute l'Alsace.

Le rassemblement avait été sagement prévu près de la Salle des Corporations disposant d'un vaste parking d'où il était aisé de rejoindre le Théâtre Municipal que la Ville a bien voulu mettre à la disposition de la Fédération alors que deux cars se mettaient en route pour une promenade organisée à l'in-



TROMPETTES
TROMBONES
CORNS
CORS D'HARMONIE
CORNETS - TROMPETTES
CORS ALTOS
BUXES
SAXOPHONES
ALTOS
BASSES
CONTREBASSES
et leurs accessoires

Distributeur des cymbales
turques K. ZILDJIAN

Antoine Courtois
Paris

instruments de qualité artistique
8 RUE DE NANCY - PARIS 10^e - TEL. 607.77.85

cortège a été alors rendu à la Mairie où nous accueillait la gracieuse Mme Traband (le maire étant en mission à l'étranger) et M. Walter, adjoint au maire, pour un vin d'honneur apprécié dans l'allégresse par les participants au congrès en vérité beaucoup plus nombreux que prévu. M. Walter a saisi l'occasion pour donner quelques précisions sur la Ville de Haguenau (près de 30.000 âmes, ce que beaucoup de participants ignoraient), renseignements que M. Goetzmann, Président de la Musique Municipale de Betschdorf, a complétés en vantant aussi les charmes des environs de Haguenau avant de se rendre sur les rangs pour l'organisation de l'Assemblée générale de notre Fédération en 1983. M. Hausherr en a pris acte en appréciant comme il se doit cet élan de bonne volonté.

Dans la bonne humeur se sont ensuite attablés les plus de 300 inscrits au repas en commun à la Salle des Corporations où un succulent et abondant buffet (plat typiquement bas-rhinois que beaucoup de voisins du Haut-Rhin ne connaissent pas mais ont visiblement apprécié), repas durant lequel M. Robert Fischer et la Musique Municipale de Haguenau ont donné un remarquable échantillon de leur répertoire et de leur niveau musical, musique sérieuse d'abord suivie de dessert et au-delà par une musique d'ambiance que M. Fischer ne pouvait pas mieux choisir pour mettre la salle en fête, une fête familiale qui a mis les cœurs en joie. Pour la marche finale, M. Fischer a eu la délicatesse de passer la baguette à Mlle Rita Doers, première au palmarès avec la mention très bien aux examens qui ont récemment eu lieu à Haguenau (Mlle Doers s'avère être dans la ligne tracée par Mlle Michèle Loewenguth qui dirige depuis quelques années déjà la Société de Musique d'Engwiller et qui était également dans la salle). Le geste de M. Fischer symbolisait ainsi le chemin et le but que poursuivent tous ceux qui se dévouent au sein de notre Fédération : préparer au mieux la garde montante. Un grand bravo encore aux organisateurs de cette Assemblée générale.

E. SCHUTTER.

COMITE DIRECTEUR

du 20 mai 1979 au mois de mai 1981
Président honoraire, M. André Bord.
Président général, M. Justin Hausherr
Président administratif, M. Eugène Schutter.

Vice-présidents, M. Maechler, Président de l'Union Départementale du Bas-Rhin ; M. Pfifferling, Président de l'Union Départementale du Haut-Rhin.

Secrétaire, M. Schutter (par intérim).
Secrétaire adjoint, M. Eugène Wen-
gler.

Treasorier général, M. Ernest Ohlmann.
Treasorier adjoint, M. Lucien Petre.

Assesseurs (par ordre alphabétique) :
MM. J.-J. Boesart, Robert Bottomer,
Edouard Eymann, Jean-Paul Gall, Pierre
Kirchhof, Paul Langenfeld, Armand
Munch, Albert Neab, Oscar Nowak, Jo-
seph Obermesser, Léon Rieth, Jean-Paul
Schmitt, Gérard Stampfer, Jacques Ul-
mer.

Les deux directeurs techniques U.D.
sont de droit membres du Comité di-
recteur de la Fédération, à savoir :
MM. Ferdinand Koch (Bas-Rhin), Roger
Ientz (Haut-Rhin).

Commission de contrôle : MM. Bach-
Lang et Vetter.

centre

Notre Congrès 1979

Le Congrès annuel de la Fédération des Sociétés Musicales du Centre se tiendra le dimanche 14 octobre prochain à Domerat (Allier) dans des salles mises gracieusement à notre disposition par la Municipalité de la coquette Cité de la banlieue montluonnaise, ceci grâce à la demande de notre ami Philippe Murat, Président de l'Union Départementale des Sociétés Musicales de l'Allier, Vice-Président de notre Fédération.

Le Conseil d'Administration se réunira à 9 h avant l'Assemblée générale qui est fixée à 10 h.

L'ordre du jour, arrêté par le Comité de Direction lors de sa dernière réunion, sera adressé, en temps utile, à tous les Membres du Conseil d'Administration et à toutes les Sociétés fédérées, mais d'ores et déjà, retenue cette date.
Le Président Fédéral,
André RELIN.

ALLIER

VICHY

Festival interrégional

Le Comité des fêtes de Vichy avait réuni le 20 mai, huit sociétés de musique, afin d'animer pour un dimanche la Station thermale.

Ce festival interrégional, placé sous la présidence artistique de M. André Relin, Président de la Fédération des Sociétés musicales du Centre et Vice-président de la Confédération Musicale de France, groupait les sociétés suivantes :

— Harmonie Municipale de Saint-Pourcain-sur-Stouffe (Allier). Directeur, M. Robert Virlogeux ;

— Harmonie « Les Enfants de Chamillères » (Puy-de-Dôme). Directeur, M. Joseph Mojal ;

— Union Municipale des Musiques d'Auxerre (Yonne). Directeur, M. Georges Antoine ;

— Harmonie « Les Enfants de Saint-Priest » (Rhône). Directeur, M. Roland Adant ;

— Harmonie Municipale d'Aurillac (Cantal). Directeur, M. Paul Vidal ;

— Fanfare des écoles laïques « Les Amis Réunis » de Montceau-les-Mines Saône-et-Loire). Directeur, M. Roger Neotoux ;

— L'Harmonie Municipale de Pichy, Directeur, M. Jean Fonta ;

— La Société Musicale de Vichy. Directeur, M. Jean Erard.

Après un court défilé, en fin de matinée, destiné à créer une première ambiance de fête, les sociétés étaient reçues dans le salon d'honneur de l'Hôtel de Ville par la Municipalité. Après-midi, elles participaient, à tour de rôle, au concert donné dans le magnifique cadre de verdure de la source de l'hôpital. Un programme éclectique recueillit les chaleureux applaudissements du nombreux public qui se pressait autour du kiosque. Vers 18 h 30, toutes les sociétés se regroupèrent en un défilé général, empruntant les deux principales artères de la ville, pour aboutir dans le Jardin du Grand Casino où avait lieu la remise des récompenses par les personnalités de la Ville et l'exécution du morceau d'ensemble : Défilé Fédéral de A. Relin et G. Besson. La dialocation s'effectuait dans la joie et l'allégresse et chacun repartait enchanté de cette rencontre enrichissante toute empreinte d'amitié.

Très bonne journée à mettre à l'actif du Comité des Fêtes de Vichy qui, sous la présidence de Mlle Contoux, Adjointe au Maire et sous la dynamique et compétente impulsion de son Secrétaire général, M. Marcel Barthelot, multiplie à longueur d'année les manifestations populaires de qualité.

A. R.

SAINT-YORRE

Fête départementale

Le 19 juin se déroulait à Saint-Yorre, la première fête départementale de la musique depuis la création de l'Union Départementale des Sociétés Musicales de l'Allier.

Cette fête, organisée par l'Union Musicale locale, bénéficiait du soutien de la Municipalité de Saint-Yorre, du Conseil Général de l'Allier, de la Fédération des Sociétés Musicales du Centre, qui avait accordé son patronage, ainsi que de nombreux autres concours.

Le festival était placé sous la présidence de M. Philippe Murat, Président de l'Union Départementale des Sociétés Musicales de l'Allier.

Huit sociétés y participaient :
L'Union Musicale d'Arreuilles, La Semeuse de Cusset, l'Union Musicale de Lury-Lévis, la Fanfare Municipale de Montmarault, L'Indépendante de Saint-Germain-des-Fossés, la Fanfare de Souvigny et la Société Musicale de Vichy.

Réception, défilé, concert collectif, morceau d'ensemble, remise de récompenses, tel fut le déroulement des manifestations de cette journée consacrée à la Musique populaire et qui, par un temps ensoleillé, obtint le plus grand succès.

Il convient donc de remercier et de féliciter les organisateurs de ce festival qui restera dans les annales de la Cité Saint-Yorraise.

A. R.

CREUSE

LA SOUTERRAINE

Festival départemental

Après Evaux-les-Bains en 1978, c'est la Société Philharmonique de La Souterraine qui organisait le 1er juillet 1979, le festival départemental de musique de la Creuse, cette année. Toutes les sociétés fédérales du département y participaient auxquelles s'étaient jointes la Lyre d'Aligourdes (Indre), venue en voisine, l'harmonique — mais non moins talentueuse — Fanfare des Guales Sèches de Limoges (Haute-Vienne) et l'excellente Philharmonique de Bernhausen (Allemagne - Bade Wurtemberg), jumelée depuis plusieurs années avec nos Amis de La Souterraine et de Dun-le-Palestel.

Le Groupe de Majorottes « Art et Grâce » de La Souterraine prêtait son gracieux et artistique concours à cette manifestation et pour la première fois, nous avons pu applaudir l'Orchestre Junior de la Creuse, sous la direction d'Albert Lerouge, dont la bonne prestation laisse présager un heureux avenir pour la musique populaire de la Creuse.

Dix-sept groupements prenaient donc part à cette magnifique journée, organisée de main de maître par un Comité dynamique ayant à sa tête notre ami Gaston Moreau, Président de la Société Philharmonique de La Souterraine, dévoué Secrétaire de l'Union Départementale des Sociétés Musicales de la Creuse.

La température fraîche n'empêcha nullement le succès du festival, tant, à défaut de soleil, étaient grandes la joie et la chaleur contenues dans les cœurs.

Nous pensons revenir dans un autre communiqué sur le déroulement de cette fête annuelle de la Musique Creusoise, mais il nous est agréable d'en relater, dès maintenant, la réussite et de féliciter bien vivement tous ceux et celles qui en ont été les artisans.

Parmi les nombreuses personnalités présentes aux différentes manifestations, nous avons noté :

M. le Chef de Cabinet représentant M. le Préfet de la Creuse,

M. Chandemagor, Député, Président ou Conseil Général de la Creuse et Président du Conseil Régional de la Limousin,

M. Gardet, Conseiller Général du Canton de La Souterraine,

M. Villard, Maire de La Souterraine, M. Martinat, Délégué Régional de la Musique en Limousin,

M. Relin, Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Centre, Vice-Président de la Confédération Musicale de France,

M. Jaud, Président de l'Union des Sociétés Musicales de la Région du Limousin,

M. de Chalein, Président de la Fédération des Sociétés Musicales de la Haute-Vienne.

M. le Docteur Daffay, Président de l'Union Départementale des Sociétés Musicales de la Creuse, Vice-Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Centre.

A. R.

NIEVRE

Résultats des examens fédéraux pour l'ensemble du département de la Nièvre

Chaque année, des examens théoriques et instrumentaux sont organisés dans le département sous l'égide de la Confédération Musicale de France. Ils sont placés sous la responsabilité de M. Jean Julien, président de l'Union départementale des Sociétés musicales de la Nièvre.

Pour 1979, les deux constatations importantes effectuées l'année précédente

n'ont fait que se confirmer, à savoir : l'augmentation très sensible des élèves présentés et l'intérêt croissant de la jeunesse pour la Musique. Un autre point à signaler réside dans le nombre plus élevé des sociétés présentant des élèves : 7 sociétés en 1978, 9 en 1977, 12 en 1978 et 15 en 1979 sur 28 sociétés adhérentes.

Nul doute que l'action inclusive menée par M. Julien en vue de la création d'une école de musique départementale, avec professeurs Kinérants sera appuyée par de tels arguments indiscutables.

En raison du temps important que nécessitent ces examens, une nouvelle procédure a été instaurée cette année. Elle consiste dans le fait que les épreuves théoriques et instrumentales des niveaux « préparatoire 1 et préparatoire 2 » se déroulent au sein même de chacune des sociétés ou des écoles de musique, sous la responsabilité de son directeur. Pour les autres niveaux : élémentaire 1 et 2, et Moyen 1 et 2, des centres regroupant géographiquement les sociétés ont été créés à Clamecy, Cosne, Luzy, Fourchambault et Nevers.

M. Julien, président du Groupement des Fédérations Musicales de la Région de Bourgogne a été assisté bénévolement, comme membres des jurys d'examen, par Mmes Julien et Wittmer, Mlle Julien, Pouzin et Prat et MM. Allart, Bardin, Bridier, Duly, Joly, Minot, Nigaud, Roy et Tonnon, ainsi que les directeurs et professeurs des sociétés présentant des élèves à ces examens, à savoir : Société Philharmonique de Clamecy, Harmonie de Cosne, Harmonie de Decize, Philharmonie de Dornas, Cercle Symphonique de Fourchambault, Espoirs de l'Accordéon de Fourchambault, Union Musicale Municipale de Fourchambault, Philharmonie de La Charité, les Amis du Morvan à Luzy, Accordéon Club de Nevers, Batterie Municipale de Nevers, Batterie-Fanfare de Pougues-les-Eaux, les Enfants de Prémery, Batterie de Saint-Pierre-le-Moutier et Batterie Fanfare de Varennes Vauzelles.

Les résultats suivants ont été obtenus :

EDUCATION MUSICALE

Elèves inscrits : 738

Elèves présentés : 701

Elèves récompensés : 617

INSTRUMENTS

Elèves inscrits : 368

Elèves présentés : 328

Elèves récompensés : 318

Les disciplines suivantes étaient représentées à ces examens :

Piano, orgue, accordéon, flûte douce, flûte traversière, hautbois, clarinette, saxophone soprano, saxophone alto, saxophone ténor, trompette, cor, bugle, cor, alto, baryton, trombone, basse, percussions, ainsi que tambour, trompette de cavalerie, clairon simple, clairon basse, clairon simple à pistons, clairons basses à pistons.

En outre, et pour la première fois se sont déroulés à Nevers, au Conservatoire municipal de Musique, avec la gracieuse autorisation de son directeur, M. Jean Besuregard, les examens des degrés pré-supérieur et supérieur, pour l'ensemble des sociétés du département. Ils étaient présidés par M. André Relin, vice-président de la Confédération Musicale de France et Président de la Fédération musicale du Centre, assisté de M. Jean Julien, Président de l'Union Départementale des Sociétés Musicales de la Nièvre et Président du Groupement des Fédérations Musicales de la Région de Bourgogne, ainsi que Mmes Julien, Mlle Bardin et MM. Maurice Bardin et Roger Goldin. 7 élèves étaient présentés en éducation musicale et 3 en instruments, représentant des sociétés suivantes : Société philharmonique de Clamecy, Harmonie de Cosne et Union Musicale de Fourchambault.

Si tous ces élèves doivent être félicités tant pour l'intérêt qu'ils portent à l'Art musical que pour les brillants résultats obtenus, il convient de remercier chaleureusement les directeurs et professeurs des sociétés de

Yvon LE PREV

Professeur de Méthodes Actives au Conservatoire National du Mans.

Animateur de stages

MUSIQUES, chants et rythmes en 6 cahiers progressifs.

Le but de ces ouvrages est d'assurer l'acquisition facile des éléments pour suivre une classe instrumentale.

Très proche de celle préconisée par Carl Orff, la progression notes — Intonation — rythme est tout aussi valable pour les méthodes ne procédant pas des systèmes actifs.

2 Cahiers à l'italienne : Initiation A : Rythmes, Notes, Intonation.

Initiation B : Chants, Gammes et pulsations.

4 Cahiers à la française Cahier I : degré débutants, 118 exercices

Cahier II : degré préparatoire, 67 exercices

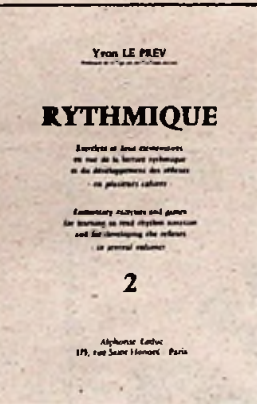
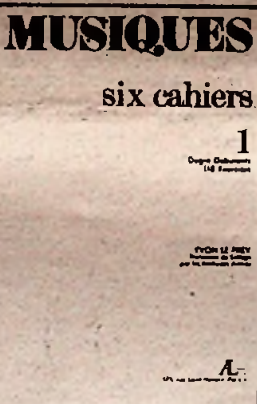
Cahier III : clés de sol, fa, ut 4e

Cahier IV : clés de sol, fa, ut 4e et 3e

RYTHMIQUE. Exercices et jeux élémentaires en vue de la lecture rythmique et du développement des réflexes.

Les 3 cahiers de « Rythmique » actuellement parus sont destinés aux élèves des écoles primaires et aux débutants des conservatoires de musique. Les difficultés sont amenées très progressivement ; ainsi le volume I utilise uniquement les notes, blanches et croches par deux, triolets de croches et soupirs. Les lectures sur deux niveaux peuvent être effectuées, soit par chaque élève individuellement soit par deux groupes d'élèves.

Cahiers I, II, III.



Vient de paraître :

LAMES SONORES SEPARÉES

Première approche de la Musique par les chants populaires français avec accompagnement de lames (12 lames ; triangles, claves, crotales).

1 cahier 185 x 272, 36 pages.

La lame sonore présente l'avantage d'être un instrument mobile et de sonner agréablement. Disposés dans l'espace de la classe par groupe de mêmes notes, ces instruments créent un climat où musique et poésie viendront stimuler l'imagination et la créativité de l'enfant.

Catalogue complet sur demande

ALPHONSE LEDUC

175, rue Saint-Honoré — 75040 PARIS CEDEX 01

296.89.11 (lignes groupées)

SALON DE LA MUSIQUE - STAND 32



pour le travail difficile et ingrat qu'ils s'imposent bien souvent bénévolement ou presque et leur constant dévouement à la cause musicale.

Il importe de façon pressante que l'éducation musicale fasse l'objet d'une étude profonde et très sérieuse afin qu'elle soit accessible à tous, enfants, et adultes, citadins et ruraux, grâce à un enseignement spécialisé et correctement rémunéré. Il est certain que de cette manière des vocations se découvriront, tout à l'honneur de ceux qui auront œuvré dans ce sens, pour le plus grand bien de la Musique, Art complet, symbole de Joie et de Paix.

NEVERS

Batterie Municipale

Après avoir été fondée en 1945 par M. René Lafond, cette société a participé à de nombreux concours de la Confédération Musicale de France. Au départ à la retraite de ce chef, la direction de cette société a été confiée à M. André Klein, en 1976.

Classée en division supérieure 2ème section, elle se présente au Concours National le 28 juin 1977 à Saint-Astier (Dordogne) et obtient un premier prix escadant avec mention au Directeur. Les Présidents du jury étaient MM. André Reiln, Vice-Président de la Confédération et Président de la Fédération musicale du Centre et André Trémine, Président technique pour les batteries-fanfars.

Consciente des efforts fournis par l'ensemble des musiciens, la Municipalité de Nevers a fait procéder à l'aménagement rationnel des différents locaux utilisés pour les cours et les répétitions. De son côté, l'amicale de la Batterie a fourni le matériel pédagogique : soifège, méthodes diverses, pupitres et tambours muets.

Le véritable travail pouvait donc commencer par une lente et patiente approche d'initiation à l'éducation musicale au profit des jeunes. Celui-ci a suscité des réactions diverses, vite balayées à l'annonce des résultats obtenus aux examens fédéraux du 15 juin 1978.

M. Jean Julien, Président de l'Union départementale des Sociétés musicales de la Nièvre a eu le plaisir de remettre d'une part les disques offerts par cette Union départementale aux élèves ayant obtenu des félicitations (8) et à la Société, deux instruments attribués grâce à la subvention spéciale du Conseil général. Dans son allocution, le Président insiste tout particulièrement sur l'importance du soifège au niveau des batteries-fanfars, en espérant que cette idée devienne une réalité pour toutes nos batteries.

M. Maurice Guin, Maire-adjoint, chargé des Affaires Culturelles, sut en quelques mots, remercier les jeunes et encourager les anciens à travailler afin de remporter d'autres succès pour le renom de la ville de Nevers.

A la rentrée 1978-1979, la situation commençait à s'éclaircir, la lecture directe remplaçant progressivement l'apprentissage par audition et déjà quelques « anciens » prenaient leurs responsabilités; les résultats n'en furent que plus heureux.

La Batterie Municipale s'est trouvée aux premières places à l'occasion de différentes manifestations, telles que prises d'armes officielles avec l'armée, dans des congrès départementaux, par des concerts donnés à la Maison de la Culture et aux « Soirées de Nevers », ainsi qu'à Château-Chinon, Varennes-Vauzelles, Lormes, La Charité, Toucy et Coblance (Allemagne) et conjointement avec la Philharmonie municipale de Nevers, a assuré les concerts de quartiers.

Les efforts se sont traduits par une revalorisation de l'ensemble de la formation: incorporation de trompettes mi b, de clairons et clairons-basses à pistons qui ont permis d'obtenir des résultats très appréciables aux examens fédéraux des 20 et 22 juin 1979. Vingt-huit élèves ont été présentés, tant en éducation musicale qu'en instruments et 19 félicitations individuelles ont été accordées par le Jury.

L'année scolaire s'est terminée par un autre fait marquant. En effet, 9 jeunes musiciens viennent de suivre, avec profit la stage de perfectionnement « batteries-fanfars » organisé à Toucy au Centre national de promotion musicale, sous la direction d'André Trémine. L'ambiance du travail a été excellente et le rythme des activités du stage très intense et la présence efficace de Madame Laurence Montell a été des plus réconfortantes pour nos jeunes stagiaires. Tout a été prévu dans les moindres détails et les responsables n'ont eu qu'à se louer d'une organisation sans défaut.

L'exemple doit être suivi par tous afin que ce Centre puisse continuer à apporter à tous nos jeunes, tous les éléments musicaux qui leur permettront de s'épanouir dans la Musique.

Un grand bravo à la Batterie Municipale de Nevers.

champagne et meuse

MEUSE

COUSANCES-LES-FORGES Festival de musique de Cousances-les-Forges

Dimanche 1er juillet 1979, l'« Etoile de Cousances », Fanfare de Marche des Sapeurs Pompiers, a organisé un grand Festival de Musique à Cousances-les-Forges, sous les auspices de la Fédération Champagne et Meuse, en présence de la Municipalité et de hautes personnalités meusiennes. Cet événement musical débuta à 14 h par le dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts et l'exécution de la Marseillaise par la Fanfare Municipale de Ligny-en-Barrois. Puis ce fut le défilé pour se rendre place des « Roises », avec la participation de dix sociétés et de quelques cinq cents exécutants, musiciens et majorités. Durant tout l'après-midi et par un temps agréable défilèrent sur le podium la « Fanfare Municipale de Wassy » dirigée par M. Médard, les « Bleus de Saulx » dirigés par M. Hubeau, « La Renaissance » et ses majorités de Metz-devant-les-Ponts dirigée par M. Rock, la « Fanfare des Forges de Marival » dirigée par M. Renard, l'« Avant-Garde Chevillonnais » dirigée par M. Husson, l'« Harmonie Municipale de Saint-Michel » dirigée par M. Leloup, l'« Harmonie Municipale de Revigny-sur-Ornain » dirigée par M. Zacharyusz, la « Clique et Majorités des Sapeurs Pompiers de Louvemont » dirigée par M. Lebreton, la « Musique Municipale des Jeunes de Pargny-sur-Saulx » dirigée par M. Collignon et la « Fanfare Municipale de Ligny-en-Barrois » dirigée par M. Berthemin.

Les morceaux d'ensemble exécutés par toutes les Sociétés à l'issue du festival furent « Louis XIV » sous la direction de M. Berthemin, « La Fille du Régiment » sous la direction de M. Renard et « La Marseillaise » sous la direction de M. Hinglier.

Puis ce fut le traditionnel vin d'honneur et la remise des médailles commémoratives aux Sociétés participantes. Au cours d'une allocution, le Président de

l'« Etoile de Cousances », M. Marcel Maur, remercia toutes les personnes présentes et en particulier le Sénateur Herment, le Conseiller général le Docteur Mourer, le Délégué de la Fédération Champagne et Meuse, M. Lenoir et le Maire de Cousances, M. Villier. Ce dernier prit la parole et félicita les Sociétés pour leur belle prestation. A son tour, M. Lenoir très touché de l'accueil reçu à Cousances et satisfait de la qualité des auditions, félicita le Président de l'« Etoile de Cousances » pour la parfaite organisation et la réussite de ce grand Festival de Musique.

Franche-Comté et Territoire de Belfort

DOUBS

BETHONCOURT

Fédération Musicale de Franche-Comté et du Territoire de Belfort

La concentration industrielle importante de la région du Pays de Montbéliard compte quelques cent vingt mille habitants, les villes principales étant Montbéliard et Audincourt; mais depuis longue date la musique sous toutes ses formes y est présente et l'on y compte actuellement 15 harmonies ou fanfars, 10 groupes d'accordéon, 5 chorales et 5 batteries-fanfars.

Réunies sous le dynamisme d'une amicale des Sociétés Musicales et Chorales, ces associations ont mis sur pied au printemps une journée « Concours de Classement » où se disputaient entre autres quatre challenges, un par groupe, ceux-ci devant être remis ensuite lors d'une fête d'été dans la région. C'est la ville de Béthoncourt qui, groupant elle-même quatre jeunes sociétés, en avait accepté l'organisation; ces journées musicales ont été organisées les 18 et 17 juin 1979 au Stade Municipal et sous chapiteau. Très coloré par la présence de nombreux groupes de majorités, un cortège venant de toutes les directions arrosa de musique cette importante localité de plus de 1000 habitants, et c'est devant une foule dans laquelle s'est déroulée la partie officielle. Le secrétaire de la Fédération Musicale de France Comté et du Territoire de Belfort, M. Guy Bèche, député, et M. Robert Schwint, sénateur prirent tour à tour la parole, une distinction Confédérale étant par la suite remise par M. Merlé, secrétaire fédéral à M. Guipet, ex-directeur et fondateur de la fanfare locale « L'Echo de Béthoncourt ». L'un des plus anciens chefs de musique présent, M. Jean Robelin, directeur de l'« Harmonie Municipale d'Héricourt », dirigea un vibrant Pas Redoublé et la Marseillaise en morceaux d'ensemble avec un effectif de plus de 800 musiciens représentant 18 sociétés. Ensuite rendez-vous sous le chapiteau où un programme musical très varié permit à chacune des sociétés de se produire devant un public qui participa beaucoup; remise des challenges et coupes clôtura cette journée de festival régional qui représente une importante organisation à laquelle la ville de Béthoncourt et ses sociétés musicales ont fait honneur. Ou'ils en soient tous vivement remerciés.

Le Secrétaire Fédéral Raymond Merlé
Le Secrétaire de l'Amicale des Sociétés du Pays de Montbéliard Claude Erard

TERRITOIRE DE BELFORT

CHEVREMONT

Le samedi 9 juin est un jour de fête à Chevremont, petit village situé à proximité de Belfort, déjà réputé pour ses choucroutes, mais qui dans un avenir proche sera également renommé pour son Ecole de Musique. Celle-ci est dirigée par M. Maurice Scheld, cité dans les diverses tâches plus ou moins ardues par M. Adam, adjoint à la baguette, renfort au pupitre de basse et dévoué à tout ce qui est nécessaire au bon fonctionnement de l'équipe du Président M. Jean Guigon, secondé dans les affaires administratives par son Secrétaire, M. Henri Cressot. Cette formation a déjà été citée dans les multiples facettes de son talent à différentes occasions, comme à Marmay en 1977, Poligny en 1979, lors du Congrès Fédéral. Au cours de l'épreuve de classement du dimanche 20 mai 1979 à Belfort, avec un effectif de 70 exécutants âgés de 7 à 17 ans et en formation Juniors, elle s'est permise l'excellente place de Niveau Moyen soit l'équivalent au Niveau National de la 2ème Division. C'est donc à un concert de choix composé d'une douzaine d'œuvres classiques que les

mécomanes communaux ont été invités. Il faut dire que le public de connaisseurs était renforcé par des représentants du Conseil Général ainsi que par le Secrétaire Général et M. Kallier secrétaire adjoint de la Fédération. Si le concert fut techniquement très réussi, il le fut également par l'organisation, tant sur le plan des bénévoles — tous parents d'élèves — que sur le plan communal. Car cette société, petite par l'âge des exécutants, devient sur le plan local et régional une affaire importante, à tel point que les élus communaux, régionaux et les parlementaires sont sensibilisés au plus haut point par les besoins financiers et matériels nécessités non par le maintien mais par l'évolution en qualité avec beaucoup de sérieux. Un sérieux tel que l'Ecole de Musique de Chevremont-Fontenelles devient un exemple local et fédéral pour tous les dirigeants dévoués et toujours bénévoles de nos sociétés de musique populaire, représentées ici avec tant de bonne foi, qu'il nous était impossible de ne pas attirer l'attention sur cette belle formation.

Le Secrétaire Général Raymond Merlé

île-de-france

VAL-DE-MARNE

VINCENNES

Concert de l'Accordéon-Club

Le dimanche 17 juin 1979, l'« Accordéon-Club » a donné une matinée musicale de fin de saison au Théâtre Daniel Sorano, sous la direction de M. Albert Robillard, qui est aussi Membre du Comité de la Fédération de l'Île-de-France et Président de l'Union Départementale du Val-de-Marne.

Cette matinée était placée sous la présidence de MM. Jean Clouet, Maire de Vincennes, Conseiller Général du Val-de-Marne, et de M. Jean Burgeat, tous deux Présidents d'Honneur de l'« Accordéon-Club ».

Le Maire, empêché, était remplacé par M. Sutter, Maire-adjoint chargé des Affaires Culturelles.

Assistaient aussi à cette matinée, MM. Jobard et Lacam, Maires-adjoints; M. Collignon, Directeur du Cabinet du Maire et le Colonel Charollais, Secrétaire Général de la Fédération, représentant M. Paul Pin, Président de la Fédération, engagé par ailleurs.

C'est devant une salle comble que se déroula cette matinée.

Ce fut d'abord l'audition individuelle des élèves présentant chacun un morceau et cela dans tous les degrés du Préparatoire au virtuose. Au cours de cette émission, les auditeurs se rendirent bien compte des difficultés qui allaient en croissant avec les degrés et ne ménagèrent pas leurs applaudissements aux exécutants de chaque degré.

Vint ensuite l'« Ensemble de l'Accordéon-Club » qui, sous la direction éclairée de M. Robillard, interpréta un programme très éclectique et particulièrement choi-

si, dont quelques belles valeurs parmi lesquelles il faut retenir: Espans (Emmanuel Chabrier), London-Valse (James Herb Enser), Les Flots du Danube (Ivanovic), et pour terminer, La Danse des Cordonniers de Cologne (François Weber).

M. Pignier, Président de la Société, félicita l'ensemble des musiciens, les remercia de leur attachement à l'« Accordéon-Club » et invita le Colonel Charollais à prendre la parole.

En quelques mots celui-ci fit ressortir l'importance bienfaisante de l'Education Musicale sur le moral et le comportement des Jeunes, et plus particulièrement encore dans les grands Centres d'immigrants. Il attira l'attention des auditeurs, surtout parents d'élèves, sur le fait que dans nos Sociétés et nos Ecoles de Musique, aucun cas de délinquance juvénile n'était à signaler.

Pour terminer, il remercia la Municipalité de son attachement à l'« Art Musical » et de son appui à l'« Accordéon-Club ».

M. Sutter, Maire-adjoint, dit en termes choisis combien la Musique était appréciée par la Municipalité et félicita l'« Accordéon-Club » de son entraînement et de sa belle valeur musicale. Il n'oublia pas de féliciter M. et Mme Robillard, grands animateurs de cette belle Société de Jeunes, qui vient d'être classée en 1ère Division, 2ème Section.

Les Elèves reçurent ensuite les diplômes des Examens fédéraux, accompagnés de prix « souvenir » en récompense aux plus méritants.

Martine Theon et Olivier Meraud reçurent la Médaille d'Honneur de la Fédération (Section Jeunes) et le Colonel Charollais remit à Mme Robillard, la Médaille d'Honneur de la C.M.F. (Argent), pour services notables rendus à la cause de la Musique, et la Médaille d'Honneur de Chef pour 20 années de direction à M. Robillard.



De gauche à droite: M. Robillard, Directeur de l'Accordéon-Club de Vincennes; le Colonel Charollais, Secrétaire Général de la Fédération; M. Guy Sutter, Maire-adjoint de Vincennes, chargé des Affaires Culturelles; M. Pignier, Président de l'Accordéon-Club de Vincennes.

Tous deux furent chaleureusement applaudis par l'assistance reconnaissante de leur dévouement.

Un repas campagnard des meilleurs fut servi aux membres de l'Accordéon-Club, puis la soirée se termina gaiement dans la danse.

Il m'a été agréable d'assister à cette matinée musicale et de constater la haute valeur de l'Accordéon-Club et du bel esprit de discipline musicale et d'amitié qui y règne.

C'est là une grande satisfaction pour tous et particulièrement pour le Président Pignier et à M. Robillard, si dévoué et tant aidé par Mme Robillard.

Prosperité donc à cette belle société de jeunes qui fait honneur à la ville de Vincennes.

Colonel CHAROLLAIS.

VALD'OISE

Eaubonne

600 enfants ont chanté

le 26 mai 1979

Le concert qui nous fut offert, le 26 mai, à la patinoire municipale par la Lyre Amicale d'Eaubonne restera gravé dans nos mémoires.

Voilà deux ans que l'idée de faire chanter les enfants de nos écoles germe chez M. Cellier, Président de la Lyre. Cette idée, il la partagea tout d'abord avec le Conseil d'Administration de la Société, puis avec les Directeurs et Directrices des établissements scolaires de notre ville, qui la reçurent avec enthousiasme.

Disons de suite que toutes les personnes qui œuvrèrent à la réalisation de cette soirée ont été amplement récompensées par l'enthousiasme des participants et la joie dont firent preuve les spectateurs tout au long du concert.

À 21 h, la patinoire d'Eaubonne vit ses 2.000 places assises occupées, tandis que plus de 100 personnes, demeurées debout, exprimèrent plus tard toute leur satisfaction d'avoir passé une aussi agréable soirée... en dépit de l'inconfort de leur position.

M. Yvan Morateur qui assura la présentation, salua les personnalités présentes : M. Hollmann, Maire-adjoint représentant M. André Petit, Député-Maire d'Eaubonne ; M. Guy Bonnet, Conseiller général, représentant M. Pierre Salvi, Président du Conseil général ; Mlle Bonnefoy, Maire-adjoint ; M. Henry, Maire-adjoint ; M. Tareil, Inspecteur Départemental de l'Education Nationale ; M. Lailler, Conseiller Pédagogique adjoint à l'Inspecteur Départemental ; M. Viriot, Secrétaire général de la mairie d'Eaubonne ; Mlle. Lapalus, Mme Goase, M. Fery, Conseillers municipaux.

M. Morateur cita ensuite les personnalités qui s'étaient excusées de ne pouvoir assister à cette manifestation : M. Bussière, Préfet du Val d'Oise ; M. Dussère, Sous-Préfet de Montmorency ; M. Fillatre, Sous-Préfet de Pontoise ; M. de Mazara, Sous-Préfet d'Argenteuil ; M. Maillet-Gasté, Maire-adjoint ; le Père-Didier, Curé d'Eaubonne ; M. Pin, Président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ile-de-France ; M. Carric, Conseiller Général, Maire du Plessis-Bouchard.

Puis le concert débuta avec un extrait de « Tarass Boulba » d'Alexandre Georges, magistralement interprété par l'Harmonie de la Lyre Amicale, dirigée par son jeune chef, M. Guy Demarie.

Nous entendîmes ensuite, sous la même direction, la très belle « Symphonie inachevée » de Franz Schubert dans l'exécution de laquelle nous fut prouvé que des musiciens amateurs étaient capables, par leur travail et leur amour de l'Art qu'ils ont choisi de pratiquer, d'égalier les professionnels.

Vint ensuite le moment tant attendu où, sous la baguette de M. Demarie, les jeunes de nos cours moyens interprétèrent avec accompagnement d'orchestre, un très beau chant folklorique intitulé « Dans la forêt prochaine ».

Les élèves des CES prirent la relève pour nous faire entendre une chanson de Gérard Tisseau, harmonisée à trois voix égales par Jacques Grindec. Cette très belle chanson fleurant bon l'océan : « Babord et Tribord » était dirigée par M. Pierre Alain Carré, chef des chœurs des CES, que nous félicitons pour la très belle prestation de ses jeunes.

M. Guy Demarie reprit alors la direction de l'Harmonie pour nous faire entendre « Variety Magazine » de John Darling. Lors de l'exécution de cette œuvre, nous avons pu constater tout le plaisir que les enfants éprouvaient à entendre de la bonne musique, car ils marquèrent le rythme en se balançant sur leurs bancs, nous offrant par là-même, en harmonie avec celui que nous apportait la musique, un plaisir visuel.

Les enfants prirent à nouveau possession de la scène pour nous faire entendre deux chants folkloriques, puisés dans le programme de la Radio Scolaire et pour lesquels M. Hérouin, Directeur de l'Ecole Municipale de Musique d'Eaubonne, avait écrit les partitions d'orchestre. Ces deux œuvres, intitulées « De bon matin je me lèverai » et « Dans les chantiers nous hivernerons », furent accompagnées par l'Harmonie de la Lyre Amicale qui, toujours sous la direction de M. Guy Demarie, nous fit ensuite entendre la « Vie Parisienne » de Jacques Offenbach.

Cette soirée devait se terminer en apothéose avec les Jeunes des CES et des Cours Moyens qui interprétèrent magistralement « L'enfant au tambour », harmonisé par M. Claude Hérouin. Quel plaisir d'entendre plus de 600 jeunes élèves chanter avec autant de conviction et de brio une œuvre difficile, accompagnée par un orchestre et dirigée par un chef qu'ils n'avaient rencontrés qu'au cours d'une seule répétition ! Le succès de cette dernière interprétation fut tel que nos chanteurs durent la bisser.

M. Hollmann, au nom de M. Petit, Député-Maire, tint à féliciter très vivement tous ces jeunes interprètes et à les remercier pour l'immense plaisir qu'ils venaient de procurer à l'assistance. Ses remerciements et ses félicitations allèrent également à tous ceux qui avaient participé à l'organisation et à la réalisation de cette remarquable soirée.

Nous aussi, qui avons tous apprécié la qualité de ce concert, féliciterons et remercierons au nom d'un public comblé, les organisateurs, les interprètes et tous les professeurs, institutrices, instituteurs qui ne ménagèrent pas leur peine afin d'assurer le succès de cette manifestation, et notamment : Mme Villette, Directrice de l'Ecole J.-J. Rousseau, No 2 ; Mme Farfat, Directrice de l'Ecole Jean-Macé ; Mlle Cruzet, Directrice de l'Ecole Paul-Bert, No 2 ; M. Wester, Directeur de l'Ecole Paul-Bert, No 1 ; M. Lagrèze, Directeur de l'Ecole Flammarion ; M. Wending, Directeur de l'Ecole du Mont-d'Eaubonne, No 1 ; M. Lellouche, Directeur de l'Ecole du Mont-d'Eaubonne, No 2 ; M. Loirette, Principal du CES André-Chénier.

Bien entendu, nous remercions aussi, M. Claude Hérouin, Directeur de l'Ecole de Musique d'Eaubonne, ainsi que Mme King, Professeur de chant choral à cette même école. Mme King avec ses jeunes choristes, enregistra les cassettes qui servirent aux enseignants pour apprendre à leurs élèves les chants qu'ils nous offrirent au cours de ce très beau concert. Sa collaboration fut donc extrêmement précieuse à tous égards.

Précieuse encore fut l'aide qu'apportèrent aux organisateurs M. Tareil, Inspecteur Départemental de l'Education Nationale et M. Lailler, Conseiller Pédagogique. Qu'ils en soient ici publiquement et chaleureusement remerciés.

Les très nombreux spectateurs ne s'y trompèrent d'ailleurs pas. Ils ne ménagèrent jamais leurs applaudissements enthousiastes à l'adresse des enfants, des musiciens, de ceux qui les dirigèrent. Nous remercions donc ce grand public du 26 mai d'avoir su apporter un aussi bel encouragement à la cause du développement de la musique.

Nous terminerons ce compte rendu en disant à M. Cellier combien nous avons été heureux de voir se réaliser avec un tel succès une idée qui lui tenait à cœur depuis bien longtemps. Qu'il sache que les spectateurs, les parents d'élèves, sensibilisés par cette brillante réussite, souhaitent que cette idée soit reprise l'an prochain. Alors, puisque le chant à Eaubonne a le vent en poupe, en cette fin d'année scolaire 1978-1979, pourquoi ne pas créer, dès la prochaine rentrée, au sein de la Lyre Amicale, deux classes de chorale pour enfants ? L'une serait réservée aux élèves âgés de 8 à 12 ans, l'autre aux élèves des CES de 13 à 16 ans. Cette proposition mérite d'être étudiée car d'aussi nombreux talents ne doivent pas demeurer dans l'ombre !

midi

AUDE

NARBONNE-COURSAN Grands concerts

C'est une tradition qui veut que le 12 juillet la saison musicale de la Lyre Narbonnaise et l'Harmonie Républicaine de Coursan, terminent leur année musicale par un dernier concert donné à Coursan sur la place de la République.

Solxante musiciens en grande tenue d'été, sous une voûte féérique de lumières multicolores, en cette veille de fête de la naissance de la première république et devant une foule nombreuse, composée d'autochtones et de nombreux touristes que cette phalange de musiciens viticulteurs attirait, ont clos leur saison musicale par un magnifique concert, au cours duquel deux jeunes musiciens de l'école municipale de musique de Coursan se distinguèrent en interprétant deux œuvres remarquables. La première fut interprétée par Bruno Riera, 12 ans, flûtiste, qui joua le menuet de l'Arlésienne et la deuxième par Hervé Barthe, qui nous régala du Concertino pour un automate pour trompette de L. Dolbecq.

Ce concert débuta par la Marche Viennoise. Le Grand Mogol, ouverture, Goyescas de Granados, (notons en passant que cette œuvre fut interprétée par la même formation le 21 août 1977, lors de son passage à la télévision dans le cadre des Musiciens du soir, sous la direction de M. André Sarzi), Parfum d'éventail valse, Tyrolienno fantaisie pour saxophone alto de L. Fonse, Charambuléra, Paso doble de Escuera.

Amati

une Marque de Renommée Mondiale,
des Instruments de Qualité Exceptionnelle.



Des références ?

Orchestre Philharmonique Tchèque,
Orchestre Philharmonique Slovaque,
Orchestre Symphonique de Prague,
Orchestre de la Radiodiffusion
tchecoslovaque etc... etc...

Comparez nos prix
et notre qualité !

Catalogue, tarifs et
points de vente sur
simple demande à :

MUSICO
Instruments et Accessoires
de Musique 9, route de Colmar,
WINTZENHEIM 68000 COLMAR
tél. (89) 41.18.78

D'autres concerts avaient été le prélude de cette finale, au Palais du travail à Narbonne, dans la salle des fêtes de la Maison des Jeunes à Coursan et la cour de la Madeleine à Narbonne et au cours desquels furent exécutées, sous la baguette de M. Capman, des œuvres telles que Spéarmunt, P.R. de Turine, Poète et Paysan de Von Suppé, Andalousie de Lopez, 1900 Joyeuse Epoque, Fragancia, de Aragon, Paso doble de Cobran et Ecucera. Toutes ces manifestations musicales furent exécutées d'une façon magistrale qui fait l'honneur des soixante musiciens qui la composent, nous y avons remarqué la présence de MM. Mècle, Adjoint au Maire de Narbonne ; André Sarzi, Président de la Fédération du Midi ; Thibaut, Président de l'Harmonie de Coursan ; Phalippou et Pedarros, Secrétaire et Trésorier de la Lyre Narbonnaise, et Mme Phalippou, Secrétaire adjointe.

Après le très beau concert donné dans la cour de la Madeleine à Narbonne par l'Harmonie de la Police Nationale, qu'il nous soit permis d'adresser nos félicitations aux organisateurs qui ont su nous faire passer d'agréables moments durant tous ces concerts d'été que nous voudrions voir se renouveler tous les ans.

NARBONNE

Un pas redoublé en guise de marche nuptiale

Les Majorettes « Toréador » ont des liens étroits avec la Péna l'Echo Narbonnaise. Rien d'étonnant à ce qu'une lycéenne soit née entre une majorette, Mlle Guillaîne Périssé et le Sous-Chef de la Fanfare, M. Alain Suscilla.

Leur mariage a été célébré, le samedi 7 juillet dans l'après-midi et à leur sortie de l'Hôtel de Ville, les deux nouveaux époux ont été salués par les tambours et clairons de l'Echo qui formèrent une haie d'honneur sonore. Cet hommage avait été réglé par le Directeur de l'Echo, M. Parcuellas.

Nos vœux de bonheur pour le jeune couple, avec les félicitations de M. André Sarzi et les 66.600 musiciens de la Fédération du Midi et nos compliments aux musiciens de l'Echo pour leur souriante initiative.

ALZONNE

Stage musical de perfectionnement

Comme nous l'avons annoncé dans un précédent communiqué, pendant quatre jours Alzonne fut la capitale audoise de la musique, grâce à un stage réalisé à l'attention des jeunes talents appartenant aux diverses sociétés musicales de notre département. Il s'est déroulé du 3 au 6 juillet et intégré à l'opération « Armonia ». Il a regroupé quelques 120 juniors à l'initiative antérieure de M. André Sarzi, Président fédéral.

Il était placé sous la haute direction de M. Jacques Miquel, Président de l'Union Départementale des Sociétés Musicales de l'Aude.

Travail individuel au pupitre le matin, répétition d'ensemble l'après-midi dans la cour de l'Ecole primaire et trois concerts à donner, tels sont les temps forts qui vont ponctuer durant trois jours les activités de la musique départementale « Juniors ».

Organisée depuis cinq années consécutives sous forme d'une journée musicale, cette formation n'a vu le jour que depuis 1978 où M. Miquel avait organisé un concert à Port-la-Nouvelle avec une soixantaine d'élèves. Elle a donc pris une forme définitive cette année puisque l'effectif a doublé et deviendra encore plus puissant dans les années à venir. Ce stage s'adresse à tous les jeunes sans distinction d'âge, n'avons nous pas vu cette année une fillette de 8 ans et un jeune garçon de 9 ans, tous deux de Quillan, jouer du tuba. Une condition est toutefois exigée : Instrumenter régulièrement dans une Société Musicale. Dix sociétés étaient représentées : Il s'agit de Pezens, Villepinte, Limoux, Quillan, Port-la-Nouvelle, Sigean, Coursan, Carcassonne, Salles-d'Aude.

Grâce à l'amabilité de la municipalité d'Alzonne, qui a mis fort gentiment à disposition des organisateurs pour permettre l'hébergement des stagiaires, à la compréhension de M. Iche, Directeur de l'Ecole communale, qui a ouvert spontanément les classes pour faciliter le regroupement des nombreux instruments en dehors des heures de travail, les formalités en question se sont déroulées dans les meilleures conditions possibles et dans une excellente ambiance. La compétence et les qualités de coordinateur de M. Miquel, premier prix du Conservatoire de Toulouse dans la classe des saxophones, directeur du stage, ne sont évidemment pas étrangères au fait que rien n'a été déploré au niveau de l'organisation générale.

Au cours d'un bref entretien, M. Miquel nous a fourni quelques informations pour préciser les principales caractéristiques de ce stage : Ce sont tous les instruments qui touchent à l'harmonie qui sont concernés. Quant au répertoire, il va du classique à la variété en passant par des formes d'expression musicale très originale, le jazz symphonique par exemple.

Cette année le stage sera surtout marqué par une initiative particulièrement intéressante. Profitant du fait qu'une quinzaine de stagiaires sont par ailleurs inscrits au cours supérieur de Conservatoire de Toulouse, M. Miquel a eu l'idée d'organiser des ateliers animés par ces jeunes virtuoses afin qu'ils fassent profiter les autres de leur expérience, on fournissant des indications d'ordre pratique sur les conditions d'admission au Conservatoire et sur l'enseignement qui y est dispensé : les

jeunes musiciens vont ainsi jouer un rôle à la fois informatif et pédagogique auprès de leurs compagnons de stage.

Trois concerts ont eu lieu, le premier à Villepinte, le deuxième à Rennes-les-Bains et le troisième à Alzonne. Un programme varié fut exécuté aux trois concerts.

Au concert final qui eut lieu à Alzonne, nous avons pu remarquer les personnalités présentes : M. Raymond Courrière, Sénateur et Conseiller général ; M. Resnikoff, Délégué régional de la Musique, et Madame ; Mme Miquel, épouse de M. Miquel, Directeur du stage ; M. Vincent Gamba, Vice-Président des Critiques musicales de France et Compositeur ; M. Tramunt, Maire d'Alzonne ; M. Iche, Président de la F.A.O.L. ; M. André Sarzi, Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi et d'autres encore qui voudront bien nous excuser de ne pas citer leurs noms.

Une expérience semble-t-il unique dans la région, et qu'il serait souhaitable de renouveler. Dans l'Aude, on aime bien la musique, autant en profiter, car ce stage grâce aux efforts de MM. Miquel, Vialatte, Matteo et Brunel a connu en 1979 un énorme succès.

GARD

LA GRAND COMBE

Avec l'Harmonie Municipale

L'Harmonie Municipale de La Grand-Combe, composée essentiellement d'anciens mineurs et de beaucoup de jeunes musiciens qui reprennent le flambeau, donnait le mercredi 4 juillet un grand concert sur la place Jean-Jaurès.

Malgré quelques défections causées par le départ en vacances de quelques musiciens, ce fut un concert de bonne qualité que le public nombreux, était venu écouter. Il apprécia un programme de choix dont nous donnons ci-après le programme :

Carmen, opéra de Bizet ; Harlem Harlem, de Jo Darling ; une grande fantaisie sur la Traviata ; la célèbre valse de l'Empereur ; Andalousie, de Lopez ; Luvia, de Besos, célèbre paso doble de Joseph Naro et enfin Les Dragons de Noailles, de Jules Semler-Collery.

Toutes ces œuvres furent largement applaudies par un public enthousiaste. Ce magnifique concert était placé sous la haute autorité de son chef Joseph Naro, compositeur de talent et, quoique d'origine italienne, enfant du pays depuis plus de cinquante ans.

Notons en passant que l'Harmonie Municipale de La Grand-Combe a donné également un grand concert le 8 juillet à Buis-les-Baronnies (Drôme) à l'occasion de la Fête du Tilleul, de la Lavande et de l'Olivier.

Cette belle phalange de Musiciens composée de 60 éléments mérite tous nos éloges pour sa tenue, ses concerts et sa belle Ecole de Musique. Elle a fait une belle prestation au grand festival de musique de Vauvert (Gard) où elle a obtenu un grand succès.

normandie

MEMENTO

DIMANCHE 14 OCTOBRE :
La Havre, Congrès de l'Union Départementale de Seine-Maritime.

DIMANCHE 14 OCTOBRE :
Centième anniversaire de la Société Musicale de Criquetot-l'Éneval (78) avec la concours de la Musique Principale des Troupes de Marines de Fustel.

DIMANCHE 21 OCTOBRE :
Alençon, Congrès de la Fédération Musicale de Normandie et d'Eure et Loir.

MANCHE SAINT-LO

Pour son troisième et dernier grand concert à Saint-Lo, au titre de l'année musicale 1978-1979, l'Harmonie Municipale avait choisi le mardi 22 mai 1979, à 21 h, et le théâtre Roger-Ferrière.

Un assez nombreux public avait répondu à cette invitation, dans lequel on remarquait M. le maire de Saint-Lo, plusieurs adjoints et conseillers municipaux et diverses autorités locales et des environs.

Le programme de cette soirée était copieux et varié.

Il débutait par l'Ouverture « Jeanne d'Arc », de G. Verdi, avec la flûte de la jeune Valérie Manautines. Venait ensuite : « Dana les Steppes de l'Asie Centrale », d'A. Borodine, œuvre trop connue pour y ajouter des commentaires ; « Trois Danses » (danse des Bouquetières, Mascarade et Gopak) extraites du ballet « Getaneh », d'A. I. Khatchaturian, une musique agréable à la fois à jouer et à entendre. Et cette première partie prenait fin avec « Trait de Plaisir », de J. Strauss II, avec percussion et objets très divers ; il y avait du plaisir dans la salle mais aussi sur scène.

Après l'entracte, le public retrouvait avec le boléro symphonique « N'Gor », de Philippe Rougeron, et « Fandango d'Aïnoa », de Georges Razigade, des rythmes typiques. Le genre changeait avec « Cow-boy Rhapsody », de Morton Gould, une courte évasion au far-west sur des airs connus de tous. C'était ensuite « Musique de Bohême » de Zdenek Jonsk. Cette œuvre, assez difficile a pu ne pas être appréciée lors de cette première audition.

Avec « In the Mood », le succès de Glenn Miller, prenait fin ce concert. Il a permis d'apprécier à la trompette Jean-Pierre Hervieu, le sympathique responsable de la classe de Jazz de l'Ecole Municipale de Musique.

Il n'est de meilleurs encouragements pour les musiciens que des applaudissements nourris et ce fut le cas pour ce concert. Ils se sont d'ailleurs prolongés après que soit redonné « Trait de Plaisir ».

DEPUIS PLUS DE 25 ANNEES

LE KIOSQUE D'ORPHÉE

20, rue des Tournelles, 75004 PARIS. Tél. : 271.42.21

ENREGISTRE ET TRANSCRIT VOS ENREGISTREMENTS SUR DISQUES HI-FI EN PETITES ET GRANDES QUANTITES

Vous pouvez bénéficier de son EXPERIENCE et vous serez certain qu'il tirera la QUINTESSANCE de vos bandes magnétiques.

Ses pressages sont de TRES GRANDE QUALITE et le matériel employé pour la gravure TRES SOPHISTIQUE.

Documentation sur simple demande

VALOGNES

La Musique Municipale de Valognes a trouvé à Wimborne le même accueil et le même succès qu'il y a dix ans. Cette année enfin la Musique Municipale a, elle aussi, pu aller une deuxième fois à Wimborne en Angleterre.

Ce voyage particulièrement réussi à tous les points de vue restera comme une date marquée dans les annales. Depuis 10 ans, l'effectif de la musique de Valognes a été presque entièrement renouvelé et sur les 37 exécutants qui sont allés à Wimborne du 19 au 21 mai, trois seulement étaient du premier voyage. Ce sont MM. Lalane Raymond, secrétaire et vétéran de la musique, Da Graca Robert, trompette et sous-chef, et Loret Michel, trompette.

Le concert que devrait donner la Musique le dimanche 20 mai constituait à la fois un événement et un triple test car après une période difficile vaillamment surmontée, la Musique a pris un nouvel et encourageant départ il y a quelques mois sous la conduite de son nouveau chef, M. Guy Alborno. Ce concert était en effet le premier depuis près de deux ans, c'était aussi le 1er dirigé par M. Alborno et, enfin, les musiciens devaient se montrer dignes de leurs aînés et du souvenir inoubliable qu'ils avaient laissé auprès des auditeurs de Wimborne. Ce triple pari a été tenu et le succès a été au moins aussi grand que le 6 juillet 1969. Ce succès est d'autant plus important et remarquable que les Valognais se sont trouvés confrontés à une formation de tout premier ordre, l'Orchestre de la Queen Elisabeth Lehooh créé il y a seulement cinq ans, dirigé par M. Grant Boeking, professeur de musique et qui comprend une cinquantaine d'exécutants. La composition de ce bel ensemble est à peu près semblable à celle de l'Harmonie de Valognes, avec en plus cors, bassons, une contrebasse à cordes et une batterie plus fournie. La récente addition d'une batterie à la Musique de Valognes cons-

titue une initiative des plus heureuses qui permet d'accentuer le rythme de certains morceaux, il faut noter d'ailleurs que le répertoire de la musique a été très largement renouvelé et étendu.

Les musiciens Valognais étaient donc quelque peu inquiets lorsqu'ils se présentèrent sur la scène de la grande salle d'examen et de spectacles de cet établissement qui compte 1.350 élèves.

Mais l'accueil du public fut chaleureux et rassurant.

Il se montrèrent parfaitement à la hauteur et le triple test dont nous avons parlé fut positif sur toute la ligne. Début du concert : hymne anglais de Valognes, debout, une assistance nombreuse qui fut très sensible à cette intention.

Le programme de caractère international, fut ensuite alterné par les deux harmonies.

Ouverture du Calife de Bagdad, de Boieldieu ; Marche Militaire, de Schubert ; un paso doble En Mundo, avec comme solistes Robert Dagraca, trompette et René Gourédal, saxo alto, le largo des Vexes Haendel, la chanson de Gilbert Bécaud « Et Maintenant », et pour terminer brillamment : American Patrol de Miller particulièrement apprécié des Anglais et Américains. Le nouveau chef de Valognes, M. Guy Alborno est un pianiste de talent qui, au cours de sa carrière, a donné de nombreux récitals tant en France qu'à l'étranger.

Au milieu de la séance il interpréta deux pièces de Chopin, une étude et un prélude et Malaguena, d'Areniz, avec un art qui souleva l'enthousiasme du public.

Le programme du Queen Elisabeth Lehooh Wind Band n'était pas de moindre qualité et comprenait une œuvre espagnole, Granada, une valse Viennoise, Rose du Sud de Johann Strauss et deux pièces de William Walton. Et voilà un bref résumé de notre séjour en Angleterre, et cependant les musiciens Valognais n'ont pas manqué d'être frappés par le respect et le prestige dont bénéficie en Angleterre la musique et son enseignement, largement et efficacement soutenu par les Pouvoirs Publics, tant sur le plan national que régional, alors que chez nous, il est considéré comme un parent pauvre (art d'agrément) qui manque de moyens matériels, mais non de talents qui, trop souvent, ne peuvent s'épanouir pleinement. Le mérite d'une harmonie comme celle de Valognes de parvenir au résultat qu'elle atteint est donc d'autant plus grand. On reste rêveur et admiratif en sachant que les deux grands collègues Wimborne et Canford a donné deux instrumentistes à l'ensemble Londonian Academy et St-Martin in the Fields.

Nous gardons tous un très bon souvenir de ce voyage en Angleterre, et de l'accueil chaleureux qui nous fut réservé.

SEINE-MARITIME

DEVILLE-LES-ROUEN

L'orchestre symphonique a brillamment terminé sa saison musicale

Pour clôturer la saison 1978-1979, l'Orchestre Symphonique de Deville-les-Rouen offrait le mercredi 23 mai dernier une très belle soirée musicale. Elle avait lieu, comme de coutume, au centre culturel Voltaire et était placée sous la présidence de M. Michel Cozette, maire de Deville entouré de nombreux conseillers municipaux.

Le jeune et dynamique chef Rémy Métayer avait préparé un programme électrique capable de satisfaire à tous les goûts.

Celui-ci débuta en gaité avec la joyeuse marche de Radotzky de Johann Strauss qui créa l'ambiance. Le second morceau nous transportait en Orient avec l'ouverture typique de la Princesse Jaune de Camille Saint-Saëns.

Puis ce fut le folklore alsacien avec les populaires Scènes Alsaciennes de Jules Massenet comprenant 4 parties : Dimanche Matin, Au Café, Sous les Tilleuls, où brilla le talent du jeune violoncelliste Paul-Eric Bluhm et la sonorité veloutée du clarinettiste Michel Desmarest, et Dimanche Soir.

La première partie se terminait avec le second mouvement de la Rhapsodie Norvégienne d'Edouard Lalo où les cuivres sonnèrent de tout leur élan.

Après l'entracte, les auditeurs eurent le plaisir d'entendre un quatuor de trombones composé de J.-M. Canardelle, F. Lemonnier, R. Louka et D. Rombaut qui firent apprécier le bel-le sonorité de leur instrument dans plusieurs morceaux de leur répertoire. L'intermède se terminait avec un ensemble de cuivres composé (en plus des éléments cités ci-dessus) d'un groupe de 4 cors : H. Bellamy, P. Bellamy, J.-M. Paras et M. Tailleux et de 2 trompettes : M. Bouchier et A. Levoigne. Ce brillant ensemble interpréta avec une grande musicalité trois belles pages sous la direction de Rémy Métayer. Cette belle prestation recueillit les chaleureux applaudissements de la nombreuse assistance.

Pour débiter la seconde partie et à la satisfaction générale, Maurice Métayer reprit la baguette pour conduire une charmante suite de valse sur des motifs de Franz Schubert « Chanson d'Amour ».

Puis ce fut une importante sélection sur l'opéra de Georges Gershwin « Porgy and Bess » qui nous transporta en Amérique noire avec ses thèmes nostalgiques et présents.

Le programme se terminait avec l'ouverture d'Orphée aux Enfers de Jacques Offenbach où brilla l'archet de Mlle Mahé-Boislandelle, violoniste de talent. Cette œuvre se termina dans une ambiance endiablée avec le French-Can-Can brillamment enlevé par les 5 trombones « debout », ce qui déclencha les frénétiques applaudissements du public enthousiasmé et qui nécessita le « bis » encore très applaudi ; les musiciens et leur chef « Rémy » furent ainsi pleinement récompensés du travail accompli pour mettre au point ce joli programme.

Comme de coutume la présentation était assurée avec distinction par Nadine Bizet sur des textes de Hervé Brunot.

ELBEUF

L'Orchestre Symphonique de l'Agglomération Elbeuvienne

Le 8 juin, l'Orchestre Symphonique de l'Agglomération Elbeuvienne, sous la direction de Jean Letellier, proposait aux mélomanes son grand concert annuel en la salle de l'hôtel de ville d'Elbeuf.

Traditionnellement, cette soirée musicale est placée sous le patronage de la Municipalité et de la Quinzaine Commerciale, c'est également le dernier concert de la saison artistique de l'Orchestre Symphonique de l'Agglomération Elbeuvienne. La salle était comble, les participants nombreux : 50 musiciens, 90 choristes. Le succès fut grand.

En prélude à ce concert, Jean Letellier présente M. Jean-Claude Hue, nouveau président de l'Orchestre Symphonique, successeur de M. Duruflé, promu Président d'Honneur. M. Jean-Claude Hue, en quelques phrases, remercia les Municipalités de l'Agglomération dont les subventions sont les seules ressources de l'Orchestre Symphonique. Tous les concerts sont gratuits, le but de ses musiciens étant de faire connaître et aimer la musique symphonique.

Cet orchestre, dont il convient de souligner l'importance culturelle pour l'agglomération, a su acquérir, en bientôt dix ans, une notoriété incontestée, légitime récompense pour ses musiciens dont le talent et la fidélité sont louables et le progrès constant.

Et ce fut la musique !

Dès les premières mesures de « Mater Dolorosa » ouverture dramatique de A. Scassola, auditeurs et musiciens n'étaient plus qu'une seule et même âme.

Après le classicisme du Concerto en si bémol majeur de Haendel, avec le hautboïste Daniel Déhals, le public apprécia particulièrement le lyrisme de Tchaïkovski dans la célèbre valse ou ballet « La Belle au Bois Dormant ».

« Le bouf sur le toit » de Darius Milhaud est une musique aux nombreuses dissonances, un peu acide peut-être, mais cependant émaillée de vives couleurs de cuivres de l'orchestre.

La seconde partie de ce programme présenté par Mme Lavaine débutait par la Première Danse Espagnole de l'Opéra « La Vie brève » de Manuel de Falla, une page agréable et très connue de ce musicien contemporain.

La sélection de « Carmen », opéra comique de Georges Bizet, fit certainement l'unanimité parmi les auditeurs, cela pour plusieurs raisons : les voix cristallines de l'ensemble vocal du C.E.S. Arthur Rimbaud dans le Chœur des Gamins, auxquelles vint se joindre la Chorale de la Saussaye dans un autre extrait et puis Jacqueline Allou. Ce mezzo-soprano possède une jolie voix, bien timbrée, l'air est brillant, la diction précise notamment dans la Habanera dont elle rechant le second couplet à la demande du public. Nous devons la réentendre dans la « Chanson Bohème ». Le Chant du Toréador fut interprété par M. Prima, baryton. « Finlandia », poème symphonique de

Sibelius, est une œuvre puissante au large phrasé, de caractère intrinsèquement dramatique. Son interprétation par 140 choristes et musiciens suscita un tel enthousiasme que Jean Letellier dirigea cette œuvre une seconde fois pour le plaisir de tous.

De ce brillant concert, chacun conservera longtemps le meilleur souvenir.

ouest

VIENNE

DISSAY

Dissay, capitale départementale de la musique le 17 juin 1979 pour un congrès et un festival

Dissay accueillait le dimanche 17 juin le Congrès des Sociétés musicales, chorales, et majorettes de la Vienne. Les délégués de 42 sociétés étaient reçus par M. Baillet Président d'Honneur ; M. Lambert Président actif et M. Karagutcheff Maire de la Commune. Il appartenait à M. Dhumeau, Président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest et de l'Union Départementale, de faire le rapport moral de l'Union en mentionnant les noms de sociétés qui se sont le plus manifestées dans les festivals et concours. Avalent également pris place au Bureau, MM. Hélène, Vice-Président ; Videau, Trésorier ; Braguler, Trésorier adjoint, et Sabourin, Secrétaire.

Au cours des travaux, les participants estimèrent pour essentiel que les élèves prennent goût à la pratique de la musique et viennent le plus tôt possible sur les rangs. Une certaine liberté de manœuvre pour les responsables locaux fut également préconisée. Des remerciements furent ensuite adressés au Directeur du CREPS où s'est déroulé la stage des journées tandis que la réunion préparatoire pour celui qui s'y tiendra en 1980 fut fixée au 14 octobre (14 h) à Buxerolles.

Mettant sur pied un groupement Poitou-Charentes, MM. Pierre Sabourin, Joël Besuvillain, Pierre Nocquet (suppléant, Michel Arnoult) étaient désignés comme délégués du département tandis que MM. Dhumeau, De Cock, Hélène et Videau seront les délégués au Comité de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest.

Enfin, quelques dates furent précisées : le 30 septembre, Congrès régional aux Sables-d'Olonne (un car drainera le département sur l'itinéraire Châtelleraut, Poitiers, Lusignan). En 1980 (en principe le 8 juin), Congrès et Festival à Civray, Congrès régional à Dissay, 1984 à Châtelleraut.

Pour terminer, les congressistes, entraînés par l'Harmonie de Chauvigny sous la direction de M. Meneyrol, se rendirent au Monument aux Morts ainsi qu'à la Mairie où M. Karagutcheff accueillait les musiciens pour un amical vin d'honneur.

L'après-midi, 200 majorettes et 1.000 musiciens, réunis pour le Festival départemental de l'Union des Sociétés Musicales, Chorales et Majorettes se produisirent dans le cadre magnifique du Château de Dissay, admirablement mis à la disposition de l'Espérance de Dissay par M. de Lassat devant de très nombreux spectateurs parmi lesquels on reconnaissait MM. Santrot, Député-Maire de Poitiers, Karagutcheff, Maire de Dissay et de Mme Klein, Délégués aux Affaires Culturelles.

Le jury était composé de MM. Dhumeau, Président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest, Président de l'Harmonie de Poitiers, et Videau, Vice-Président de l'Union Départementale.

Après les prestations de l'Union Musicale de Lésigny (accompagnée de ses majorettes), de l'Harmonie de Chauvigny, de l'Etouille d'Ingrandes, de l'Harmonie de Neuville, de l'Union Musicale de Lançolère, des Majorettes et des Cadets du Groupe Ecosala de Châtelleraut, du Rallye Cor Châtelleraudais, de la Musique du C.E.P., de la Lyre Mélusine de Lusignan, de la Société Châtelleraudaise d'Accordéon, de l'Ensemble Junior Départemental, de l'Union Musicale de Civray, des Enfants de Saint-Julien (et leurs Majorettes), de l'Union Musicale de Bonnes, de l'Accordéon 88 de Poitiers, de l'Orchestre Harmono-Symphonique Junior de Buxerolles, de la Chorale Mixte de Châtelleraut, de l'Union Musicale de Montmorillon, des Majorettes « Les Bleuets de Beaumont » et de l'Harmonie de Buxerolles, chacune de ces Sociétés reçut une coupe ainsi qu'un diplôme d'honneur tandis que le trophée était offert à Civray, prochain organisateur du Congrès et du Festival.

CHARENTE-MARITIME

Concours national de Saujon 27 mai 1979. Palmarès

1. — Harmonies sur 30 points :
— 2ème division, 1ère section : Montlouis (37) : 28 pts, 1er prix ascendant. Félicitations au directeur. Prix de 150 F des Affaires culturelles.
- 2ème division, 2ème section : Lagord (17) : 28 points 50, 1er prix ascendant. Prix de 200 F des Affaires culturelles ; Mirebeau (86) : 28 points.



classique - moderne



MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
Documentation sur demande :
75-PARIS XIème - Tél. : 023.09.74
HENRI SELMER - 18, rue de la Fontaine-au-Roi



Robert GOUTE, ancien Tambour-Major de la Musique de l'Air de Paris propose :

- Le Tambour d'Ordonnance, volumes I, II, III.
- 1er supplément du TO. III.
- Lectures rythmiques, cahiers A, B, C.
- Le Manuel du Tambour-Major.
- Le Guide pratique de l'instruction
- Le Clairon d'ordonnance (livret et disque).
- Dictées de sons et de rythmes (sur cassette).
- Disques pour tambours seuls.

En préparation :

- Initiation au solfège rythmique (livret I et II).

Renseignements :

**Robert GOUTE, 5, Chemin des Essarts
95330 DOMONT — Tél. : 991.12.45**

1er prix ascendant. Prix de 150 F des Affaires culturelles.

— 3ème division, 1ère section : Bal-lan-Miré (37) : 23 points, 1er prix. Prix de 120 F des Affaires culturelles ; Jon-zac (17) : 26 points, 1er prix à l'unanimité. Prix de 120 F des Affaires culturelles ; Lusignan (86) : 22 points, 1er prix. Prix de 100 F des Affaires culturelles.

— 3ème division, 3ème section : Briou-sur-Boutonne (79) 24 points, 1er prix. Prix de 120 F des Affaires culturelles.

2. — Fanfares : — Lencloître (86) : 26 points 50, 1er prix. Encouragement. Prix de 120 F des Affaires culturelles ; Luxembourg : 29 points 50, 1er prix ascendant. Félicitations au Directeur ; Maillé (85) : 27 points, 1er prix à l'unanimité. Mention au Directeur. Prix de 150 F des Affaires culturelles.

3. — Batteries - Fanfares sur 60 pts : 1ère division, 2ème section : Royan (17) : 44 points, 1er prix et 100 F des Affaires culturelles.

— 2ème division, 1ère section : Ma-reuil-sur-Belle (24) : 50 points, 1er prix unanimité et 120 F des Affaires culturelles.

— 2ème division, 2ème section : Jon-zac (17) : 53 points, 1er prix à l'unanimité. Félicitations au Directeur. Un clairon offert par la C.M.F.

— 3ème division, 1ère section : Mont-loula (37) : 56 points, 1er prix ascendant et un clairon offert par la C.M.F.

4. — Harmonie Juniors sur 30 points : — Lagord (17) : 28 points, 1ère mention offerte par la C.M.F.

5. — Accordéons en classement : 3ème D, 2ème S : — Isle (87) : 26 points 50 attribués à l'unanimité et 100 F des Affaires culturelles.

NOTA. — La B.F. de Pons (17), inscrite, n'a pas concouru.

LA ROCHE-SUR-YON

**Jean Bertrand :
une époque, un homme**

La vie est ainsi faite qu'un jour vient où la page doit être tournée, où l'activité débordante d'un homme cesse brusquement, à une date qui, souvent, arrive sans que l'on ait réalisé la fuite du temps.

C'est bien le cas de M. Jean Bertrand, Directeur du Conservatoire de La Roche-sur-Yon et de la Société Philharmonique, Président de l'Union départementale des Sociétés Musicales de la Vendée, qui prend sa retraite cette année.

En collaboration avec le journal « Au Service de la Musique », je voudrais rappeler à tous nos musiciens de Vendée ce que fut l'œuvre de M. Bertrand pendant les 23 années qu'il vient de passer à La Roche-sur-Yon.

Je citerai tout d'abord Mme Coquard, rédactrice du journal, qui écrit dans le numéro 73 de cette revue, sous le titre « Musique à La Roche-sur-Yon (46.000 habitants) » :

« A notre arrivée dans la ville, un bâtiment à colonnes sur lequel on peut lire : Palais de Justice » est recouvert d'échafaudages. Un panneau indique sa transformation en Conservatoire municipal. On garde le style : piliers, escaliers d'entrée, façade et péristyle. L'intérieur, étudié d'une façon fonctionnelle, comprendra 16 classes instrumentales, 5 de solfège, une salle de danse, un théâtre et une salle d'audition de 380 places. Chaque classe est insonorisée ; tout est prévu : doubles fenêtres, moquette, cloisons spéciales, tambour d'entrée sur le couloir central. Les travaux, débutés le 15 février 1978, devraient se terminer en 1979 (c'est chose faite à ce jour).

Lorsqu'on compare ce bâtiment aux locaux actuels, on comprend l'évolution d'une région et la constance d'un homme décidé : Jean Bertrand, le directeur de Conservatoire. Il a suivi sa construction avec joie en donnant une analyse précise des besoins de l'école... et pourtant, il n'inaugurera pas les lieux... Quand allez-vous entrer dans le nouveau local ? M. Bertrand répond : « Ce changement demandera un gros travail et mon successeur n'aura peut-être pas les mêmes idées que moi. Pour l'avenir du Conservatoire, je veux laisser le champ libre. Je ne ferai donc pas le transfert moi-même. Puisque je dois partir, un nouveau directeur sera nommé ».

Puis il nous parle de sa retraite dans le Var, avec toujours des projets de musique, de direction de sociétés... Et nous découvrons progressivement l'histoire de l'école à travers la sienne. Natif du Nord, il fit des études de piano au Conservatoire de Valenciennes, de basson à Paris, et après vingt-cinq ans d'armée, il acquiesça une expérience dont il aura besoin à son arrivée à La Roche-sur-Yon en 1956.

« Je suis un pionnier, nous dit-il, c'est ma nature. A cette date, je suis venu, non pas pour ce que j'ai trouvé, mais avec l'intention de faire quelque chose ».

« De l'Harmonie, il ne restait qu'un petit noyau d'une dizaine de fervents avec de bonnes idées, mais personne pour animer leur travail. Une remise en question amena, 15 jours après, 40 musiciens autour d'une arche Lorraine et d'un Chant des Parisiens.

L'Ecole de la Société de musique fonctionnait au gré des bonnes volontés. Elle fut structurée. Le local était restreint et mal adapté (une baraque)... (Elle existe encore après 23 ans, et M. Bertrand, pendant sa longue carrière à La Roche-sur-Yon, n'a pas connu d'autre lieu de travail. Qui eût accepté cette situation autre que lui ?) [Cette note locale est ajoutée par le rédacteur de ce Bulletin].

M. Bertrand, il faut le dire, ne joua pas cette carte des locaux, mais celle de la création des postes de professeurs.

Il nous fait suivre aussi son adaptation au rythme de la région. L'Ouest est très attachant et, pour cela même, il garde les traditions. Il n'est pas question de faire une révolution, mais d'aller par étapes vers une bonne réalisation.

A son arrivée à La Roche-sur-Yon, 160 élèves s'inscrivent au cours de solfège qu'il donne lui-même. D'année en année, de nouvelles recrues viennent à l'école ou l'on débute les instruments. La difficulté est d'assurer des postes de professeurs à temps partiel. Le directeur fait appel à d'anciens amis de la musique aux armées. Il recherche des situations dans la région : colporteur, ocelliste, qui permettront à ces pédagogues de rester sur place et d'assurer les cours d'instruments.

Progressivement, l'école, en association 1901, devient municipale et se donne de nouveaux statuts, puis est agréée.

Depuis l'agrément de l'école, un Concours d'homologation est passé par tous les professeurs. Les instruments sont prêtés gratuitement aux élèves jusqu'en P2. On débute à 6 ans en méthodes actives, deux ans après on s'oriente vers le traditionnel (...). Mais il n'y a pas d'enseignement universitaire sur place, les élèves poursuivent leurs études ailleurs, et l'on perd ainsi de bons éléments. Le rayonnement de l'école a amené d'anciens élèves dans les CES des environs où ils sont professeurs.

Aujourd'hui, 724 élèves et des cours décentralisés dans les groupes scolaires de l'Angelmère, Le Bourg, Jean-Moulin, Les Pyramides, suivent les disciplines les plus variées.

Quarante-cinq adultes suivent des cours de solfège une fois par semaine. Plusieurs d'entre eux sont actuellement sur les rangs de l'Harmonie.

M. Micolne, à La Roche-sur-Yon depuis dix ans, est Bordelais. Il assiste le Directeur et assure la classe de percussions. En animation des quartiers de la ville, une batterie de 9 tambours, 14 clairons et percussions est placée sous sa direction. Il trouve dans cet élément une chaleur humaine très précieuse. Il est également professeur au Sables-d'Olonne.

Sous l'impulsion de M. Jean Bertrand, l'Harmonie, avec 60 musiciens, concourut en division supérieure en 1963 ; l'année suivante, elle passait en Excellence : « Je la mène de front avec l'école, nous dit Jean Bertrand, il faut une direction unique ».

L'orchestre symphonique, avec 25 cordes, est aussi un débouché de l'école. Les professeurs ont des obligations dans la Société.

Jean Bertrand est président de l'Union départementale qui englobe 36 sociétés affiliées à la Confédération Musicale de France par la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest.

Mais que cette Fédération a été structurée en Unions des départements de Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vendée et Vienne. Il s'est donné non seulement à l'animation suivie de tous les programmes concernant le département, mais aussi à l'intérêt porté à la Confédération Musicale de France par le canal de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest.

Sur le plan départemental, nous devons noter des stages de monteurs ; des cours à domicile ou au Conservatoire. La création d'une Harmonie départementale groupant les éléments volontaires des sociétés affiliées remonte à 1970. Cette création, s'adressant aux adultes à l'origine, fut doublée d'une formation juniors de plus en plus en évolution au cours des années.

Cet effort accompli pour le développement de la Musique populaire dans le département, nul autre que M. Bertrand l'a senti plus nécessaire et l'a proposé chaque année à tous les responsables.

— A-t-il toujours été compris, — A-t-il toujours été suivi, comme il eût été souhaitable qu'il le fût ?

Pour nous qui, en totale compréhension, avons suivi son effort pour le soutenir, nous constatons qu'une certaine indifférence s'est parfois manifestée de la part de ceux qui auraient pu profiter de l'impulsion que Jean Bertrand voulait donner aux Sociétés de musique populaire. Hésitation ? Timidité ? Contextes locaux ? Nous nous posons ces questions...

Le but recherché était des plus louables : faire en sorte que les petites sociétés, dépourvues de moyens financiers, puissent assurer l'éducation musicale de leurs élèves. Les enfants de

nos petites villes ou de nos villages ont droit, comme ceux des villes, à cette culture. Ils ne doivent pas être abandonnés. Nos directeurs font un travail énorme pour recruter... M. Bertrand le savait et il ne doit avoir aucun regret, car il a fait en sorte de leur donner les moyens de les faire progresser. Son œuvre ne restera pas lettre morte... La voie est tracée... Elle sera suivie.

Tous ceux qui ont collaboré avec vous à l'évolution nécessaire de la formule adoptée pour le maintien et la diffusion de la musique populaire auprès des jeunes générations vous remercient, M. Bertrand. Ils vous souhaitent, avec l'ensemble des musiciens de la Vendée réunis sous votre Présidence, une longue retraite, et la réalisation de toutes les satisfactions nouvelles que vous pouvez espérer.

Y. A.

picardie

Bilan 1978

Perspectives 1979

La publication, en juin dernier, dans le « Musicien Picard », organe de presse officiel de la Fédération Musicale de Picardie, diffusé non seulement auprès des musiciens du département de la Somme, mais aussi des responsables de la Confédération Musicale de France et des autres Fédérations, de la fin du compte rendu intégral de l'Assemblée Générale de l'hiver dernier, nous permet de revenir sur le bilan de l'année 1978 et de tracer les perspectives pour 1979. Cette séance avait l'honneur d'être présidée — animée serait plus exact — par André Ameller, en personne, Président de la Confédération Musicale de France, avec, à ses côtés, Charles Jay, Président Fédéral, entouré de ses collègues du Comité Directeur.

Ces assises bénéficiaient, en outre, du rare privilège de se tenir dans le cadre magnifique de l'Abbaye Saint-Jean des Prémontrés, haut lieu culturel de la capitale picarde, qui accueille dans ses salles et son cloître, des manifestations musicales, théâtrales et artistiques.

Conscients de l'importance de cette journée, les congressistes étaient venus en nombre pour représenter la quasi totalité des cent sociétés et des quarante écoles par des délégations attentives et fournies.

Les traditionnels « messages sur l'état de la Fédération » furent, bien entendu, délivrés, interventions certes traditionnelles, mais rédigées avec élégance et précision : qu'il s'agisse du magistral rapport moral de M. André Caullier, Secrétaire Général, ou du minutuel compte rendu financier de M. Fernand Pourchelle, Trésorier Général.

Chacun des Présidents de Commission relatait ensuite l'activité déployée dans son secteur : M. Bourdon évoquait le classement des sociétés dans l'esprit des règlements fédéraux et confédéraux, M. Lapagnez dressait le bilan des cinq premières années d'existence du périodique départemental « Le Musicien Picard », tandis que M. Gouverneur rendait compte des examens d'élèves, activité qui débouchait sur les deux plus importants événements de l'année écoulée : le concours de Montdidier, suivi d'un festival et le Centre Musical d'Eté.

LE CONCOURS INTERFEDERAL DE MONTDIDIER

Montdidier accueillait donc, en 1978, le concours interfédéral, ainsi que le rappelait M. Courtis, Président de la Commission chargée de son organisation.

Montdidier, ci-devant Montagne du roi Didier, maintenant charmante sous-préfecture de l'Est du département, au débouché des riches plaines du Santerre, patrie de Parmentier, cité aux trois clochers, construite sur les rives des trois Domes, qui se qualifie, avec quelque raison d'Urbis Cultissima, ville de haute culture.

28 sociétés de toute nature, allant de l'Ensemble d'Accordéon à l'Orchestre Symphonique, de tout classement, de la 3ème division, 2ème section à la division supérieure, de toute origine géographique, participèrent au concours d'exécution où étaient décernés, par des jurys peu suspects de partialité ou d'indulgence, 14 prix ascendants ; encore faut-il préciser que seules 22 phalanges pouvaient prétendre à ces distinctions, les 6 formations juniors et classes d'orchestre étant soumises à un règlement particulier.

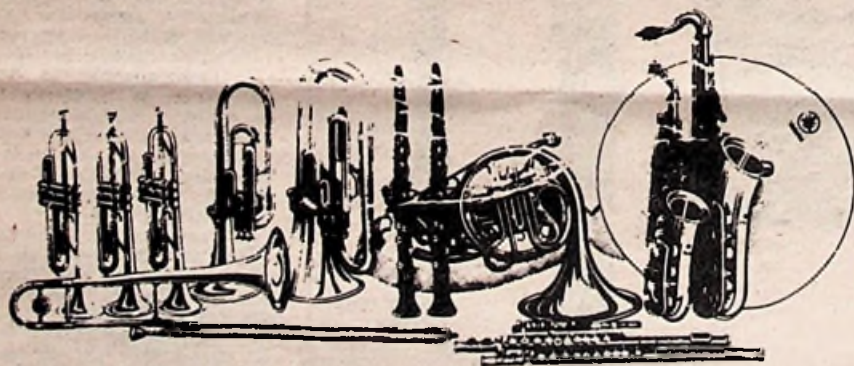
Et c'était, l'après-midi, le festival : un imposant défilé de 45 sociétés, qui, sous le soleil, déboucha sur la place des Fêtes, pour les morceaux d'ensemble interprétés par plus de 2.000 musiciens ; sur la tribune avaient pris place les autorités artistiques avec, en particulier, outre les personnalités déjà citées, M. Léon Rose, Président de la Fédération Musicale du Nord-Pas-de-Calais et Secrétaire Général adjoint de la Confédération Musicale de France, et civiles, dont M. François Etienne, Maire de la Ville, qui honorait de sa présence l'Assemblée Générale.

Sans doute importe-t-il de souligner à ce sujet que la Fédération Musicale de Picardie organise depuis 1970, et sans interruption aucune, un concours



YAMAHA

**Instruments
à vent**



**PICCOLO/FLUTE/CLARINETTE/SAXOPHONE/TROMPETTE/CORNET
BUGLE/TROMBONE/COR/BARYTON/BASSE/SOUBASSOPHONE**

Documentation sur demande : Yamaha Music France : 1, rue Ernest-Renan - 93500 Pantin - Tél. : 844.73.99

annuel dont l'audience va croissant ; en 1976, la décision a été prise de le rendre interfédéral, et de faire précéder cette grande journée d'Heures Musicales, donnant aux mélomanes le plaisir d'apprécier la Garde Républicaine à Doullens, et la Musique des Gardiens de la Paix à Montdidier.

Mais ces succès répétés, loin de constituer des réussites ponctuelles, occasionnelles et fortuites, révèlent au contraire une double continuité.

Le présent plonge fort loin ses racines dans un passé artistique très vivace comme en témoignent les distinctions honorifiques récompensant des dizaines d'années de dévouement à la musique populaire (ce que signalait M. Trigaux, responsable de ce secteur et par ailleurs maître d'œuvre du Concours de Montdidier) ; quant à la présence de bannières d'âge respectable à la tête de « jeunes sociétés », elle atteste qu'il s'agit bien davantage de la renaissance, ou du renforcement de sociétés momentanément en sommeil, que de créations ex nihilo.

Il ne faudrait pourtant pas voir là l'effet d'un retour spontané à une situation antérieure, dû à de seules causes sociologiques. C'est au contraire le résultat de la politique délibérée, volontariste, menée par le Conseil Fédéral qui, depuis plus d'une décennie, a entrepris la restructuration des sociétés et l'implantation d'écoles.

Cet effort systématique consiste particulièrement à miser sur une jeunesse active et nombreuse (33% de la population du département a moins de 20 ans).

C'est ainsi qu'a été mise en place une expérience originale de formation initiale et permanente, le Centre Musical d'Été.

LE CENTRE MUSICAL D'ÉTÉ

Compte tenu des besoins existants, cette session poursuivait un double objectif :

— permettre aux jeunes éléments des sociétés et des écoles tout à la fois de pratiquer la musique d'ensemble à un niveau élevé et de s'initier à leurs futures responsabilités artistiques et associatives ;

— conforter les cadres en place en leur fournissant des moyens nouveaux d'exercer des fonctions que les conditions actuelles rendent souvent difficiles.

Le Centre Musical d'Été se déroulait du 16 au 31 juillet dans de confortables bâtiments du 18ème siècle, au milieu d'un vaste parc herbeux et boisé de 4 hectares, l'Abbaye de Saint-Acheul, dont le nom est connu dans le monde entier comme servant universellement à désigner une importante ère géologique, mise à jour sur place par l'éminent préhistorien Boucher-de-Perthes : l'acheuléen.

51 stagiaires pour la musique d'ensemble, et 15 pour la direction, étaient présents, venus non seulement de la Picardie, mais aussi d'autres régions de France, attirés par un programme équilibré sachant allier à la pratique vocale et instrumentale (individuelle et collective) l'apprentissage des responsabilités de chef de chœur et d'orchestre, avec travail sur table et exercices d'application.

Plusieurs manifestations publiques furent ménagées afin de faire connaître à la population, aux autorités, aux responsables des sociétés et des écoles, les résultats tangibles de cette première expérience.

D'abord, le dimanche 23 juillet, une opération « Portes ouvertes », plus particulièrement réservée aux familles et aux amis, avec une messe le matin à l'Eglise Saint-Acheul d'Amiens, jouant l'abbaye, et une animation musicale l'après-midi dans le parc.

Ensuite, le 26, une sortie sur le littoral, à Cayeux-sur-Mer, à l'invitation de M. Henri Heinemann, Maire de la

commune et écrivain bien connu, avec concert à l'Eglise en soirée.

Enfin, le dimanche 30 juillet, un fastueux concert de clôture, devant une salle comble et un parterre nombreux de hautes personnalités.

Les plus importants moments de ce stage furent d'ailleurs revécus au cours de l'Assemblée Générale, sous la forme d'un film sonore, tourné par M. Michel Get, responsable de l'atelier d'orchestre.

Les participants au stage se manifesteront ensuite sur scène, en chœur et en os. L'orchestre interpréta la difficile ouverture de Rosamunde, de Schubert, tandis que la chorale se faisait entendre dans « Le tendre et dangereux visage de l'amour » (poème de Prévert, musique de Thiriet) et « les Comédiens », d'Aznavor.

L'audition s'acheva en apothéose, par l'Hymne pour chœur et orchestre, spécialement composé pour la circonstance par Charles Jay, sur les paroles de Claude Lepagnez, fidèle reflet de l'idéal poursuivi :

« De tous les horizons, Unis par la Musique et par notre Amitié, Qu'éclaire notre chant, dans la fraternité Des chœurs à l'unisson ».

UNE REPRESENTATIVITE ACCRUE

La Fédération Musicale de Picardie a vu, d'autre part, conforter sa crédibilité et sa représentativité sur le plan national, régional et local.

D'abord, lors du 78ème Congrès de la Confédération Musicale de France à Issy-les-Moulineaux, Charles Jay, Président de la Fédération Musicale de Picardie s'est vu désigner au Conseil d'Administration Confédérale, et il siègera également à sa Commission Artistique. Le lendemain, six élèves picards, Didier Breuque, Brigitte et Marie-Pierre Gouverneur, Jean-Marc Robillard, Sonia Ringot et Eric Scève participèrent aux épreuves du Concours d'Excellence, où ils obtinrent les plus hautes récompenses.

Quelques semaines plus tard, les exa-

mens fédéraux sélectionnaient pour les épreuves de 1980 : Régis Flandre, Denise Frets, Catherine Get, Catherine Gouverneur, Mario Grandcamp, Catherine Legris, Bruno Pelletier, Sylvie Pochol et Corinne Trigaux.

Ensuite, l'Etablissement Public Régional de Picardie s'intéresse particulièrement à la musique populaire, dont l'activité est inscrite dans la Charte Culturelle ; comme preuve de cette sollicitude, les sociétés et écoles ont déjà bénéficié de dotations en matériel et la Fédération elle-même d'un local dans l'ancien grand séminaire d'Amiens, qui regroupe services et organismes à vocation culturelle.

En outre, et toujours, à titre fédéral, le Président Charles Jay siège désormais au Conseil d'Administration de l'Association pour le Développement Culturel en Picardie et M. Claude Lepagnez, Membre du Bureau, au Conseil de Développement de l'Université de Picardie.

Et, fait assez rare pour être souligné, c'est au « Musicien Picard », organe officiel de la Fédération Musicale de Picardie, que les principaux responsables régionaux, M. Jacques Mossion, Président du Conseil Régional, M. Bernard Rousset, Président de l'Université, et M. Max Arnaud, Vice-Président du Comité Economique et Social, ont accepté de confier, dans ce même numéro du mois de juin 1979, leur analyse de la vie culturelle en Picardie.

(Nous reviendrons, lors d'un prochain article, sur leurs importantes déclarations.)

Au plan du département de la Somme, l'effort constant du Conseil Général permet de dégager régulièrement de substantiels crédits pour le développement des activités musicales, celles, en particulier, des écoles et de la Fédération.

La contribution des communes n'est pas moins importante, et la Ville d'Amiens, afin de coordonner et de favoriser l'activité culturelle, a créé un

Office Municipal ; MM. Gaston Fauquet, Vice-Président de l'Art Musical Symphonique et Claude Lapagnez, Secrétaire Général de l'Harmonie Municipale, tous deux Conseillers fédéraux, siègent à son Bureau au titre respectifs de Trésorier et Trésorier-adjoint.

EN CONCLUSION...

DES HAISONS DE PERSEVERER.

Le Président Confédéral Andre Ameller, dans une interview qui clôt l'Assemblée Générale à laquelle il participait, s'il insiste sur les difficultés que connaissent les sociétés tant à cause de leur statut d'association 1901 que de leur activité musicale, n'en a pas moins rendu hommage à une Fédération dynamique, menée de main de maître par son condisciple Charles Jay.

D'ailleurs, en juin 1979, le Président fédéral écrivait : « Nous avons depuis longtemps favorisé l'accroissement du nombre des élèves à nos examens et des sociétés à nos concours ».

Les résultats le prouvent : c'est chose faite maintenant.

C'est pourquoi, notre souci essentiel réside désormais dans l'obligation d'encadrer tous ces jeunes ».

Les examens d'élèves, le Concours-Festival d'Abbeville et le Centre Musical d'Été 1979 présentent tous les signes du succès et de la réussite.

Comme disait le poète : « et les fruits passeront la promesse des fleurs ».

Acceptons en donc l'augure, pour une audience toujours plus grande de la Musique Populaire !

Claude LEPAGNEZ,
Conseiller Fédéral,
Délégué à l'Information.



150 ans d'expérience nous ont confirmé que rien ne vaut la méthode traditionnelle pour fabriquer un instrument de musique de premier choix.



Au cours du siècle dernier, Monsieur Buffet et quelques artisans habiles comme lui se sont consacrés à la facture des meilleurs instruments à vent. Ils travaillaient presque entièrement à la main. Soigneusement. Passionnément. Parce que c'était la seule façon d'atteindre la plus haute qualité.

Aujourd'hui comme depuis 1825, produire cette qualité d'instrument, c'est toujours, chez Buffet Crampon, l'affaire d'artisans les plus habiles travaillant selon les principes qui ont fait leur preuve dans le temps.

Le timbre riche et sonore, l'émission facile, la régularité de gamme irréprochable (qualités propres autant à nos modèles d'étude Evette qu'à nos modèles professionnels) suscitent le respect des musiciens les plus exigeants partout dans le monde.

Clarinettes, saxophones, hautbois, cors anglais et bassons.

Essayez-les chez les meilleurs spécialistes d'instruments de musique.

Buffet Crampon.

Digne de votre talent.



5, rue Maurice Berteaux / 78200 Mantes-la-Ville

saône et loire

Adieu, Monsieur Mérille !...

Au début du mois de janvier 1979, la santé de notre Président d'Honneur s'altéra considérablement. Ses forces déclinaient sensiblement, et son hospitalisation s'avéra nécessaire. Il ne devait pas se remettre, et le 9 juillet, en l'église Notre-Dame, à Montceau-les-Mines, la Fédération Musicale de Saône-et-Loire lui disait adieu par la voix du Président en exercice :

— Le Président Marc Merille nous a quittés le 6 juillet. Dans la grande famille des musiciens de Saône-et-Loire, ce départ marque une étape dans la vie de notre Fédération : Marc Merille est le dernier des quatorze fondateurs de cette Fédération.

Je ne parlerai pas de la vie professionnelle de M. Merille parce que je l'ai connu alors qu'il était déjà en retraite. Par contre, il m'a été donné de le suivre depuis très longtemps dans l'action qu'il a menée pour le développement de nos Sociétés, pour la propagation de la Musique, pour son enseignement, et pour la formation des jeunes musiciens.

Directeur de la Fanfare des Ecoles, à Blanzay, au lendemain de la guerre 1914-1918, il travailla à la fondation de la Fédération Musicale de Saône-et-Loire, où il fait partie du Comité, dès le début, en 1927.

La Fédération ayant décidé la création d'une Mutuelle-Retraite (qui n'a fonctionné que peu de temps), Marc Merille était nommé secrétaire-trésorier de cette Caisse, en 1932.

En 1936, déjà Chevalier dans l'ordre des Palmes Académiques, il est promu Officier d'Académie.

Trois ans plus tard, en 1939, il était porté à la Présidence de la Fédération Musicale de la Saône-et-Loire, au cours de la réunion du Comité tenue le 5 mars, en l'Hôtel de Ville de Macôn. Il succédait à M. Petitjean, Président-Fondateur de notre Fédération, ancien directeur de l'Harmonie de Cluny, démissionnaire pour raisons de santé.

En 1946, il reçoit le diplôme de Directeur, attribué par la Confédération Musicale de France pour 25 ans de direction, et il est promu Officier de l'Instruction Publique en 1948.

En 1949, au cours de l'Assemblée Générale de la Confédération Musicale de France, à laquelle d'ailleurs il n'a pu assister par suite d'un empêchement malencontreux, il est nommé Membre du Conseil d'Administration de la Confédération Musicale de France comme Conseiller Technique.

Neuf ans plus tard, le 12 mai 1958, Marc Merille est fait Chevalier de la Légion d'Honneur, puis, en 1965, Chevalier des Arts et Lettres au titre du Ministère des Affaires Culturelles.

Quelques années passent encore, et M. Merille nous dit, au cours d'une réunion de Comité, qu'il envisage de se retirer. Nous nous attendions si peu à entendre ces propos, qu'ils furent suivis d'un silence subtil. Revenus de notre étonnement, nous lui avons demandé, tous unaniment, de rester encore, car, vraiment, nous appréhendions son départ.

Mais le 24 septembre 1972, à la fin de la réunion de Comité que nous tenions ce jour-là dans le local de l'Harmonie des Houillères à Montceau-les-Mines, il nous remettait sa démission de Président de la Fédération Mu-

ecole de la Saône-et-Loire. Ainsi se terminait la 32^{ème} année de Présidence de notre Fédération.

32 années consacrées exclusivement au service de nos Sociétaires, au service de la Musique. C'est M. Merille qui a créé le Stage Départemental destiné à former des moniteurs, des chefs, stage qui débute à Macdon et qui se tient actuellement à La Loyère. Le succès de cette entreprise fut complet. Le principe en est excellent puisqu'il fut appliqué à de plus jeunes musiciens réunis en stage à Paray-le-Monial.

Assisté de son épouse, qui ne manquait jamais d'accompagner son mari dans tous ses déplacements et dont il m'est agréable d'évoquer aujourd'hui le souvenir, M. Merille ne ménageait pas sa peine, que ce soit à l'occasion des examens fédéraux, des festivals ou des concours. La Musique, la Fédération étaient sa raison de vivre, il a consacré son existence au service de l'une et de l'autre. Qu'il en soit remercié. Bien sûr, au cours de ces 32 années, on relève quelques incidents de parcours, c'est inévitable : il n'est si grand artiste qui ne commette, par hasard, une fautive note. On ne peut lui en tenir rigueur. Ce qu'il faut considérer, c'est l'œuvre réalisée, et celle que vous avez réalisée, M. Merille, est considérable, immense.

Aujourd'hui, vos amis vous entourent pour la dernière fois. Ils vous font la promesse de veiller sur la Fédération Musicale de la Saône-et-Loire, sur votre Fédération, comme vous l'avez fait. Ils vous promettent d'y apporter tous leurs soins, tout leur courage, tout le sérieux, tout l'amour, tout le dévouement dont ils seront capables, et si un jour un moment de découragement les envahissait, ils penseront à vous, et dans votre souvenir, retrouveront l'énergie de repartir et de surmonter les difficultés.

Je me fais l'interprète de tous les musiciens de Saône-et-Loire pour présenter aux membres de votre famille, l'expression de nos condoléances sincèrement attristées. A vous, une dernière fois, j'adresse nos sentiments respectueusement amicaux. Je puis vous dire que nous admirons la tâche que vous avez réalisée, et puisque, pour vous, elle est terminée à la satisfaction générale, et que l'heure du grand repos a sonné, cher M. Merille, nous vous disons « Adieu ! Dormez en paix ».

de Veynes avait été celui de la réflexion.

Je souhaite que celui de Saint-Sorlin-en-Valloire soit celui des résolutions.

Je dois rendre hommage à l'équipe dynamique, mais trop réduite du bureau qui chaque mardi et jeudi se réunit au siège, 284, rue Vendôme, pour régler les nombreuses questions administratives.

Je pense qu'il devient absolument indispensable d'étoffer le Conseil d'Administration de notre Fédération et nous voulons plus d'efficacité dans les relations avec nos U.D.

Ce sera la rôle du prochain Conseil d'Administration de trouver des structures nouvelles pour permettre une meilleure coordination entre tous.

Dans le domaine technique et à la suite des examens fédéraux 1979, j'ai constaté :

— moins de candidats que les années précédentes, surtout en 4^{ème} degré fédéral ;

— les résultats obtenus sont inférieurs à ceux des autres années.

Si les réformes souhaitées pour ces examens me paraissent nécessaires et pertinentes, peut-être ont-elles été faites un peu hâtivement.

Tant du côté fédération, qu'U.D. et sociétés, il manque encore le potentiel humain pour mettre en pratique ces réformes.

Je suis convaincu qu'il faut se fixer des objectifs, mais n'oublions pas que notre unique but est d'élever le niveau des sociétés musicales animées par des amateurs.

Cette année, j'ai assisté à la plupart des assemblées ou à des manifestations dans chaque département, et j'ai constaté que nous ne pouvons compter que sur notre action avec des moyens limités.

Par contre, une satisfaction, en 1979 chaque U.D., exceptée l'Ardeche qui le fera certainement en 1980, aura son stage.

La fédération de son côté organisera à Vesc un stage de Moniteurs et de Directeurs dont nos sociétés ont tant besoin, au niveau moyen et supérieur.

Je recommande aux jeunes de nos sociétés de participer en plus grand nombre aux stages plus spécialisés, organisés par la C.M.F. au centre de Toucy.

Avant de terminer, je fais appel à plus de compréhension mutuelle pour nous permettre d'avoir une fédération forte.

Tous ensemble poursuivons notre mission avec la même foi et dans la même amitié pour servir nos sociétés musicales d'amateurs et faire de la musique un art vraiment populaire.

RAPPORT MORAL par le SECRETAIRE GENERAL.

— Promu, malgré son âge, en raison de circonstances particulières et de son expérience après 25 ans de présence au sein du Conseil d'Administration, au poste de secrétaire général, Paul Weinborn ne peut mentionner le détail des activités très importantes des sept U.D. et de leurs sociétés au cours de l'exercice 1978. Il tient à remercier leurs présidents et secrétaires pour l'aide efficace qu'ils lui apportent. Il a vu naître la plupart de ces U.D. dont la création a été en partie l'œuvre de Gabriel Rolando, et qui constituent une décentralisation remarquable. Quel chemin parcouru depuis, et que de nouvelles responsabilités prises en faveur de nos chères sociétés musicales, en particulier par les Conseils d'Administration et Comités Techniques. Il conclut en adressant, au nom de tous les congressistes, ses compliments et remerciements à Maurice Adam, président de la Fédération pour sa grande compétence et son dévouement, mettant à sa disposition presque entière de ses loisirs à sa lourde charge et à ses contacts humains dans les 7 départements.

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES.

— Sociétés à jour de cotisation au congrès : Célestin Philibert donne les chiffres ci-dessous : Ain : 78 - Hautes-Alpes : 8 - Ardèche : 41 - Drôme : 51 - Rhône : 125 - Savoie : 54 - Haute-Savoie : 72 - Total 429 (434 en 1977).

COTISATIONS 1980.

— La C.M.F. au cours de son Assemblée Générale du 9 et 10 mars 1979, a décidé de reconduire la cotisation de 1979 pour 1980. La Fédération du Sud-Est prend la même résolution. La cotisation annuelle reste donc au chiffre de 150 F comprenant la cotisation confédérale, la cotisation fédérale, et un abonnement gratuit au Journal C.M.F. Journaux supplémentaires : 25 F par abonnement au journal.

Le livret Fédéral : nouveau prix 35 F. Les cotisations confédérales devront être réglées par la Fédération à la C.M.F. au plus tard le 15 janvier 1980. Les imprimés seront adressés en conséquence aux sociétés courant novembre 1979.

COMPTE RENDU FINANCIER par le TRESORIER GENERAL.

— Ernest Germain informe d'abord, que conformément à la décision prise au Congrès 1978 de Veynes, ce rapport financier, présenté d'une façon très claire en 3 volets, a été adressé, en 2 exemplaires, 15 jours avant le Congrès, aux 7 pré-

CHEFS DE MUSIQUE !

des prix

EXCEPTIONNELS avec GARANTIE

INSTRUMENTS DE QUALITE « ROYAL ARTIST »

	CUIVRE	ARGENTE
TROMPETTE, ut et si b	605	770
CORNET, si b	690	855
BUGLE, si b	795	995
ALTO, mi b	1200	1540
BARYTON, si b	1600	2080
BASSE, si b à 4 pistons	2090	2670
SOUBASSOPHONE, si b pavillon orientable et démontable	6790	8280
TROMBONE à coulisse	800	1040
TROMBONE à pistons	1540	1995
LAQUES OR CLES CHROMEES		
SAXO SOPRANO, si b		1850
SAXO ALTO, mi b		2055
SAXO TENOR, si b		2230
SAXO BARYTON, mi b		4350
CLARINETTE, si b, super ébène		930
GRANDE FLUTE argentée, plateaux pleins		800

Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés et écoles de musique nous font confiance POURQUOI PAS VOUS ?

GUILLARD BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie — LYON — Tél. 28.44.22 - 27.12.98

ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITE INCOMPARABLE. CONDITIONS SPECIALES AUX CHEFS DE MUSIQUE



sud-est

SAINT-SORLIN-EN-VALLOIRE

63^{ème} congrès de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Est le samedi 20 juin 1979

C'est donc dans la jolie et accueillante cité de Saint-Sorlin en Valloire, magnifiquement décorée par la population, que s'est tenu le 63^{ème} Congrès de la Fédération.

M. André Brunet, président de l'Union Départementale de la Drôme, remercie la Fédération d'avoir bien voulu tenir les assises de son 63^{ème} Congrès 1979 à Saint-Sorlin en Valloire, dont il est maire, Congrès qui sera certainement très important pour l'avenir de nos sociétés musicales.

Puis, Maurice Adam, Président de la Fédération, prend la parole :

« Il m'échoit une nouvelle fois l'honneur d'ouvrir le 63^{ème} Congrès de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Est. J'excuse et regrette l'absence de Gabriel Rolando, notre cher Président honoraire, empêché par son état de santé, et celle de Noël Marcellin, Président de l'U.D. des Hautes-Alpes.

Je suis heureux de saluer les délégués de nos sept départements qui ont bien voulu répondre à notre convocation.

Je remercie bien vivement M. André Brunet, Conseiller général, maire, Président de l'Union Départementale de la Drôme, son frère Robert Brunet, le chef Fred Kohler, ainsi que tous les membres de la société musicale, d'avoir bien voulu accepter l'organisation de notre congrès 1979 à Saint-Sorlin-en-Valloire qui fête le centenaire de sa fondation.

Permettez-moi également d'adresser ma sympathie à tous nos amis de l'U.D. de la Drôme et à son Président honoraire Marcel-Pierre Garnier.

Merci également à M. Gauslin, Président de l'ARDIM qui a tenu à partager nos travaux.

Je me réjouis de l'étroite collaboration qui existe entre les ADDIMS et nos U.D. Ces deux associations ont un but commun et complémentaire : celui de sensibiliser les enfants à la musique en milieu scolaire et post-scolaire.

Ma reconnaissance va vers tous les membres du conseil d'administration et du Comité technique de notre Fédération qui apportent tant de dévouement et d'abnégation pour servir notre association.

Avant de passer à l'ordre du jour de notre assemblée annuelle, je tiens à vous rappeler que le dernier congrès

sidents des U.D., afin qu'ils puissent l'étudier avant sa lecture au Congrès. Puis il en assure la lecture. Au nom de la Commission de contrôle (MM. Michel, Jalliffier, Prajoux), Roger Prajoux informe l'assemblée qu'un contrôle minutieux a été apporté à la vérification des éléments comptables, assurant à la parfaite exactitude des chiffres du rapport financier.

L'assemblée l'approuve à l'unanimité, avec félicitations à Ernest Germain, trésorier général, et à Joseph Lenfant, trésorier adjoint.

GROS SOUS ORPHEONIQUE (G.S.O.). — Une question est posée par un congressiste : Les chiffres apparaissent en Crédit et Débit au rapport financier pour le G.S.O. n'engagent-ils pas une nouvelle étude de la fixation de la cotisation (2 F) et du secours (500 F). Cette question sera étudiée à la prochaine réunion du Conseil d'Administration de la Fédération.

NOUVEAU GROUPEMENT DES 8 UNIONS DEPARTEMENTALES DE LA REGION RHONE-ALPES. — Créées le 7 avril 1979 par une Fédération du Sud-Est (les Hautes-Alpes ne font pas partie de la région Rhône-Alpes), l'Union Départementale de l'Isère et celle de la Loire.

Motif : structure juridique pour suivre une politique générale dans la région Rhône-Alpes, facilitant les relations avec l'établissement public régional, en vue d'obtenir des subventions.

RAPPORT DES COMMISSIONS - COMITE TECHNIQUE.

— Une longue discussion critique s'engage au sujet des nouveautés apportées en 1979, définies et adoptées au Congrès 1978 de Veynes concernant les nouvelles désignations utilisées pour l'enseignement (1^{er} degré, 2^{ème} degré, 3^{ème} degré, 4^{ème} degré) remplaçant les anciennes (Préparatoire, Élémentaire, Moyen, Supérieur) et les épreuves d'examen et jurys. Roger Cayre, responsable fédéral de « Enseignement, Epreuves et Jurys », prend longuement la parole pour défendre ces projets figurant sur le compte rendu de la Commission Technique tenue à ce même congrès 1978 de Veynes, et que tous les membres du Conseil d'Administration et du Comité Technique ont reçu. Il appartient au Comité Technique, dont le secrétaire était absent au Congrès, d'établir un compte rendu de cette discussion, que je n'ai pas encore reçu.

ARDIM - ADDIM. — Exposé de M. Neveu qui se déclare satisfait d'assister au Congrès de la Fédération Régionale. Après avoir longuement exposé les relations qui existent entre les Unions Départementales et la Direction Régionale de la Musique, il accepte la proposition de Maurice Adam, d'une réunion du Conseil d'Administra-

tion de la Fédération avec les délégués départementaux des ADDIMS. Cette réunion est prévue le samedi 20 octobre 1979.

ELECTIONS - TIERS SORTANT. — MM. Bouissou, Constantin, Paul Delzant, Germain, Henrion, Uger, Weinborn. Tous favorables à la reconduction de leur mandat sont élus à l'unanimité pour un nouveau mandat de 3 ans.

NOUVEAUX MEMBRES. — Le conseil d'administration dispose, conformément aux statuts, de 2 nouveaux postes vacants (ceux de MM. Rolando et Bernard qui ne figurent plus parmi les actifs, mais parmi les honoraires). Le Rhône présente 2 nouveaux candidats, présents au Congrès, Paul Chalvin, président du Groupement de Limonest et Jean Tournier, musicien et membre du bureau de l'Orchestre Harmonique symphonique de Lyon-Villeurbanne, qui sont élus à l'unanimité.

DESIGNATION DE LA VILLE OU SE TIENDRA LE CONGRES 1980.

— Le roulement intervenant à travers les 7 départements désigne, pour 1980, la Savoie. Le président de l'U.D. du département (Maurice Adam) accepte cette charge et l'assemblée propose que le Congrès Fédération 1980 ait lieu le samedi 21 juin 1980 à Aix-les-Bains, suivi le lendemain dimanche 22 juin, d'un festival. Confirmation sera donnée à l'assemblée générale de l'U.D. de la Savoie, qui se tiendra le dimanche 7 octobre 1979 à 9 h 30, à Saint-Jean-de-Maurienne.

L'assemblée plénière était ainsi terminée et les congressistes se rendirent à la mairie où un vin d'honneur était offert par la municipalité, en présence des notables de la ville et de sa Musique, du représentant du Préfet et de M. Fillaud, député de la Drôme.

Puis en soirée, ils assistèrent à un magnifique concert donné sous chapiteau devant plus de 2000 auditeurs, par la Stadkapel de Blaubeuren (ville allemande jumelée avec Saint-Sorlin) et la célèbre Musique des Equipages de la Flotte.

Le Secrétaire Général, Paul WEINBORN.

ARDECHE

TOURNON-SUR-RHONE

Union Départementale de l'Ardeche

Le 30 juin dernier, remarquable concert de l'harmonie municipale dans la cour d'honneur du lycée

On ne pouvait imaginer meilleur cadre que celui de la cour d'honneur du lycée pour ce concert estival. Malgré la soirée un peu fraîche, un public nombreux avait répondu à l'invita-

tion. Parmi les personnalités, nous avons remarqué M. Faure, sous-préfet, M. Tourasso, maire et conseiller général, M. Moussel, président du district Tain-Tournon, M. Rivat, commissaire de police, et de nombreux adjoints et conseillers municipaux.

Sous la baguette de leur chef, M. André Zamora, les 55 musiciens présents eurent donné un ampleur extraordinaire à ce concert dont le programme varié allait du jazz à la « Valse de l'Empereur » de J. Strauss. Au cours de la première partie, « The Ambassador », de Tom Kotter permettait d'ouvrir les débats, suivi de « Poème », de Pibich, mélodie pleine de tendresse et de poésie. Puis vint « Granada », d'Albeniz, douce nostalgie, et « Petite Suite Animée », de J.-C. Amlot, et enfin l'inoubliable « Valse de l'Empereur ».

La 2^{ème} partie débutait avec « Primo Torero », de Robert Martin, et l'ensemble interprète ensuite avec un grand talent « Ballad and Concert », de Ted Huggens, où les percussions donnent un relief particulier. Passant avec un égal bonheur des mouvements lents, majestueux aux rythmes rapides et incisifs, les musiciens donnent une belle interprétation de « Musique à la Carte », de Willy Hautvast. Genre très proche du jazz avec « American Panorama » de John Darling où se succèdent One Step, Bolero, Stow, Swing dans les éclatements harmonieux des cuivres. Et c'est avec « Marche Florentine » que s'achève cette magnifique soirée musicale, témoignage d'un travail obscur, patient, mais combien apprécié, tant de la part du chef que de tous les musiciens.

Signalons en outre que le vice-président Robert Fournier a été un présentateur de qualité, dont les commentaires ont été vivement appréciés, et récompensés par une gerbe de fleurs, tandis que le chef André Zamora recevait, avec des fleurs, l'hommage reconnaissant du public et de ses musiciens.

RHONE

LYON

Remise des prix aux élèves de l'Ecole de Musique « René Ruel » de Lyon

Samedi dernier a eu lieu en la salle des fêtes de la Mairie du 3^{ème} Arrondissement, la remise annuelle des prix aux élèves de l'Ecole de Musique René Ruel ayant satisfait aux épreuves de fin d'année.

De très nombreuses personnalités assistaient à cette cérémonie M. P.-B. Couste, Député du Rhône, Mme Simone André, Conseiller Général et Adjoint au Maire représentant M. Pilluy, Président du Conseil d'Adminis-

M. Robert Batilly, Adjoint au Maire, Président d'honneur de l'École René Ruel, représentant M. F. Colomb, Sénateur-Maire, M. Paul Weinborn, Secrétaire Général de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Est et M. Germain, Trésorier de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Est.

C'est sous l'autorité de M. Joseph Beneyton, Directeur de l'École de Musique René Ruel que se déroula cette soirée. Celui-ci était entouré de tous les professeurs. Il se plut à commenter les résultats tout en soulignant le bon niveau atteint pour cette année.

M. Boulassou, Président de l'École de Musique René Ruel, remercia tous ses collaborateurs et les parents. Il précisa que le but de cette École devait être de servir de pépinière à l'Harmonie Lyon-Guillotière. Il félicita les élèves des notes obtenues, leur demanda de persévérer dans leurs études musicales, car, dit-il, vous trouverez dans cet Art toutes les consolations, les espoirs et les joies de la vie. Il conclut par cette citation de Richard Wagner: « Là où s'arrête le pouvoir des mots commence la musique ».

Puis on passa à la lecture du palmarès. Le prix René Ruel, récompense

suprême, fut décerné à l'unanimité du jury à Pierre Gervais, lauréat de cette cuvée 1979-1978.

Puis M. Robert Batilly, Adjoint au Maire de Lyon, annonça à l'assemblée que le Conseil Général venait de décerner à M. Joseph Beneyton, Directeur de l'École de Musique René Ruel et de l'Union Musicale Lyon-Guillotière la Médaille du Département. Il retraça en termes choisis la brillante carrière musicale du récipiendaire, toute consacrée à l'enseignement musical, en insistant sur sa valeur morale, sa foi, son abnégation et son dévouement désintéressé à la musique populaire.

C'est sous les auspices de ce public que Mme Simone André, Conseiller Général, lui remit cette récompense.

VILLEURBANNE

Remise des prix à l'École de Musique de l'Harmonie de Villeurbanne

À la Maison des Jeunes et de la Culture, 48, cours Damidot à Villeurbanne, a eu lieu le 28 juin 1979, la remise des prix aux élèves de l'École de Musique de l'Harmonie de Villeurbanne.

Cette soirée était placée sous l'autorité de son Directeur, chef de l'Harmonie, M. Joseph Beneyton.

Celui-ci donna la lecture du palmarès et remit diplômes et prix à ses lauréats. Il commenta les résultats qui sont dans l'ensemble brillants, quelques-uns moyens en raison de la nouvelle forme de l'examen tendant à former des élèves ayant une culture musicale importante, comme le souligna M. Vetterd, Président adjoint de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Est. Il est plus que certain que l'an prochain sous l'autorité de leur directeur et de leurs professeurs, Mme Gilloin (Solfège), MM. Dervaux et Janton (Clarinette), Paret (Trompette), les jeunes élèves se montreront d'un niveau plus élevé encore.

MM. le capitaine Serres, représentant M. le Général Le Borgne, Gouverneur militaire de Lyon; Vetterd, Président adjoint de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Est; Faget, Secrétaire général de l'Harmonie de Montchat-Montplaisir; Cottaz-Cordier, Conseiller municipal de Villeurbanne représentant M. Charles Hernu, Député-Maire, honoraient de leur présence cette soirée familiale.

M. Boulassou, Président de l'École de Musique et de l'Harmonie, remercia tous ses collaborateurs, les parents, la municipalité, et lançant un appel à une aide plus accrue, félicita les enfants tout en précisant bien que l'École devait être une pépinière pour l'Harmonie. Il conclut par cette citation de Romain Rolland, « La musique est la parole de l'âme ».

Après une audition des élèves en clarinette et trompette, les prix sont distribués et tous les responsables espèrent en de très nombreuses inscriptions pour la saison 1979-1980.

Un vin d'honneur termina cette soirée où chacun leva son verre au succès de ces jeunes enfants.

Si parmi le public il y avait des personnalités éminentes, telles que l'ambassadeur des États-Unis, la grande majorité des auditeurs étaient des artistes clarinettes, venus de tous les pays du monde, jouant qui en soliste tels Guy Deplus ou Serge Danguin, qui en trio, quatuor et sextuor.

Le quatuor a été particulièrement remarqué et félicité pour sa parfaite homogénéité, sa justesse et par dessus tout pour sa musicalité.

Voici la formation de ce quatuor: Clarinette Mi b: Patrick Sautour; clarinette Si b: Pierre Palassy; Cor de basset en fa: Jean-Pierre Montell; Clarinette basse: Lillian Pages.

Si nous insistons cet écho dans la rubrique La Teste, c'est bien évidemment, parce que Jean-Pierre Montell a été élève de notre École de Musique Municipale sous la direction de son père Pierre Montell, qu'il participe à tous les examens fédéraux de la C.M.F. Jusque'en division d'excellence à Paris, où il obtint, très jeune, un premier prix, premiers lauréats d'une brillante carrière d'instrumentiste.

Le quatuor « Lutèce » participera sûrement l'an prochain au congrès mondial des clarinettes qui se tiendra au Canada ou aux États-Unis.

vaucluse

MONTREUX

Les amis de la musique de Montreux

À la suite de la brillante et bienvenue réouverture de l'école de musique par la Société « Les Amis de la Musique », éditée en cela par M. Patrick de Belleville, c'est à une cascade de demandes d'inscription que nous avons eu à faire face.

C'est en effet 92 élèves qui se sont présentés pour un total de 108 inscriptions. Grâce à la compétence des professeurs qui ont su attirer la confiance de leurs élèves, cette année scolaire s'est terminée fort heureusement et sur de très bons résultats.

Les examens de fin d'année qui se sont déroulés les 19, 20, 21, 22 et 25 juin, laissent présager un brillant avenir pour notre école.

Le jury présidé par M. Patrick de Belleville était composé selon les disciplines de MM. Ray, Reynaud, Baruel, Brun et Tesnière. À noter parmi les membres du jury à l'examen de clavecin, la présence de M. Scott Ross, professeur à l'Université de Laval (Canada).

Dans la classe de clavecin (professeur M. Prunières), 28 élèves; dans la classe de guitare (professeur M. Sarrade), 28 élèves; dans la classe de flûte à bec et traversière (professeur M. Guiral), 14 élèves; dans la classe de solfège P 1 et P 2 (professeur M. Guiral), 40 élèves.

Compte tenu que les cours n'ont débutés que le 8 novembre, les résultats sont bons et encourageants. Un renouveau indiscutable s'est produit parmi ces jeunes pour l'étude de la Musique.

Nous mettrons tout en œuvre pour continuer sur cet élan.

NOTE. — Cette école de musique était depuis quelques années en sommeil et son réveil est une réussite.

sud-ouest

GIRONDE

NECROLOGIE

Un ami disparaît

Nous avons appris le décès soudain de Jean Mincoy avec une très grande tristesse.

Il faisait partie de ces hommes, qui avec discrétion et compétence assument de multiples charges, toujours prêt à se dévouer au bien public sous toutes ses formes.

La musique et tous les musiciens viennent assurément de perdre un ardent musicien et nos Sociétés un ardent défenseur.

Jean Mincoy alliait le calme et le bon sens. Homme respecté dans tous les milieux et connu de tous, il était membre actif de la Lyre de Sainte-Hélène et de la Lyre de Lacanau, secrétaire général de l'Union des Sociétés Musicales du Médoc.

Nous conserverons tous, le souvenir de Jean Mincoy et à Mme Mincoy et toute sa famille nous adressons les condoléances les plus sincères et l'expression de notre profonde sympathie, une sympathie qu'une foule considérable au nombre rarement atteint a exprimé au cours des obsèques en l'église de Sainte-Hélène, et qu'avec beaucoup d'émotion traduisirent dans leur dernier adieu MM. Lecaudrey, maire de Sainte-Hélène et conseiller général; Raphaël Barraud, président de l'Union des Sociétés Musicales du Médoc et Henri Ciran, président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest.

LA TESTE

Succès lointains mais proches de nous

L'an dernier, pour Pâques, se produisit en l'église Saint-Vincent de La Teste, le quatuor de clarinettes « Lutèce » (Paris).

Les quatre artistes qui le composent recueillirent une véritable ovation. Ils jouent sur instruments « Selmer ». Ce facteur d'instruments les confia au maître Arnaud Birbaum... éminent musicien qui en son temps, a été le directeur artistique de Maurice André, trompettiste bien connu.

À la suite d'un travail considérable, ce quatuor de clarinettes a été sollicité pour se produire à l'occasion du Congrès International de la Clarinette, organisé la semaine dernière à Libremont en Belgique, ainsi qu'à Luxembourg.

NOUVEAUTÉS

Enseignement

J'apprends le trombone, méthode progressive de trombone à coulisse de Jacques Toulon. Prix: 75 F.

50 duos progressifs pour flûtes par les grands maîtres de l'école française: Hugot, Devienne, Berbiguer, Gariboldi, Tulou (18ème et 19ème siècles) présentés par Alain Marlon, professeur au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris. Très facile à moyenne force. Prix: 35 F.

Rappel de nos grandes méthodes:

Méthode Progressive pour trompette ou cornet et tous instruments à trois pistons notés en clé de sol de Julien Porret. Prix: 65 F.

Grande Méthode de J.-B. Arban, nouvelle édition entièrement remaniée et révisée par Julien Porret, en trois parties. Prix: 1ère partie: 65 F - 2ème partie: 60 F - 3ème partie: 40 F - les trois parties prises ensemble: 130 F.

Méthode progressive de basse, contrebasse et trombone à pistons de Julien Porret et Pierre Guigou. Prix: 75 F.

Méthode nouvelle pour tous les saxophones de Robert Letellier. Prix: 85 F.

Méthode nouvelle et progressive pour la clarinette de Laurent Delbecq et Roger Gillet. Prix: 70 F.

Méthode progressive pour la flûte de Claudius Parlat, en deux volumes. Prix: 1er volume: 80 F - 2ème volume: 65 F - les deux volumes pris ensemble: 120 F.

La Musique par la flûte à bec de Robert Letellier: 30 F.

Collection « Jouons Ensemble »:

12 divertissements en duos de Julien Porret. Faciles et assez faciles pour cornets, trompettes, bugles ou tous instruments à pistons notés en clé de sol. 24 F.

6 trios faciles de Julien Porret. Pour cornets, trompettes, bugles ou tous instruments à pistons notés en clé de sol. 24 F.

10 quatuors sur des airs folkloriques pour 4 trombones ou tubas ut ou basses sib par Michel Gourdeau. Assez facile. L'exemplaire complet: 70 F. Le Conducteur seul: 35 F. Chaque partie séparée: 10 F.

10 divertissements pour clarinettes en duos, trios et quatuors sur des œuvres classiques, arrangés par Michel Deljudice. Moyenne force. 30 F.

10 quatuors faciles pour clarinettes sib sur des negro spirituals, des œuvres classiques et des œuvres populaires par Roger Gillet, professeur de clarinette au Conservatoire de Musique de Mâcon. L'exemplaire complet: 60 F. Le conducteur seul: 30 F. Chaque partie séparée: 10 F.

Collection « Orchestres Juniors »:

Mon Premier Concert de Jean-Claude Amiot et Chris John. Recueil de cinq pièces très faciles. Conducteur en ut ou piano: 17 F. Chaque partie instrumentale: 6 F.

Le Petit Orchestre, arrangement de Paul Fromin sur des thèmes classiques. Recueil de cinq œuvres faciles. Conducteur (grande partition): 25 F. Chaque partie instrumentale: 6 F.

Romance pour orchestre à cordes de Claude-Henri Joubert, directeur du Conservatoire d'Orléans. Facile. L'exemplaire complet: 35 F. Conducteur: 16 F. Partie séparée: 5 F.

Les conducteurs de ces œuvres peuvent être envoyés en communication.

Musique instrumentale:

Sur Quatre Positions de Jacques Toulon avec accompagnement de piano de Loïc Mallié. Recueil de sept récréations très faciles pour trombone et piano. 21,50 F.

Collection Enfants de Jacques Toulon avec accompagnement de piano de Loïc Mallié. Cinq récréations faciles pour trombone et piano; chaque titre est vendu séparément:

Décidé:	11,50 F	Gal:	15 F
Rêveur:	11,50 F	Enfant de chœur:	15 F
Triste:	11,50 F		

Cinq pièces de Tony Aubin:
Jeunesse, pour trompette ut ou sib et piano, moyenne force. 15,00 F
Petite rêverie, pour saxophone alto et piano, assez facile. 11,50 F
Clara, pour clarinette et piano, moyenne force. 15,00 F
Irlandaise, pour flûte et piano, assez facile. 11,50 F
Expression, pour flûte et piano, facile. 11,50 F

Deux pièces de André Ameller:
Amaryllis, pour clarinette et piano, facile. 11,50 F
Gypsophile, pour saxophone alto ou saxophone ténor, facile. 11,50 F

Et n'oubliez pas que

DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE

Les instruments de toutes marques se trouvent aux

Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée 71009 MACON - CEDEX

Téléphone relié à Mâcon (85) 39.29.33 (Jonctions multiples)

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISONS RAPIDES

Journal de la
confédération musicale de France

Directeur-Gérant:
M. A. AMELLER

Abonnement (10 Nos)
1er janvier
au 31 décembre

LE NUMERO: 5 F
FRANCE: un an: 25 F
ETRANGER: un an: 70 F
Compte Chèque Postal
46-38-65 PARIS

CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE
121, rue La Fayette, PARIS 10e
Tél.: 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN:
Janvier, Février, Mars, Avril,
Mai, Juin-Juillet, Août-Septembre,
Octobre, Novembre, Décembre

Imprimerie
« La Vigie de Dieppe »
24, rue Léon-Rogé 84.55.40 +